



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

S

1755,7





<36617687840011

<36617687840011 .

S

Bayer. Staatsbibliothek

Eur. 511^s - 1755, 7
Merclure

~~Ve. 113133~~

Per. 133.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. JUILLET 1755.

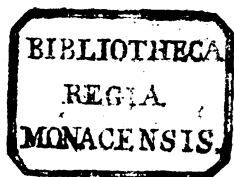
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JEAN DENULLY, au Palais.
PISSOT, quai de Conti.
DUCHEŒNE, rue Saint Jacques.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur* est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*, rue Saint Anne, Butte Saint Roch, entre deux Selliers.

C'est à lui qu'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. de Boissy, Auteur du *Mercur*.

Le prix est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 21 livres pour l'année, à raison de quatorze volumes. Les volumes d'extraordinaire seront également de 30 sols pour les Abonnés, & se payeront avec l'année qui les suivra.

Les personnes de province auxquelles on l'enverra par la poste, payeront 31 livres 10 sols d'avance en s'abonnant, & elles le recevront franc de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 21 livres d'avance, en s'abonnant pour l'année, sans les extraordinaires.

Les Libraires des provinces ou des pays

A ij

étrangers, qui voudront faire venir le *Mer-*
cure, écriront à l'adresse ci-dessus.

On supplie les personnes des provinces d'en-
voyer par la poste, en payant le droit, le prix
de leur abonnement, ou de donner leurs ordres;
afin que le payement en soit fait d'avance au
Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis,
resteront au rebut.

L'on trouvera toujours quelqu'un en état
de répondre chez le sieur Lutton; & il obser-
vera de rester à son Bureau les *Mardi*,
Mercredi & *Jendredi* de chaque semaine, après-
midi.

On peut se procurer par la voie du *Mer-*
cure, les autres Journaux, ainsi que les *Li-*
vres, *Estampes* & *Musique* qu'ils annoncent.





M E R C U R E

D E F R A N C E .

J U I L L E T . 1755.

A R T I C L E P R E M I E R .

P I E C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E .

A M. L' A B B É D E * * *

*Par Madame de * * * .*

Vous en répondrez devant Dieu
De m'avoir trop enorgueillie ;
Entre la Balourdise & l'esprit de faillie ,
Javois pris un juste milieu :
Sans oser me coëffer du poétique liere ;

A iij

8 MERCURE DE FRANCE.

Contente de sçavoir , & penser & sentir ,
Abbé , je fournissois ma modeste carrière ,
Et vous m'en avez fait sortir.
A de la prose mal rimée ,
Qui m'échappe à tort à travers ,
Je n'étois point accoutumée
A prodiguer le nom de vers :
Mais vaine de votre suffrage ,
J'ai dit : versifions Il se peut après tout ,
Que d'un talent en moi le germe se dégage ,
J'en dois croire le Dieu du goût.
J'invoque vainement les Muses & les grâces ,
Vous seul donnez au bon le coloris du beau ;
Des Térences & des Horaces
J'apperçois bien en vous l'assemblage nouveau ;
Mais tel modele à suivre est un pesant fardeau.
Si vous m'appellez sur vos traces ,
Au moins de l'ignorance ôtez-moi le bandeau.
Chaque habitant de la voûte azurée
Vient vous seconder à son tour :
Moi par aucun je ne suis inspirée,
Le Dieu qui dispense le jour ,
Momus , Minerve , Cithérée ,
Dans votre cabinet ont fixé leur séjour ,
Et votre plume fut tirée
D'une des aîles de l'amour.

LE PHILOSOPHE MILITAIRE.

Est-il un sort plus heureux que le mien ?
 Dans ma petite solitude
 Je n'ai que ce qu'il faut de bien
 Pour vivre sans inquiétude.



Je me suis fait de tout tems une loi
 D'être réglé dans ma conduite ;
 Cependant jamais je n'évite
 Le plaisir quand il s'offre à moi.



Une douce philosophie ,
 Que Dieu fait parler dans mon cœur ,
 Seule est la règle de ma vie ,
 Et la cause de mon bonheur.



A Corbi sous un toit rustique ,
 Au milieu des champs & des bois ,
 C'est-là que souvent je m'applique
 A regner dans mon cœur , à lui donner des loix.



C'est-là que quand je vois sans cesse
 Mes passions flater mes sens ,
 Je crois voir des flatteurs la troupe enchanteresse
 M'offrir un insipide encens.

A iv

§ MERCURE DE FRANCE.

Je vois Corbi du même œil que Versailles ;
Souverain de mon cœur j'y vis en liberté :
L'innocence , la probité ,
Sont les remparts , sont les murailles
Qui défendent notre cité.



Corbi n'est qu'une foible image,
De ce qu'il fut anciennement ;
Mais au moins a-t-il l'avantage ,
S'il est petit , d'être charmant.



Rien de plus gai , rien de plus agréable :
Il n'a point de Paris l'éclat tumultueux ;
Le plaisir est moins vif , mais il est plus durable ,
Mais il est plus délicieux.



Fait pour Paris , le fard ne peut rien sur nos ames ,
Il seroit inutile en ces lieux écartés :
Autant on voit de jeunes Dames ,
Autant on compte de beautés.



Après le portrait si sincère
Que je vous trace de ces lieux ,
Comment peut-on ne pas se plaire
Dans un séjour digne des Dieux ,

De Sauvigny , Gendarme , à Corbi.

L E T T R E

A L'AUTEUR DU MERCURE,

*Sur le projet d'un nouveau Dictionnaire plus
utile que tous les autres.*

MONSIEUR, je suis François, mais malheureusement j'arrive de ma province. Je m'étois laissé persuader qu'avant de me rendre à la capitale, ce centre où tout ce qu'il y a de bon & de mauvais vient aboutir, il m'étoit essentiel de meubler ma tête de belles connoissances, & de tout ce qui peut orner l'esprit d'un jeune homme, afin de n'être point déplacé parmi les honnêtes gens : En conséquence, comme je ne me figurois rien de plus agréable que de venir à Paris, & d'y tenir mon coin dans les compagnies sans avoir l'air provincial, je prenois avec une ardeur incroyable des idées un peu plus que succinctes de toutes les sciences & de toutes les parties des belles lettres : Je m'attachois principalement à l'étude de ma langue, me doutant bien que ce seroit à cela qu'on feroit le plus d'attention, & que la maniere de parler étoit l'étiquette des Provinciaux. Je m'étois même procuré le dictionnaire

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

néologique , afin de n'être pas plus embarrasé qu'un autre sur les termes nouveaux & précieux : mais croiriez - vous , Monsieur , que malgré toutes mes précautions & tous mes soins je n'en suis pas plus avancé. Je suis précisément dans le cas d'un répondant qui s'est long-tems préparé sur les principaux points de sa thèse , & qu'on argumente sur toute autre chose. En quelque endroit que j'aille , on ne dit pas un mot de ce que j'ai étudié , & l'on parle de choses qui sont tout-à-fait neuves pour moi. Modes dans les habits , modes dans les ameublemens , modes dans les équipages , modes dans la cuisine , modes de toute espece ; voilà avec les nouvelles du jour ce qui fait l'entretien de tous les gens *comme il faut*. Je suis si neuf sur toutes ces matieres qu'on me prend tout-à-fait pour un étranger , on ne me fait pas même l'honneur de me regarder comme un provincial : j'ai beau m'observer & m'étudier à parler comme les autres , je suis tout aussi embarrassé que le premier jour , non seulement pour le tout & la construction des phrases , mais même sur les termes. Je tâche de retenir quelque chose dans un cercle pour aller vite briller en le débitant dans un autre , comme font la plupart des gens à la mode , mais je confonds les mots

& j'ai le chagrin de m'appercevoir que je fais rire les autres. A table , si on me demande d'un plat , je sers d'un autre ; ce qui me semble être de la viande est du poisson , ce qui me paroît poisson est légume , & je prends de la volaille pour des écrevilles , tant on a porté loin l'art de masquer tout ce que l'on mange. Les noms seuls des différens ragoût qui ont déjà frappé mon oreille effrayent ma mémoire. Les coëffures des Dames & même celle des hommes , par je ne sçais quel rapport avec les événemens du siècle , changent aussi souvent de formes & de noms qu'il survient de circonstances nouvelles dans les affaires du tems , ou dans les phénomènes naturels. Nos meubles , grace aux recherches des heureux du siècle & à l'art ingénieux de nos ouvriers , ne ressemblent plus à ceux de nos peres. Ces industrieux Dédales , sous prétexte de rendre les choses plus commodes , multiplient les inutilités. Habiles à faire tourner notre légèreté à leur profit & à se faire un fonds solide de notre goût pour les futilités , ils semblent avoir envie d'épuiser toutes les combinaisons des figures , & chaque nouvelle forme reçoit un nouveau nom ; mais tout cela n'est rien en comparaison du nombre

12 MERCURE DE FRANCE.

immense d'équipages de différente espèce , dont Paris voit avec empressement ses promenades décorées , & qui nous font l'honneur de nous éclabousser ou de nous faire avaler la poussière. Quel plaisir au sortir de cette belle & agréable promenade des Boulevards de s'entretenir dans un cercle de gens d'esprit & du bon ton de toutes les jolies choses qu'on y a vûes , de faire un éloge emphatique des voitures les plus lestes , des peintures les plus gaies , des vernis les plus beaux , enfin des jolis chevaux , des harnois brillans , des robes de goût & assorties aux couleurs du carrosse , & de s'entr'exciter à faire encore mieux le Jendi ou le Dimanche suivant : mais aussi quel chagrin de ne pouvoir rendre un compte exact de tout ce qu'on a vû , faute de sçavoir les noms de toutes ces admirables inventions modernes , & quelle mortification pour un jeune homme qui veut se faire une réputation dans le monde d'être arrêté à chaque instant , de confondre sans cesse les termes & de ne sçavoir pas distinguer les *cabriolets* , les *culs-de-singe* , les *diablos* , les *desobligeantes* , les *vis-à-vis* , les *solo* , les *soufflets* , les *dormeuses* , les *sabots* , les *phaëtons* , les

Ma foi, sur tant de mots ma mémoire chancelle. *

Voilà précisément ce qui me désespere, & ce qui m'oblige, Monsieur, à prendre la liberté de vous écrire. Vous pourrez, en rendant ma lettre publique, faire naître à quelque bel esprit versé dans toutes ces connoissances précieuses, & qui n'aura rien de mieux à faire, une idée que je m'étonne n'être encore venue à personne dans le tems & dans le pays où nous vivons : c'est le projet d'un dictionnaire qui expliqueroit tous ces termes de nouvelle fabrique, & qui nous en fixeroit la juste valeur & la vraie signification. Quoi ! on a la manie de tout mettre en dictionnaire, jusqu'aux sciences mathématiques. On nous donne par ordre alphabétique des théorèmes, des sermons, des vérités métaphysiques, des règles mêmes pour la conduite des mœurs, & personne ne s'est encore avisé de travailler à l'explication des termes nouveaux de cuisine, d'ajustemens, d'équipages & de meubles. Voilà pourtant, si je ne me trompe, une vraie matière à dictionnaire. Le nom seul de ces sortes d'ouvrages emporte l'idée de l'ex-

* M. Destouches. Dans la Comed. du Glorieux Act. 5.

14 MERCURE DE FRANCE.

plication des mots d'une langue , & assurément je ne vois pas qu'il y en ait qui reviennent plus souvent dans la conversation que ceux dont il est ici question. Comme le besoin que j'ai d'un pareil livre m'en a fait sentir toute l'importance , & que j'ai long-tems médité & réfléchi sur ce projet , je veux bien communiquer mes idées & tracer le plan selon lequel je conçois qu'on pourroit l'exécuter. L'ouvrage , en imprimant d'un caractère un peu moins gros que de coutume , & en supprimant pour la commodité du lecteur ce qu'on appelle les ressources de la Librairie , sauf à le faire payer plus cher , pourra être réduit à un volume *in-8°* , sous le titre de » Dictionnaire portatif de tous les » termes nouveaux & en usage parmi un » certain monde , concernant la table , les » équipages , les ameublemens , les ajustemens , tant d'hommes que de femmes , » & les modes de toute espèce , pour servir de monument à la constance & au » bon goût de la nation ; ouvrage extrêmement utile à tous ceux qui veulent » se répandre & paroître *bonne compagnie* , avec des anecdotes , &c.

Vous voyez , Monsieur , que le titre de l'ouvrage intéresse & promet beaucoup ; mais la manière de l'exécuter peut encore

surpasser l'attente du lecteur , & je la crois susceptible de beaucoup d'agrémens. L'auteur pourra à chaque article , outre l'étymologie , la définition & la critique des termes , donner des anecdotes aussi curieuses qu'intéressantes. La matière est assez ample , & la provision des ridicules n'est pas prête à être épuisée. Pour un qui dis-
 paroît il en renaît dix. Combien de jolies choses à nous apprendre , combien d'aventures amusantes à nous raconter , combien d'apostilles qu'on peut placer à propos de chaque espèce de mode différente ? L'origine & la commodité des vis-à-vis , l'histoire & l'étymologie des cabriolets , la généalogie d'un brillant équipage qu'on a vu passer successivement d'une Actrice à une honnête femme , & d'une honnête femme à une Actrice ; les différentes scènes que nos jeunes éventés nous donnent tous les jours sur les Boulevards ; leurs disputes & la sage retenue de quelques-uns d'entr'eux ; la description de cette délicieuse promenade qui est bordée d'un côté par des derrières de maison & de l'autre par les égoûts , la voirie & quelques fauxbourgs en perspective ; les embellissemens qui s'y font tous les jours en élevant à menus frais des cabarets à bière mal alignés , mauvaises copies d'un joli petit

16 MERCURE DE FRANCE.

cassé gardé par un Suisse pour empêcher les laquais de boire avec leurs maîtres , & diverses baraques pour les géans , les nains , les marionnettes , les danseurs de corde , les singes , & autres curiosités ; ces parades si spirituelles qui amusent également le petit peuple & les gens à équipages ; ces parties fines aussi promptement exécutées que formées , de s'en aller après-minuit , d'un air évaporé faire relever les joueurs de marionnettes pour s'ennuyer , bâiller , & se persuader au sortir de là qu'on s'est bien amusé parce qu'on a fait quelque chose d'extraordinaire ; ces différentes sortes de voitures à la file les unes des autres , dont les plus massives écrasent les plus lestes , les disputes des cochers , les cris des Dames , le contraste burlesque du carrosse d'un grand Seigneur vis-à-vis de celui d'un Sou-fermier , d'un demi-équipage de Médecin à côté de la berline d'un convalescent en bonnet fourré , de la voiture noble & décente d'un Abbé à la suite d'un vis-à-vis leste & brillant d'une fille à talent , le tout entrelardé de remises & de fiacres poudreux ; la même confusion & peut-être encore plus bizarre parmi ce qu'on appelle l'infanterie ; cette cohue mal composée de gens de toute espèce qui se coudoient , qui se pressent , & qui s'obsti-

nant à se promener toujours dans un espace très-limité, s'aveuglent & s'étranglent de poussière malgré les attentions du successeur de M. Joseph Outrequin ; les beautés de tout âge étalées sur des chaises, & qui prendroient grand plaisir à voir la foule & à en être vûes si on ne leur marchoit pas sur les pieds, & si on ne leur faisoit pas avaler la poussière ; les Dames qui veulent mettre pied à terre pour mieux respirer, & qui sont obligées de remonter en leurs carrosses & de s'y enfermer pour ne pas étouffer ; les bourgeoises du Marais en gand panier qui ont la patience de rester assises jusqu'à la nuit fermée, malgré les incommodités de la promenade, pour ne pas paroître s'en retourner à pied ; des jeunes filles qui jouent les Agnès & qui amusent deux hommes à la fois ; sur des chaises un peu plus à l'écart certaines beautés d'une autre espèce, moins honnêtes à la vérité, mais peut-être moins fourbes, qui attendent un souper ; les honnêtes gens confondus avec la canaille, parmi des soldats ivres qui vous insultent, des pauvres qui vous demandent l'aumône, des artisans qui reviennent de la guinguette, des marchands de prisane avec leurs maudites fontaines, dont le robinet semble s'allonger tout exprès pour vous

18 MERCURE DE FRANCE.

meurtrir les bras ; des nourrices assises aux pieds des arbres qui donnent à têter à leurs enfans , & qui jurent & pestent contre les cabriolets dont elles appréhendent les reculades , & encore plus contre les jeunes fous qui veulent faire le métier de leurs cochers sans y rien entendre ; enfin tous ces objets divers forment un tableau bien varié , dont le détail ne peut manquer de plaire étant amené à propos.

Au reste , quelque habile que soit l'auteur , il ne faut pas qu'il se repose trop sur ses propres lumieres , il doit tout voir , tout consulter , & n'épargner aucune démarche pour perfectionner ses recherches. Il faudra qu'il se trouve assidument aux spectacles , aux promenades , principalement sur les cours , qu'il fréquente les gens de l'art , qu'il se rende dans les cuisines des Fermiers Généraux , & même des Commis , qu'il aille visiter les boutiques des selliers , des marchands de modes , des bijoutiers & autres marchands de superfluités pour les consulter & pour s'entretenir avec eux : c'est souvent avec ces gens-là qu'on puise les lumieres les plus solides , & pour peu qu'on sçache les interroger & les faire parler , on profite plus avec eux qu'avec les livres : par ce moyen il sera informé de la premiere main de

toutes les admirables variations qui sont survenues dans nos modes , il sera en état d'en faire l'histoire , de fixer le sens de chaque terme , d'en donner la véritable étymologie , & d'exposer au juste la circonstance de l'événement , soit politique , soit physique qui y a donné lieu. Il apprendra aux lecteurs étonnés que ce n'est pas toujours aux ouvriers qu'on doit les belles découvertes dans ce genre , & que souvent c'est à la sagacité & aux réflexions sages de certaines têtes qu'on croiroit occupées du bien public que nous sommes redevables de la tournure d'une manche , ou de la forme d'un siège de cocher : ainsi il assurera la gloire & l'invention à celui à qui elle est due.

Comme il est vraisemblable qu'il y aura des changemens & des augmentations à faire tous les ans , on pourra donner le supplément gratis à ceux qui auront souscrit , jusqu'à ce que tous les termes qui sont aujourd'hui en usage étant vieillis & tout-à-fait tombés après une longue période , * par exemple , de vingt ans on soit

* On lit dans nos Auteurs comiques qui vivoient il y a quarante ou cinquante ans , des termes alors en usage pour signifier des mots tout-à-fait inconnus , la *stinkerque* , la *malice* , l'*innocente* , la *souris*.

20 MERCURE DE FRANCE.

obligé de recommencer un autre vocabulaire.

Voilà , Monsieur , le projet que j'ai conçu , & que j'aurois exécuté si je m'étois senti en état de le faire. Je vous prie d'en faire part au public , afin que si quelqu'un se sent assez de capacité , de mérite & de patience , il le mette en exécution ; je puis répondre d'un grand nombre de souscripteurs.

J'ai l'honneur d'être , &c.



L'OURS ET LE RAT, OU L'OURS PHILOSOPHE;

F A B L E.

Certain Ours mal léché n'ayant ri de ses
jours,
S'avisa de vouloir devenir philosophe.
On dit que Jupiter fit de la même étoffe
Les Philosophes & les Ours.
Tout sage étant d'humeur un tant soit peu brutale,
Un Ours peut embrasser cette profession.
Celui que j'introduis choisit dans la morale
Pour première vertu la modération.
Au fond d'un bois obscur un antre solitaire
Lui parut propre à son projet.
Rien dans ce lieu caché ne le pouvoit distraire;
Il est vrai ; mais aussi seul en cette forêt,
Quel mérite avoit-il de vaincre la colère ?
Tout hermite est bâti de cette façon là :
Ils cherchent les déserts, les bois, la solitude
Hé ! mes amis, ce n'est pas là
Que l'on peut de son cœur faire une heureuse
étude ;
Le vice y dort, mais n'y meurt pas,

22 MERCURE DE FRANCE.

Il n'est pas étonnant qu'à l'abri de l'injure

La vengeance soit sans appas.

Loin de tout bienfaiteur , c'est chose aussi très-
sûre

Que vous ne serez point ingrats.

Pauvres , vous ne sçauriez abuser des richesses ;

Payer des flatteurs , des maîtresses ,

Intenter d'injustes procès.

Seuls , j'imagine bien que vous êtes discrets :

Vous ne pouvez tromper par de fausses caresses

Que quelques images de Saints :

Mais quel exemple aussi donnez - vous aux hu-
mains ?

Je reviens à notre Ours qui plein d'un zèle ex-
trême ,

Et brûlant d'arriver à la perfection ,

Réfléchissoit sur l'art de se vaincre soi-même.

Un Rat interrompit sa méditation :

De notre sage alors le cerveau se déränge.

Il se livre aux accès d'une fureur étrange ;

Rugit après ce Rat comme après un lion ,

Le poursuit , l'atteint & se venge.

Vertueux sans effort dans un lâche loisir ,

On cache des penchans que l'on devroit pour-
suivre ;

Ce n'est qu'un feu couvert toujours prêt à re-
vivre ;

Bientôt au moindre souffle il sçaura nous trahir.
 Le cœur pour se former a besoin d'exercice ,
 Contre les passions ardent à se roidir ,
 Jamais par la retraite il ne faut qu'il fléchisse ;
 On doit édifier le monde & non le fuir.

E P I T R E

A ÉGLÉ,

Par Mademoiselle Loiseau.

C'Est un peu tard acquitter ma parole ;
 Mais , Eglé , le tems qui s'envole
 A passé trop rapidement.
 L'excuse doit te paroître frivole ;
 Abrégeons donc le compliment.
 Ecoute le récit d'un fait intéressant ;
 C'est de tes agrémens l'époque curieuse :
 Ceci n'est point histoire fabuleuse ,
 Charmante Eglé , l'autre jour je l'appris
 De l'aimable fils de Cipris.
 Morphée avec l'Amour eut de tout tems quer-
 relle ,
 L'Amour le redoutoit plus que les autres Dieux ;
 Le tranquille sommeil s'emparant d'une belle ,
 Voiloit le charme de ses yeux.
 C'en étoit fait de sa puissance ;

24 MERCURE DE FRANCE.

Il ne faut qu'un regard d'une jeune beauté
Pour surprendre la liberté
D'un cœur qui veut en vain s'armer d'indiffé-
rence.

Par un coup d'œil l'inconstant arrêté,
Ne sent plus le poids de sa chaîne,
Et le plaisir qui le ramène
S'offre à lui sous les traits de la variété.

L'enfant aîlé quitte Cithère ;
Guidé par son courroux , il voudroit de la terre
Bannir Morphée & sa triste langueur :

Mais aux mortels il est trop nécessaire,
Un teint fleuri lui doit sa plus vive couleur ;
C'est lui qui des appas conserve la fraîcheur.
Que faire ? Amour , jaloux de soutenir sa gloire ,
Imagine un moyen d'être enfin le vainqueur.
Les pavots désormais vont hâter sa victoire,
Et serviront à dompter plus d'un cœur.

Pour triompher des ames les plus fieres ;
A la beauté , ce Dieu donna longues paupieres.
Une belle pour lors dans les bras du sommeil ,
Parut avoir de nouveaux charmes.

Ses attraits pour l'Amour sont de nouvelles armes,
Et rendent plus touchant le moment du réveil.

L'astre du jour à travers un feuillage ,
Fait briller ses rayons , mais leurs feux sont plus
doux :

De deux beaux yeux il nous offre l'image ;
Les paupieres sont cet ombrage

Qui

Qui rend certain le succès de leurs coups ,
 Le regard s'attendrit & blesse davantage.
 Depuis cette victoire , Amour n'a-plus d'égal.
 C'est ainsi que son art triompha de Morphée ;
 Il goûte le plaisir de soumettre un rival ,
 Et ses pavots lui servent de trophée.
 Si de la fiction , permise dans les vers ,
 Quelqu'un croît ici que j'abuse ;
 Je puis convaincre l'univers ,
 Eglé justifiera les transports de ma muse.
 En la voyant , d'un Dieu l'on ressent tous les
 traits.

Oui , belle Eglé , tes séduisans attraits ,
 Jusques dans le sommeil conservent leur puissance.

De ses douceurs jouis en assurance ,
 L'Amour qui s'est fixé pour jamais sous ta loi ,
 Lorsque tu dors veille pour toi.



IL EUT TORT.

Histoire vraisemblable.

EH ! qu'est-ce qui ne l'a pas ? on n'est dans le monde environné que de torts. Ils sont nécessaires , ce sont les fondemens de la société ; ils rendent l'esprit liant , ils abaissent l'amour-propre. Quelqu'un qui auroit toujours raison seroit insupportable. On doit pardonner tous les torts , excepté celui d'être ennuyeux , celui là est irréparable. Lorsqu'on ennuye les autres , il faut rester chez soi tout seul comme l'opéra d'Ajax. Je demande ce que l'on deviendrait s'il alloit faire ses visites dans les maisons ?

Passons à l'histoire de Mondor. C'étoit un jeune homme malheureusement né ; il avoit l'esprit juste , le cœur tendre & l'ame douce : voilà trois grands torts qui en produiront bien d'autres.

En entrant dans le monde , il s'appliqua principalement à tâcher d'avoir toujours raison. On va voir comme cela lui réussit. Il fit connoissance avec un homme de la cour ; la femme lui trouva l'esprit juste , parce qu'il avoit une jolie figure ; le mari

lui trouva l'esprit faux, parce qu'il n'étoit jamais de son avis.

La femme fit beaucoup d'avances à la justesse de son esprit ; mais comme il n'en étoit point amoureux, il ne s'en aperçut pas. Le mari le pria d'examiner un traité sur la guerre qu'il avoit composé à ce qu'il prétendoit. Mondor après l'avoir lû lui dit tout naturellement qu'en examinant son ouvrage, il avoit jugé qu'il seroit un fort bon négociateur pour un traité de paix.

Dans cette circonstance, un régiment vint à vacquer, un petit Marquis avorté trouva l'auteur de cour un génie transcendant, & traita sa femme comme si elle eût été jolie, il eut le régiment : le Marquis fut Colonel. Mondor ne fut qu'un homme vrai ; il eut tort.

Cette aventure le rebuta, il perdit toutes vûes de fortune, vint à Paris vivre en particulier, & forma le projet de s'y faire des amis. Ah ! bon Dieu, comme il eut tort ! il crut en trouver un dans la personne du jeune Alcipe ; Alcipe étoit aimable, avoit le maintien décent & les propos d'un homme essentiel.

Un jour il aborda Mondor avec un air affligé, aussi tôt Mondor s'affligea (car il n'y a point de plus fortes gens que les gens

28 MERCURE DE FRANCE.

d'esprit qui ont le cœur bon) ; Alcipe lui dit qu'il avoit perdu cent louis sur sa parole , Mondor les lui prêta sans vouloir de billet ; il crut par là s'être acquis un ami. Il eut tort : il ne le revit plus.

Il donna dans les gens de lettres ; ils le jugèrent capable d'examiner leurs pièces : ils obtinrent audience de lui plus aisément que du public : il y en eut un en qui Mondor crut reconnoître du talent , il lui sembla digne de la plus grande sévérité : il lût son ouvrage avec attention : c'étoit une Comédie ; il retrancha des détails superflus , exigea plus de fonds , demanda à l'auteur de mieux enchaîner ses scènes , de les faire naître l'une de l'autre , de mettre toujours les acteurs en situation , de prendre bien plus garde à la justesse du dialogue qu'au faux brillant de l'esprit , de soutenir ses caractères , de les nuancer finement sans trop les contraster ; il lui fit remarquer que les pacquets de vers jettent presque toujours du froid sur l'action. Voilà les conseils qu'il donna à l'auteur ; il corrigea sa pièce en conséquence ; il éprouva que Mondor l'avoit mal conseillé. Les comédiens ne trouverent pas qu'elle fût jouable.

Cela le dégoûta de donner des avis. Le même auteur qui auroit dû se dégoûter de

faire des piéces, en composa une autre qui n'étoit qu'un amas de scènes informes & découfues. Mondor n'osa pas lui conseiller de ne la point donner; il eut tort, la piéce fut sifflée. Cela le jeta dans la perplexité; s'il donnoit des conseils, il avoit tort; s'il n'en donnoit pas, il avoit tort encore. Il renonça au commerce des beaux esprits & se lia avec des sçavans; il les trouva presque aussi tristes que des gens qui veulent être plaisans. Ils ne vouloient parler que lorsqu'ils avoient quelque chose à dire; ils se raïssoient souvent. Mondor s'impacienta & ne parut qu'un étourdi. Il fit connoissance avec des femmes à prétentions, autre méprise: il se crut dans un climat plus voisin du soleil; c'étoit le pays des éclairs, où presque toujours les fruits sont brûlés avant que d'être murs; il remarqua que la plupart de ces Dames n'avoient qu'une idée qu'elles subdivisoient en petites pensées abstraites & luisantes; il s'aperçut que tout leur art n'étoit que de bâcher l'esprit; il connut le tort qu'il avoit eu de rechercher leur société; il voulut y briller, il parut lourd; il voulut y raisonner, il parut gauche: en un mot, il déplût quoiqu'il sçût fort bien ses auteurs latins, & sentit qu'on ne pouvoit pas dire à un jeune

30 MERCURE DE FRANCE.

homme : voulez - vous réussir auprès des femmes , lisez Cicéron.

Mondor étoit l'homme du monde le plus raisonnable , & ne sçavoit quel parti prendre pour avoir raison. Il éprouva que dans le monde les torts viennent bien moins de prendre un mauvais parti que d'en prendre un bon mal adroitement.

Il avoit voulu être courtisan , il s'étoit cassé le cou ; il avoit cherché à se faire des amis , il en avoit été la dupe ; il avoit vu de beaux esprits , il s'en étoit lassé ; des sçavans , il s'y étoit ennuyé ; des femmes , il y avoit été ennuyeux : il entendit vanter le bonheur de deux personnes qui s'aiment véritablement , il crut que le parti le plus sensé étoit d'être amoureux ; il en forma le projet , c'étoit précisément le moyen de ne le pas devenir. Il examinoit toutes les femmes ; il mettoit dans la balance les agrémens & les talens de chacune , afin de se déterminer pour celle qui auroit une perfection de plus. Il croyoit que l'amour est un dieu avec lequel on peut marchander.

Il eut beau faire cette revûe , il eut beau s'efforcer d'être amoureux , cela fut inutile ; mais un jour sans y penser , il le devint de la personne la plus laide & la plus capricieuse : il se remercia de son choix ; il

vit cependant bien qu'elle n'étoit pas belle ; il s'en applaudoissoit ; il se flattoit de n'avoir point de rivaux : il avoit tort ; il ignoroit que les femmes les plus laides sont les plus coquettes. Il n'y a point de minauderie , point de regard , point de petit discours qui n'ait son intention : elles se donnent autant de soin pour faire valoir leur figure , qu'on en prend ordinairement pour faire rapporter une mauvaise terre. Cela leur réussit ; les avances qu'elles font flattent l'orgueil , & la vanité d'un homme efface presque toujours la laideur d'une femme.

Mondor en fit la triste expérience ; il se trouva environné de concurrens ; il en fut inquiet : il eut tort ; cela le conduisit à un plus grand tort , ce fut de se marier. Il traita sa femme avec tous les égards possibles : il eut tort ; elle prit sa douceur pour foiblesse de caractère & le maîtrisa durement ; il voulut se brouiller : il eut tort ; cela lui menagea le tort de se raccommoder ; dans les raccommodemens , il eut deux enfans , c'est-à-dire deux torts : il devint veuf , il eut raison ; mais il en fit un tort : il fut si affligé qu'il se retira dans ses terres.

Il trouva dans le pays un homme riche , mais qui vivoit avec hauteur , & ne voyoit

32 MERCURE DE FRANCE.

aucun de ses voisins , il jugea qu'il avoit tort : il eut autant d'affabilité que l'autre en avoit peu , il eut grand tort ; sa maison devint le réceptacle de gentillastres qui l'accablèrent sans relâche. Il envia le sort de son voisin , & s'aperçut trop tard que le malheur d'être obsédé est bien plus fâcheux que le tort d'être craint. On lui fit un procès pour des droits de terres ; il aim mieux céder une partie de ce qu'on lui demandoit injustement que de plaider ; il se comporta en honnête homme , donna à dîner à sa partie adverse , & fit un accommodement defavantageux : il eut tort. Un si bon procédé se répandit dans la province ; tous ses petits voisins voulurent profiter de sa facilité , & réclamer sans aucun titre quelque droit chymérique ; il eut vingt procès pour en avoir voulu éviter un , cela le révolta ; il vendit sa terre , il eut tort : il ne sçut que faire de ses fonds. On lui conseilla de les placer sur le concert d'une grande ville voisine qui étoit très-accrédité. Le Directeur étoit un joli homme qui s'étoit fait Avocat pour apprendre à se connoître en musique. Mondor lui confia son argent , il eut grand tort. Le concert fit banqueroute au bout d'un an malgré la gentillesse de M. l'Avocat. Cet événement ruina Mondor , il sentit le néant des choses d'ici-bas ;

il voulut devenir néant lui-même ; il se fit
Moine , & mourut d'ennui : voilà son der-
nier tort.

ÉLOGE DU MENSONGE.

A Damon.

Vieillirons-nous dans les entraves ,
Martyrs de notre austérité ?
Cher Damon , de la vérité
Ne verra-t-on que nous d'esclaves ?
De ce personnage onéreux
Abjurons la morgue importune ,
Et sans faire les rigoureux ,
Mentons , puisque tout ment , suivons la loi
commune.

Tu ris : tu prens cette leçon
Pour un frivole badinage ;
Mais je prétens à ce soupçon
Faire succéder ton suffrage.
Raisonnons. Entraîné par une vaine erreur ,
Tu crus la vérité digne de préférence ;
Mais par quel attrait séducteur
Mérite-t-elle ta constance ?
Est-ce par un air sec , un-ton souvent grondeur ?
Sans souplesse , sans complaisance ,
Que fait-elle pour le bonheur ?

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

Peut-elle l'emporter sur un rival aimable ?

Le mensonge riant , ce zélé bienfaicteur

Au contraire toujours affable ,

Par de là nos desirs nous comble de faveurs.

C'est lui dont la main secourable

Sur un affreux destin sçait répandre des fleurs ;

Il séduir les esprits , il enchaîne les cœurs :

Nous lui devons enfin l'utile & l'agréable.

Damon , je n'exagere point ;

Sui moi pour éclaircir ce point.

Cet espace inconnu d'où nous vient la lumière ,

Où des soleils sans nombre étincellent sans fin ,

Fut jadis une mer de subtile matière ,

Où se noyoit l'esprit humain.

Mon imposteur par sa bonté féconde ,

Dans ce cahos vous fabriqua des cieux ;

Fit mieux encor ; il les peupla de Dieux

Qu'il enfanta pour régir ce bas-monde.

A chacun d'eux il imposa ses loix ;

Son premier-né fut armé du tonnerre ;

L'un fit aimer , l'autre alluma la guerre ;

Ainsi de tous il fixa les emplois.

Il leur bâtit des temples sur la terre ,

Sur leurs autels il fit fumer l'encens ;

Bref , il voulut que de ces Dieux naissans

L'homme attendît les biens & la misère.

De tel événement vulgaire

Qu'on croiroit digne de mépris ,

Souvent il sçut faire un mystère ,

Lui donnant à propos ce divin caractère ,
 Qui du peuple étonné subjugué les esprits.
 Autrefois à son gré les Vautours , les Corneilles
 Prophétisoient dans l'air par d'utiles ébats ;
 Le bourdonnement des abeilles
 Présageoit le sort des combats ,
 Et cent fois il fixa le destin des états
 Par d'aussi burlesques merveilles.
 Combien de conquérans & de héros fameux
 Verroient retrancher de leur gloire ,
 S'il laissoit redire à l'histoire
 Ce que le sort a fait pour eux ;
 S'il ne nous déguisoit leurs honteuses foiblesses ;
 Et si d'un voile généreux ,
 Il ne couvroit leurs petiteesses.
 Laisant à part ces hauts objets ;
 C'est dans le commerce ordinaire ,
 Que du mensonge nécessaire
 Tu vas admirer les bienfaits.
 Pour ne point offenser notre délicatesse ,
 Il s'y montre toujours sous un titre emprunté ;
 Gardant l'*incognito* sous ceux de *politesse* ,
 D'*amitié* , d'*amour* , de *tendresse* ,
 Souvent même de *charité* ,
 Seul il fait tous les frais de la société.
 Supposons un moment que le ciel en colere
 Contrainnit les mortels par un arrêt sévère ,
 A peindre dans leurs mœurs & dans tous leurs
 discours ,

36 MERCURE DE FRANCE.

Ces secrets sentimens dont ils gênent le cours ;

Quelle honte pour notre espèce !

Paris plus effrayant que les antres des ours

Deviendrait un séjour d'horreur & de tristesse !

Tu verrois , cher ami , les trois quarts des humains

S'accablant tour à tour de leur indifférence ;

De leur haine , de leurs dédains ,

S'annoncer par leur arrogance

Qu'ils sont prêts d'en venir aux mains.

Tu verrois des enfans , des héritiers avides ;

Sur des biens à venir trop lents

Attacher sans pudeur des regards dévorans ,

Et par des soupirs homicides

Compter les jours de leurs parens.

Dans les chaînes du mariage

Des captifs inquiets , victimes de l'humeur

Feroient par leur bisarre aigreur

Un enfer de leur esclavage ,

Maint ami prétendu , léger , intéressé ,

Négligeant de voiler son ame détestable ,

Ne se montreroit empressé

Que pour l'amusement , la fortune & la table.

L'incorrigible protégé

Dans les yeux du patron , ou glacés ou maussades ,

Dans d'affligeantes rebuffades

Liroit clairement son congé.

Un amant brutal & volage .

Sans prélude , sans petits soins ,
 Offriroit à sa belle un insipide hommage
 Toujours réglé sur ses besoins.
 L'amante sans fard , sans finesse ,
 Soumise à son vainqueur dès le premier instant ;
 Ne prendroit d'autre avis pour marquer sa foi-
 blese ,

Que celui d'un grossier penchant.
 Leurs desirs amortis dissipant toute ivresse ,
 Un prompt & sot dégoût finiroit le roman.
 Tel seroit l'homme vrai guidé par sa nature.
 Mais détournons les yeux de ce tableau pervers ;
 Et parcourons le bien que l'utile imposture
 Fait en réformant l'univers.

L'intérêt , l'envie & la haine
 Frémissent vainement dans l'abîme des cœurs ;
 La bienveillance les enchaîne
 Et dérobe au grand jour leurs perfides noirceurs.
 L'homme , bien loin d'être farouche ,
 D'un amour fraternel , prend les dehors trom-
 peurs ;

Ses yeux sont caressans , ses gestes sont flatteurs ,
 Et le miel coule de sa bouche.

A travers les égards , les doux empressements ,
 Les soins respectueux , la tendre inquiétude ;

Les yeux même les plus perçans
 Pourroient-ils découvrir l'avidie ingratitude
 Des héritiers & des enfans ?

Si maudire leur joug & perdre patience ,

38 MERCURE DE FRANCE.

Est le destin secret, d'une foule d'époux ,
Le sçavoir vivre & la décence
De la tendresse encor conservent l'apparence ,
Et couvrent au moins les dégoûts.
D'équivoques amis le monde entier foisonne ;
Mais le peu de sincérité ,
L'intérêt & la vanité
Dont à bon droit on les soupçonne
S'éclipsent sous l'amenité ,
Sous l'air sagement affecté
De n'en vouloir qu'à la personne.
Le moins sensible protecteur
Sous un masque riant déguisant sa froideur ,
D'une séduisante fumée
Sçait repaître l'âme affamée
D'un suppliant persécuteur.
L'amour ne seroit qu'un songe ,
Une puérilité ;
Mais l'officieux mensonge ,
L'érige en divinité ;
Redoutable par ses armes ,
Ou soumettant à ses charmes
Le cœur le plus indompté ,
Il change en idolâtrie
Notre goût pour la beauté.
L'art de la coquetterie
Fut par lui seul inventé ,
Et sans la supercherie
Seroit-il exécuté ?

Pour obtenir douce chance ,
 L'amant jure la constance
 Et projette un autre amour :
 L'amante trompe à son tour ;
 Feint une pudeur craintive ,
 Et pour s'assurer d'un cœur ,
 Cache l'ardeur la plus vive
 Sous l'air froid & la rigueur.
 Friands de tendres premices
 Cherchons-nous la nouveauté ;
 Malgré leur habileté ,
 Nos bellés sont les novices ;
 Un ton de naïveté ,
 Mille obligeans artifices
 Flattent notre vanité.
 Si l'usage des délices
 Eteint leur vivacité ;
 Le jeu sçavant des caprices
 Rameine la volupté.
 C'est ainsi qu'une folie
 Devient par la tricherie
 Le plaisir le plus vanté.
 C'est ainsi que dans la vie
 Mutuelle duperie ,
 Fait notre félicité.

Si tu veux ajouter un degré d'évidence
 Aux preuves de mon sentiment ,
 Suivons notre Protée exerçant sa puissance
 Sur ces arts renommés où regne l'agrément.

40 MERCURE DE FRANCE.

Sans lui que seroit l'éloquence ?
Un insupportable talent.
Prives la de ses fleurs ; elle est sans véhémence ;
Elle rampe sans ornemens :
Mais ces brillantes fleurs , métaphore , hyper-
bole ,
Allégorie & parabole ,
Et cent noms qu'à citer je perdrois trop de tems ,
Du mensonge orateur sont les noms différens.
En vain sa rare modestie
Permet qu'on invoque Apollon ;
Je ne m'y méprends point ; il est le seul génie
Qui préside au sacré vallon.
Pere de toute illusion ,
Seul il peut souffler la manie
De plaire par la fiction.
Vois-tu prendre aux vertus , à chaque passion ,
Un corps , la parole & la vie ?
C'est lui qui les personifie.
Il déraisonne enfin dans tout égarement
D'une bouillante fantaisie :
Oui , mentir agréablement
Fait tout l'art de la poésie.
Que vois-je , cher Damon ? que d'objets ravif-
sans !
Arrêtons-nous à ce spectacle ,
Où tout est chef-d'œuvre & miracle ,
Où tout enleve l'ame en surprenant les sens.
Quel pouvoir divin ou magique

Fait qu'une espace si borné
 Paroît vaste à mes yeux , & le plus magnifique
 Que jamais nature ait orné ?
 Qui sçut y renfermer ces superbes montagnes ,
 Ces rochers , ces sombres forêts ,
 Ces fleuves effrayans , ces riantes campagnes ,
 Ces riches temples , ces palais ?
 Quel génie ou démon pour enchanter ma vue ,
 A ses ordres audacieux
 Fit obéir le ciel , la terre & l'étendue ?
 Sans doute , quelque'il soit , c'est l'émule des
 Dieux.

Une amusante symphonie
 Des chantres des forêts imite les accens !
 Que dis-je ? rossignols , ah ! c'est vous que j'en-
 tends ,
 De vos tendres concerts la champêtre harmonie
 Me fait goûter ici les charmes du printemps.

Des ruisseaux , l'aimable murmure
 Vient s'unir à vos sons dictés par la nature :
 On ne me trompe point , tout est vrai , je le sens.
 Mais grands Dieux ! quel revers étrange !
 Le plaisir fuit , la scène change :
 Eole à leur fureur abandonne les vents.

Quels effroyables siffemens !
 L'air mugit , le tonnerre gronde !
 Un desordre bruyant , le choc des élémens ;
 Tout semble m'annoncer le dernier jour du
 monde !

42 MERCURE DE FRANCE.

Fuyons vers quelque'autre écarté,
Echappons, s'il se peut, à ce cruel orage....

Mais je rougis de ma simplicité.

J'ai pris pour la réalité

Ce qui n'en étoit que l'image.

Ces murmures, ces bruits, ces champêtres concerts,

Ne sont dûs qu'aux accords d'une adroite musique ;

Et ces paysages divers

Sont les jeux d'un pinceau que dirigea l'optique.

Mais de ces arts ingénieux

Comment s'opèrent les merveilles ?

Servandoni ment à nos yeux,

Et *Rameau* ment à nos oreilles.

En un mot tout ment ici-bas ;

A cet ordre commun, il n'est rien de rebelle.

Eh ! pourquoi l'univers ne mentiroit-il pas ?

Il imite en ce point le plus parfait modèle.

L'or des affres, l'azur des cieux

Sont une éternelle imposture ;

Toute erreur invincible à nos sens curieux

Est mensonge de la nature.

Mais tu verrois sans fin les preuves s'amasser,

Si j'approfondissois un sujet si fertile ;

Pour terminer j'en omets mille,

Dans la crainte de te lasser.

Je te laisse à poursuivre une route facile.

Réfléchis à loisir : & , tout bien médité,

Tu diras comme moi que notre utilité

A presque interdit tout azile

A l'impuissante vérité.

Où se refugira cette illustre bannie ?

L'abandonnerons-nous à tant d'ignominie ?

Non : retirons la par pitié.

Logeons la dans nos cœurs : que toute notre vie ,

Elle y préside à l'amitié.



P O R T R A I T S
DE CINQ FAMEUX PEINTRES
D' I T A L I E.

Jacques Bassan.

J'Admire un heureux choix dans ces sujets
 champêtres.

Ils mettent sous mes yeux l'esprit des livres
 saints.

Quel pinceau ferme & gras ! non , non les plus
 grand maîtres ,

D'un succès plus brillant n'ont pas eu leurs fronts-
 ceints.

Loin de noyer sa touche , il est plein de fran-
 chise ,

L'expression s'y trouve , & l'effet en surprend.

Payſage , animaux , portraits , tout y maîtrise.

Tromper est pour le Peintre un triomphe écla-
 tant.

Annibal Carrache.

La maniere , le goût qu'Annibal se forma ,
 A ses Maîtres enfin servirent de modele.

De son feu la Peinture avec soin l'anima ;

Et bientôt à Bologne il s'y montra fidele.

.

Quel ouvrage * divin ! je vois la poésie
 Applaudir au pinceau de ce fier séducteur ;
 Et pleine du transport dont le beau l'a saisie
 Elle sourit , embrasse , & reconnoît sa sœur.

Camille Proccassini.

Qui présente à mes yeux ces contours ressenris ?
 Seroit-ce le pinceau d'un second Michel-Ange ?
 L'ordonnance , la main , l'esprit , le coloris ,
 Tout se dispute ici le prix de la louange.
 Ce corps vit , il se meut par un pouvoir divin ,
 L'expression ravit dans ce bel air de tête.
 Si Camille à sa fougue eût toujours mis un frein ,
 Nature l'eût créé son premier interprète.

Paul Veroneze.

Que de feu , de grandeur , quelle magnificence !
 Non , non , Peintre charmant , tu n'a point de
 rivaux.
 Plus ton pinceau s'élève , & plus son excellence
 Immortalise tes travaux.
 Tes chefs-d'œuvres sont ceux du génie & des graces :
 L'amateur éclairé les dévore des yeux :

* On peut regarder la galerie Farnese peinte à Bologne , comme un vrai poëme. Le Poussin disoit que dans cet ouvrage Annibal avoit surpassé tous les Peintres , qui l'avoient précédé & qu'il s'étoit aussi surpassé lui-même.

46 MERCURE DE FRANCE.

La nature partout y reconnoît ses traces ,
Et s'étonne d'y voir le coloris des Dieux.

Carle Maratte.

La Peinture sourit aux grâces de Maratte ?
C'est le restaurateur du divin Raphaël.
Cé qui fait le grand Maître en ses tableaux éclate,
Il rend l'ame & les traits de la Reine du ciel.
A ce dernier talent * on crut qu'il se bornoit :
Mais peignant Constantin qui renverse l'idole ,
Il détruisit le faux bruit qui couroit.
En vain sa modestie aux honneurs s'opposoit ,
Il en reçut au Capitole.

** On disoit qu'il ne sçavoit bien peindre que des Vierges , & ses confreres le nommoient par dérision Carluccio delle Madonne ; mais le baptistaire de S. Jean de Latran fit bientôt cesser ce bruit.*



DIALOGUE

PAR M. DE BASTIDE.

La Duchesse Mazarin , Saint-Evremond.

LA DUCHESSE.

VOudrez-vous toujours me paroître extraordinaire ? Que dans l'autre monde vous ne sentissiez pas le ridicule de votre passion , à la bonne heure ; cela n'est pas tout - à - fait inconcevable. Quoique vieux & presqu'usé , vous pouviez espérer de faire naître un caprice ; j'étois vive & légère , vous aviez de l'esprit , de la complaisance , de la finesse , beaucoup d'usage des femmes , toutes choses qui avec du tems & de la patience peuvent produire les révolutions les plus singulieres dans un cœur de la trempe du mien. Mais à présent que pouvez - vous attendre de vos beaux sentimens ? il n'y a plus de caprice à espérer.

SAINT-ÈVREMOND.

Vous avez jugé de ma passion par l'opinion que les hommes vous donnoient

48 MERCURE DE FRANCE.

de l'amour : permettez moi de vous dire que vous ne l'avez pas bien connue. Il est un amour général que tous les hommes sentent , auquel ils donnent les titres les plus nobles , & sans l'empire duquel ils auroient à un certain âge peu de vrais plaisirs & peut être peu de vrai mérite. Cet amour là est l'effet naturel du feu de l'âge : on le place honnêtement dans le cœur ; mais il n'est que dans le sang & dans l'imagination. Celui qui le sent lui donne une origine illustre , & prend de bonne-foi ses sensations pour des sentimens. Celui qui l'examine le réduit à ce qu'il est , & ne le distingue point du désir machinal, mais déguisé des faveurs. Ce qui fait qu'il aura toujours en sa faveur la prévention publique , & qu'on ne le connoîtra jamais pour ce qu'il est véritablement , ou que si on le connoît son empire n'en sera pas plus désert. Il est un autre amour beaucoup plus noble & beaucoup plus rare que le premier. Il se forme de l'impression délicate de la beauté , de l'estime sympathique des vertus & des talens , de l'attrait séduisant de l'esprit , du rapport des ames & de la douceur de l'habitude. Il naît , s'augmente & se soutient par le seul attrait qui la fait naître. Le désir des faveurs ne lui est ni nécessaire , ni étranger ; il desire
avec

avec délicatesse & jouit avec économie. Cet amour là est l'effet de l'honnêteté de l'ame & des réflexions de l'esprit. Dans le printemps de la vie, on le regarde comme une idée de roman; dans l'âge mur, on le chérit comme un sentiment délicieux. Voilà l'amour que je sentoís pour vous & que je sens encore: il est précisément dans l'ame, il a trouvé la mienne telle qu'il lui en falloit une, & il s'y est conservé.

LA DUCHESSE.

Je ne vous concevois pas tout à l'heure; je vous conçois encore moins à présent. Si vous sentiez véritablement cet amour si délicat à qui les faveurs ne sont pas nécessaires, pourquoi étiez-vous si jaloux des préférences que je paroissois accorder à d'autres qu'à vous? vous voyez bien que cette seule contradiction entre vos idées & vos sentimens prouve que vous venez de peindre une chimere.

SAINT-EVREMOND.

Je vous retrouve bien dans vos jugemens; mais votre vivacité n'a plus sur mon esprit ce pouvoir dont elle abusoit; la mort a détruit l'inégalité qui étoit entre nos esprits, la matiere n'agit plus, je puis vous suivre & vous arrêter. Souffrez que

C

50 MERCURE DE FRANCE.

je vous desabuse. De ce que l'on gâte une chose , doit-on conclurre qu'elle n'existe pas ? je gâtois l'amour pur dont je brûlois pour vous , parce que j'avois connu trop tard un amour si délicat ; l'habitude des plaisirs avoit donné le ton à la machine ; j'étois jaloux , parce que lorsque l'on a trop accordé à la matiere , elle ne cede jamais tout à l'esprit ; mais dans le fond de mon cœur je rougissois de ma jalousie , je ne me dissimulois pas que j'étois encore loin de mériter , de sentir la noble ardeur dont vous me pénétriez.

LA DUCHESSE.

Cette noble ardeur & toutes vos belles idées n'étoient qu'une erreur de votre esprit. Un si parfait amour seroit mieux connu des hommes s'il existoit réellement , on en verroit quelques traces dans le monde , & je ne l'ai encore vû que dans vos métaphisiques raisonnemens.

SAINT-EVREMOND.

Je ne dirai pas qu'il soit bien commun ; mais il n'est pas si rare que vous vous l'imaginiez , il y a même des cœurs à qui seul il convient.

LA DUCHESSE.

Tant pis pour ces cœurs là. Les hommes

sont faits pour penser tous de même ; ceux qui se séparent du corps général , fût-ce pour penser mieux , ont moins de plaisirs & plus de peines ; ils trouvent plus de difficulté à s'assortir , ils sont heureux sans témoins ; s'ils en ont , leur bonheur passe pour un ridicule , il faut qu'ils passent leur vie à le justifier , ils trouvent à peine le moment d'en jouir.

S A I N T - E V R E M O N D.

Ils l'augmentent en le justifiant , ou bien ils dédaignent d'en prendre la peine ; ils se contentent d'être heureux en eux-mêmes. Croyez-vous que le bonheur ne soit que dans l'éclat ?

L A D U C H E S S E.

Si ce que vous soutenez étoit vrai , je trouverois tous les hommes à plaindre. Ils ne seroient plus heureux qu'en particulier , il n'y auroit plus entr'eux cette société que leurs plaisirs forment. Croyez-moi , il faut aux hommes plusieurs objets de bonheur : si vous diminuez le cercle de leurs plaisirs , vous diminuerez celui de leurs intérêts & de leurs idées. Le monde entier ne sera plus pour chacun qu'un très-petit espace ; à une ligne du point de leur félicité , il n'y aura plus rien qui mérite leurs soins : le

C ij

52 MERCURE DE FRANCE.

monde ainsi divisé sera bientôt détruit ; il faut que les choses soient comme elles sont , elles n'auroient pas tant duré si elles n'étoient pas bien.

La naissance de l'ennui , conte traduit de l'Anglois , par Miss Rebecca.

A U siècle d'or où l'on ne croit plus guères ,
Pandore n'avoit point reçu le don fatal ,
 Qui recéloit notre misère ,
Et le bonheur n'étoit mêlé d'aucun mal.
Point de ces noms affreux d'homicide & de guerre
 Qu'enfanta le tien & le mien ;
L'innocence regnoit , on s'en trouvoit fort bien :
Source des vrais plaisirs elle en peuploit la terre ,
 Chaque mortel avoit le sien.
Dans ces jours fortunés Alisbeth prit naissance.
Son père étoit pasteur , dévot envers ses Dieux ,
 Autant qu'Enée étoit pieux ,
Bon , généreux ; mais que sert qu'on l'encense ?
Les hommes l'étoient tous , & pour le peindre
 mieux
Il avoit avec eux parfaite ressemblance ,
 Et rien ne le distinguoit d'eux.
Il cherissoit son fils , & de sa destinée
 Voulant pénétrer le secret ,
 Que son ame fut étonnée
Lorsqu'on lui prononça ce funeste decret ;

(» De l'ennui dévorant ton fils fera la proie.)

Ce monstre encor n'existoit pas :

Mais l'Oracle annonçoit qu'il viendrait à grands
pas ,

Et qu'il seroit l'ennemi de la joie.

On se peint aisément ce que dût ressentir

Le père d'Alisbeth ; sa douleur fut amère.

Mais plus le sort menace une tête si chère ,

Plus il cherche à la garentir

Plaisir , ce fut à vous qu'il remit son enfance ,

Par mille jeux nouveaux vous filiez ses loisirs ,

Et du vent de votre aîle , écartant la licence ,

Vous allumiez ses innocens desirs.

Alisbeth cependant formoit souvent des plaintes ,

Instruit du sort qui l'attendoit.

Toujours tremblant il se persuadoit

L'ennui moins cruel que ses craintes.

Quand le plaisir s'éloignoit un instant ,

Il sentoît augmenter son trouble.

Réfléchissons , dit-il : si ma frayeur redouble

Quand je vois échapper ce Dieu trop inconstant ;

Fixons-le pour toujours , c'est me rendre content ,

Et détourner les malheurs de l'Oracle.

Ce projet n'avoit pas peu de difficulté ;

Mais de tout tems fut cette vérité

Que le desir s'accroît par un obstacle.

Un jour que le plaisir dormoit ,

Ravi d'avoir trouvé ce moyen salutaire

De dissiper tout ce qui l'allarmoit ,

54 MERCURE DE FRANCE.

Alisbeth s'enfonça dans un bois solitaire.

Là, par quelques mots enchanteurs ,

Dont il connoissoit l'énergie ,

Il invoqua les noires Sœurs ;

(Heureux , s'il eût toujours ignoré la magie !)

Trop favorables à ses vœux

Les Parques près de lui bientôt se rassemblèrent ;

On dit qu'à leur aspect hideux

Tous ses sens d'effroi se glacerent ,

Et que du trio ténébreux

Pour la première fois les fronts se déridèrent.

Filles du Stix , puissantes Déités ,

Dit Alisbeth , voyez un misérable ,

Qui pour finir son destin déplorable ,

N'espère plus qu'en vos bontés.

Fière Atropos , c'est toi que je réclame ;

Prêtes-moi tes ciseaux , qu'ils m'ôtent du danger ;

Si d'un instant de trop ce fil va s'allonger :

Ah ! que toi ni Cloto n'en craigne point de blâme ;

Celui dont elle ourdit la trame ,

Te bénira de ne point l'abréger.

Lachesis à ces mots sourit avec malice ,

Et les trois Sœurs qu'amusaient nos revers ,

Voulurent servir un caprice ,

Qu'elles jugeoient funeste à l'univers.

Alisbeth en obtient le dépôt qu'il demande .

Au Dieu qu'il veut fixer il vole promptement ;

Il sommeilloit encor , il saisit ce moment.

Les aîles du plaisir sont la première offrande ,

Que l'ennemi qu'il appréhende

Reçoit de son égarement :

Mais déjà le plaisir qu'une flatteuse image

Dans les bras du repos avoit trop arrêté ,

Pour éprouver la triste vérité

Voit dissiper cet aimable nuage.

Il s'éveille , & cédant à sa pente volage

Veut fuir avec légèreté.

Ses efforts pour la liberté

L'instruisent de son esclavage.

Des inutiles soins qu'il mettoit en usage ,

Alisbeth se faisoit un jeu :

Mais que son bonheur dura peu.

Chaque instant son captif lui semble moins aimable ;

Il lui devient bientôt indifférent ,

Au bâillement qui le surprend

Succède un dégoût véritable :

Il soupire , & le Dieu justement irrité

Lançant un regard effroyable ,

Lui montre ainsi le fruit de sa témérité.

Malheureux ! qu'as-tu fait ? des chaînes éternelles

Pour causer tes regrets me fixent aujourd'hui ;

» Ton horoscope est accompli ;

» Le plaisir privé de ses aîles

» N'est autre chose que l'ennui.

Lettre apologétique d'un Gentilhomme Italien à M. l'Abbé Prevot.

Sur l'article du Journal étranger de Janvier 1755, qui a pour titre Introduction à la partie historique.

PLUS l'Italie a sçu apprécier & goûter la saine morale que vous avez répandue dans vos Romans, chefs-d'œuvre d'une imagination vive & féconde, & d'un cœur qui sans effort a adopté la vertu & réprouvé le vice, plus elle a dû être sensible aux idées desavantageuses que vous donneriez de ses habitans à qui n'en jugeroit que d'après vos suffrages. Mere des sciences & des arts elle se voit à regret accusée par un juge aussi intègre qu'éclairé, d'en être devenue la marâtre, & de n'avoir pas voulu conserver chez elle ce goût même qui y avoit pris naissance.

Affez malheureux pour être né dans un pays qui ne se ressemble plus, je le ne suis pas au point de négliger entierement sa réputation. L'amour de la patrie, peut-être le desir d'être éclairé par vos lumieres, m'ont fait entreprendre sa justification. Ces deux principes qui me guident, méritent l'in-

dulgence d'un auteur vertueux : daignez en leur faveur pardonner à un étranger des fautes de style ou de langage.

Tous les étrangers conviennent, dites-vous, Monsieur, que cette belle partie de l'Europe n'est plus que la dépositaire oisive des travaux de ses ancêtres ; les écoles n'y sont plus des corps subsistans de peinture . . . L'art reste encore ; mais les ouvriers manquent à l'art.

Sans entrer dans une discussion, qui n'est point de ma compétence, sur la dernière de ces phrases, qui pourroit être regardée même par un François comme peu intelligible, permettez que j'en examine ce qui fait mon objet : La vérité.

Pour que l'Italie fut la dépositaire oisive des travaux de ses ancêtres, il faudroit nécessairement, de deux choses l'une, ou qu'on n'y travaillât plus du tout dans les mêmes genres, ou qu'on trouvât (*chez ses voisins qui se sont élevés, tandis qu'elle s'est mal soutenue*) des Artistes fort supérieurs.

Quant à la première de ces propositions il faudroit, Monsieur, que vous eussiez passé vos jours dans le triste tombeau de *Selima*, pour ignorer avec quelle ardeur on cultive encore en Italie la peinture, la sculpture & l'architecture.

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

La seconde proposition mérite un peu plus d'être discutée.

Quoiqu'il soit peut-être vrai que nous ne suivions pas d'assez près les grands modèles du siècle de Léon X, il faut voir si les arts de l'Italie sont si fort dégénérés dans le nôtre, qu'on ne puisse les comparer à ceux de ses voisins.

Peut-être, Monsieur, avec l'étendue de connoissances que vous possédez, découvrirez-vous parmi eux des Peintres supérieurs à l'*Espagnolet*, au *Trévisan*, à *Sebastien Coucha*, à *Solimene*, à *Carle Maratte*, au *Tripolo*, au *Piazzetta*, au *Panini*, tous de ces derniers tems, & dont quelques-uns jouissent encore de leur réputation. La France qui a sur ce point le tort de ne pas penser comme vous, tache en attendant d'enrichir ses galeries des ouvrages de ces Artistes médiocres, guidés uniquement par leur instinct mêlé de goût & de raison, tandis que notre pauvre Italie n'a pas encore décoré les siennes des morceaux rares & précieux de vos Peintres modernes : non qu'elle leur refusât le génie & le talent, mais parce qu'elle les croiroit un peu moins approchant des grands modèles de Raphaël, du Titien, des Carraches dont elle est l'*oisive dépositaire*. Les noms fameux de leurs successeurs que je

viens de vous indiquer , vous prouveront du moins que les *ouvriers* ne manquent point à l'*art* , au moins dans ce genre.

L'architecture & la sculpture s'y soutiennent de même avec un vif empressement d'atteindre à la perfection des grands modeles. Un homme de condition qui s'est adonné en homme de génie * au premier de ces arts , ne nous laisseroit point regretter le siècle de Vitruve , s'il ne falloit que du talent pour exécuter de grandes choses. Tout ce qui nous reste de la belle antiquité , est devenu inimitable ; non pas faute de goût ni de lumieres dans nos artistes , mais faute de moyens dans ceux qui les emploient. Où prendroient nos Architectes les fonds nécessaires à la construction de ces thermes , ces amphithéâtres , ces cirques , ces arcs de triomphe , ces temples , ces palais , ornemens de l'ancienne Rome ? Maîtresse de l'univers elle pouvoit fournir à ces dépenses prodigieuses. Des Etats dont les bornes sont resserrées , les revenus médiocres , les citoyens peu riches , ne peuvent sans donner dans le ridicule , envisager de si grands objets. Pour juger sainement du talent des Ar-

* M. le Comte Alfieri , Architecte de S. M. le Roi de Sardaigne.

tistes, il faut examiner si dans la proportion des moyens , leurs ouvrages ont atteint le vrai beau. Sans remonter plus haut que le Pontife regnant , je ne vous citerai de Rome que la seule fontaine de *Trevi* : opposez-lui , Monsieur , la plus belle des vôtres. Ecoutez vos Artistes même les plus distingués , vos Académiciens jusqu'au Mécène qui dirige , qui éclaire , qui anime leurs travaux , tous élèves de l'Italie , ils lui doivent trop pour ne pas prendre sa défense.

Ce seroit entrer dans une discussion dont on est déjà fatigué , que de m'étendre ici sur notre Musique ; il suffit qu'en général on lui accorde la supériorité.

J'aime si fort , Monsieur , à m'en rapporter à vos décisions , que je ne vous disputerai point l'origine de la langue italienne. Je crois avec vous qu'elle tire sa source du Grec & du Latin ; mais je ne sçaurois vous passer , Monsieur , cette application que vous nous supposez à décliner de notre source : nous y puisons journellement , non seulement les termes , mais les phrases entières ; & nos Académiciens *della Crusca* en adoptent entièrement la syntaxe. Ce n'est , décidez-vous , qu'à Rome & à Florence qu'elle se conserve dans toute sa pureté. Mais que diriez-vous de quelqu'un qui assureroit qu'on ne parle

François qu'à Blois , & Allemand qu'à Leipfick ? Vous avez confondu avec la langue même les différens idiômes du même peuple que vous appellés en France patois. Penfiez-y , Monsieur , & lisez nos écrits modernes , vous verrez que les gens de lettres parlent ou du moins écrivent auffi-bien à Naples qu'à Rome , à Padoue qu'à Florence , & ainfi de toutes les langues de l'univers.

Pardonnez , fi j'appelle auffi de l'arrêt que vous prononcez fur le mérite de cette langue : Vous avez la bonté de lui accorder la moleffe & la douce harmonie, mais vous lui refusez la force & l'énergie : Souffrez , Monsieur , une question qui ne doit jamais offenser un homme de lettres lorsqu'il cherche la vérité. La connoiffez-vous affez cette langue & les morceaux de force qu'elle a produits , pour donner un certain degré d'autenticité à l'oracle que vous prononcez ? Lisez , s'il vous plaît , ces huit ou dix vers que je cite au hazard , de quelqu'un qui n'est pas auteur de profession * , (c'est le defefpoir d'un amant ;) vous me direz de bonne foi fi vous connoiffez un crayon plus noir & plus énergique.

* M. le Comte Pietro Scoti de Sarmato.

62 MERCURE DE FRANCE.

*Tra balge & rupi impenetrabile sia
 Latro ritiro ; urli di lupi ogn'ora ,
 Turbino i sonni , e la nascente aurora ,
 Tarda ritorni a ricondurre il giorno.
 Torbida luce de Digiuno fuoco .
 Qual ne i sepolcri la pietà racchiude
 O poco scemi , o cresca orrore al loco ,
 Qui sederommi al mio dolor Vicino ,
 Stanco d'esser materia all' atra incude ,
 Del fiero amore & del crudel destino.*

Je me flate , Monsieur , que vous ne refuserez pas plus à ces vers la force & l'énergie que le son & l'harmonie : La peinture y est affreuse , mais d'une vérité frappante ; & ne diroit-on pas que l'imagination qui en a broyé les couleurs , avoit pris ses nuances dans *Cleveland* , ou *l'Homme de qualité* ?

Mais laissons enfin les arts agréables pour nous élever jusqu'aux sciences sublimes. Je suis trop pressé de vous remercier au nom de toute ma nation , de ce que vous lui permettez d'avoir ses Historiens , ses Philosophes & ses Poëtes , pour m'arrêter plus long-tems à des objets sur lesquels je crois l'avoir suffisamment justifiée. Je crois voir cependant que ce petit éloge n'est qu'un buisson de fleurs destiné à cacher un serpent : J'apperçois trop que vous

vous refusez la solidité nécessaire pour les recherches profondes , la justesse d'esprit sans laquelle on ne peut imaginer , suivre & détailler un système , la longue & patiente méditation par laquelle on parvient à la connoissance des vérités philosophiques. MM. d'Alembert & Clairault, Mathématiciens françois , que l'Italie fait gloire d'honorer & de respecter , vous diront cependant qu'ils estiment un Marquis Poleni , un Zachieri , & beaucoup d'autres dont les noms peut-être vous sont inconnus (des études différentes détournoient votre attention) ; mais ils n'ont point échappé aux autres Mathématiciens de l'Europe. M. Morand , que les étrangers n'en estiment pas moins , parce que la France l'admire , daigne avouer *Morgagni* & *Molinelli*. Vous n'avez point de Botaniste qui ne fasse le plus grand cas de *Pontedera* , & la Toscane seule fournit plusieurs Naturalistes dont les Buffon & les Réaumur n'ignorent dès long-tems ni l'existence ni le mérite. Ajoutons à ces noms célèbres deux femmes illustres dignes rivales de votre *Emilie* , Mesdames *Bassi* & *Agnesi* que les Italiens & les étrangers admirent également , & dans leurs profonds écrits & dans les chaires de Professeurs , que la premiere remplit à Bologne.

64 MERCURE DE FRANCE.

Si vous aviez connu , Monsieur , tous ces noms déjà consacrés dans les fastes du sçavoir , auriez - vous soupçonné nos Philosophes de ne pouvoir se garantir des préjugés de la Magie & de l'Astrologie ? à ce soupçon ma réponse est bien simple : Long - tems avant les procès fameux de *Gauffredi* , d'*Urbain Grandier* , de la *Maréchale d'Ancre* & d'autres affaires d'éclat , qui plus récemment ont occupé la France , nos Philosophes & nos sçavans ne parloient déjà plus de Magie. A l'égard de l'Astrologie lisez vos historiens , ils vous diront que la France commença de s'en entêter lorsque l'Italie achevoit de s'en desabuser ; mais avouons de bonne foi qu'on s'en moque aujourd'hui autant d'un côté que de l'autre.

» Il s'en faut beaucoup que l'Italie moderne ait des modeles à nous offrir , ni » qu'elle approche de ceux qu'elle a reçus » comme nous de l'Italie latine. Tel est , Monsieur , votre jugement au sujet de l'histoire ; il est vrai que nous n'avons plus les Tites Live , les Saluste , les Tacite , &c , mais nous refuserez - vous Guicciardin , Macchiaveli , Bembo , Davila , Frapaulo ; & de nos jours les Gianoni , les Muratori & les Burnamici. Vous avez assurément lû ces historiens , convenez

qu'ils auroient mérité votre approbation.
 Sur l'éloquence de la chaire, vous êtes encore en défaut ; vous nous accusez, Monsieur, d'un vice que nous condamnons dans le mauvais siècle du Seicento, où les Bischicci, les Allegories, & mille autres puérilités de même nature remplaçoient souvent la morale, l'onction & le raisonnement. Revenus nous-mêmes de notre erreur passée nous déplorons les fautes de nos ancêtres, & nous blâmons autant les modernes qui y retombent que ceux qui nous condamnent sans nous connaître. Que répondriez-vous à un critique qui jugeroit vos prédicateurs sur les sermons de Coiffeteau, ou sur les capucinades de vos Missionnaires.

Je ne vous suivrai point à la piste dans le labyrinthe des phrases un peu entortillées, où vous déclamez contre notre genre dramatique : Je ne vous saisirai qu'au passage, où vous imaginez ne pas blesser la vraisemblance en osant avancer qu'en *Italie c'est l'imperfection de la société, le peu de commerce entre les deux sexes qui a retardé les progrès du théâtre comique*. Je respecte trop les gens de lettres, & vous particulièrement, Monsieur, pour vous passer les propositions que vous hazardez à ce sujet.

Vous, Monsieur, qui sçavez, & qui nous apprenez si bien les mœurs de tant de peuples dont on connoit à peine les noms, comment avez-vous pu imaginer les deux sexes aussi séparés que vous les supposez en Italie ? si moins attaché à vos Penates vous aviez daigné employer quelques mois seulement à la connoissance de nos climats, vous auriez vû avec plaisir que les deux sexes y sont bien plus réunis qu'à Paris. Là au lieu de se rassembler à l'heure d'un souper on se voit toute la journée, toutes les maisons sont ouvertes à la bonne compagnie depuis le matin jusqu'assez avant dans la nuit, coutume qui rend inutile chez nous l'établissement de ces petites maisons où chacun à Paris semble chercher plutôt un asyle pour la liberté & pour le plaisir qu'un théâtre du sentiment & des grandes passions.

Je serai, si vous voulez, un peu plus d'accord avec vous sur la rareté que vous croyez voir en Italie de certains ouvrages de pur agrément, tel que les *pièces fugitives*, les *essais*, les *mêlanges de littérature & de poésie*, & tant d'autres productions légères dont la France abonde, & qui peuvent recevoir le nom de *libertinage d'esprit*. Mais hélas ! Monsieur, croiriez-vous de bonne foi que nous dussions tant vous en-

vier cette abondance , & vous sembler si fort à plaindre de n'écrire guères que pour notre raison ?

Telles sont, Monsieur, les observations que j'ai dû faire sur votre introduction à la partie historique. Avec moins d'envie de mériter vos éloges , j'aurois peut-être négligé la défense de ma patrie. Je vous crois trop d'esprit, de modération & d'impartialité pour ne pas m'en sçavoir quelque gré. Un Journal étranger est fait pour plaire à toute l'Europe; il ne faut donc point qu'il prenne trop le goût du terroir qui l'a produit; & si jamais il étoit permis de s'écarter du vrai, du moins il seroit plus sûr de flater que de censurer trop légèrement des nations entières: celles-ci pourroient à leur tour apprécier trop vite l'auteur sur l'étiquette de l'ouvrage.



Le mot de l'Enigme du second volume du Mercure de Juin est *les Quilles*. Celui du Logogryphe est *Matadores*, dans lequel on trouve *modes*, *Sem*, *or*, *atômes*, *dôme*, *Est*, *orme*, *amer*, *rame*, *rat*, *meis*; *Mars*, Dieu; *armes*; *Mars*, planète; *Mars*, mois; *mars*, ou fer; *Adam*, *mot*, *ame*, *dames*, *damas*, *mort*, *Mores*, *Arts*, *dot*, *astre*, *dos*, *Rome*, *dam*, *os*, *dés*, *mer*, *Ode*, *re*.

ENIGME.

Cinq voyelles, une consonne
 Forment mon nom;
 Et je porte sur ma personne
 De quoi l'écrire sans crayon.



L O G O G R Y P H E.

Quatorze pieds, Lecteur, forment mon existence ;

Je suis depuis long-tems fameux & d'importance,
De villes dans mon sein je renferme un Etat :
Des mortels dont la taille est peu propre au combat ,

D'autres qui se peignoient le corps & le visage ;
Le Dieu qui le premier mit la flûte en usage ;

Le champs fatal qui vit périr tant de Romains ;
Un fleuve dans l'Egypte , un saint Evangéliste ;

La femme de Jacob , un grand naturaliste ;

Le roi des animaux , l'adjoit de Marius ;

Ce qui fit expirer la femme de Brutus ;

Un nom propre à la mer , une vierge voilée ;

Un arbre peu commun pour border une allée.

Ce système fondé sur bien des accidens ,

Qui procure du pain quand on n'a plus de dents.

Un fort qu'on eût surpris sans le bruit que fit
l'oye ;

Un vin rouge excellent que d'Espagne on envoie ;

La mere d'Apollon , du Pape un Député ;

Un ami de Dion , Philosophe vanté.

Le pere de Jason , un fameux Astronome ,

Et l'austere Censeur qui fut l'appui de Rome.

CHANSON.

Tircis voyant que sa Lifette
S'attendrissoit en l'écoutant,
N'avoit recours qu'à sa musette,
Et ne s'exprimoit qu'en chantant.

Tu m'enchantes, dit la folette ;
Mais veux-tu chanter tout le jour ?
Hé, quoi ! Tircis, le tendre amour
N'a-t-il donc pas d'autre interprète ?

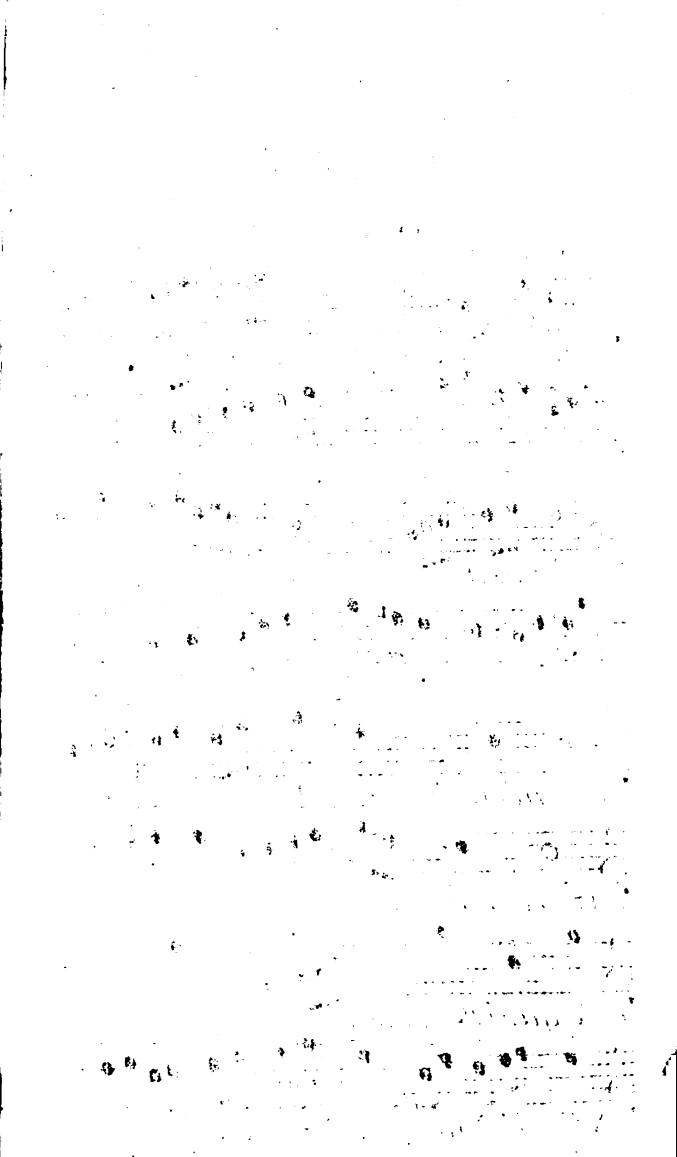
Vois-tu sous ce naissant feuillage
Ces oiseaux badiner entr'eux ?
Ils interrompent leur ramage
Pour prouver autrement leurs feux.

Tes tendres chants & ta musette
Peuvent m'amuser à leur tour ,
Mais, quoi ! Tircis, le tendre amour
N'a-t-il donc pas d'autre interprète ?

Sur l'Air du Majeur.

Amans, qui près d'une coquette
Croyez la charmer par vos sons ,
Sçachez qu'ainsi que pour Lifette ,
Chansons pour elle sont chansons.

Vos tendres chants, votre musette ,
Peuvent l'amuser à leur tour ?
Mais pour mieux exprimer l'amour
Changez quelquefois d'interprète.



CHANSON

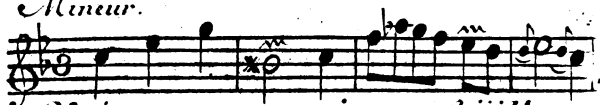
Nouvelle.

Majeur.



Circis voyant que sa Li-sette
S'attendrissoit en l'écoutant,
N'avoit recours qu'à sa Musette
Et ne s'exprimoit qu'en chantant.
Cu m'enchantes, dit la Follette.
Mais veux-tu chanter tout le jour?
Hé quoi? Circis, le tendre Amour
N'at-il donc pas d'autre interprète?

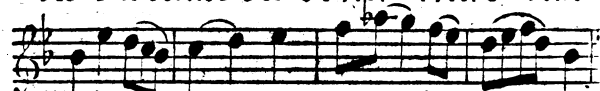
Mineur.



Vois tu sous ce naissant feüillage



Ces Oiseaux ba-di-ner entre eux.



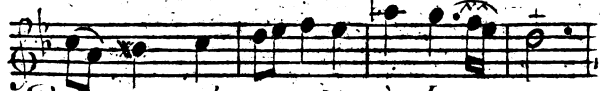
Ils interrompent leur Ranta-ge



Pour prouver autrement leurs feux



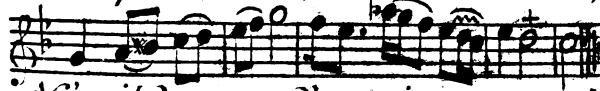
Ces tendres chants et sa Musé-té



Peuvent m'amu-ser à leur tour



Mais quoi? Cirés, le tendre Amour,



N'at-il donc pas d'autre in-ter-pre-te?

La Musique est de M^{lle} Durr et Beauvais

Enillet 1755.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

MÉMOIRES du Comte de Baneston ,
écrits par le Chevalier de Forceville,
en deux parties in-12. Se trouvent chez
Duchefne, rue S. Jacques , au Temple du
Goût , 1755.

L'exposition de ce roman excite la curiosité la plus vive. Un françois enterré tout vivant au nord de l'Angleterre dans une maison isolée , où il n'est servi que par un paysan & une paysanne qui ne l'entendent pas , où personne n'entre jamais. Un homme enfin qui ne paroît point le jour & qui ne sort que la nuit , annonce un héros singulier dont on brûle de sçavoir l'histoire. Le Chevalier de Forceville qui arrive dans ce pays pour y recueillir une succession , parvient par un incident que je supprime à pénétrer dans ce tombeau. Il reconnoît dans le cadavre animé qui l'habite , le Comte de Baneston qu'il a vû autrefois en France , & dont il étoit l'ami. Il veut l'obliger de retourner avec lui dans sa patrie ; mais tout ce qu'il peut en obtenir est de lui apprendre les raisons qui

l'ont déterminé à s'enfvelir dans cette habitation sauvage. Il lui fait un récit détaillé de sa vie. Il lui conte d'abord les premiers écarts de sa jeunesse ; c'est la partie de ce roman la moins intéressante : elle n'est qu'une foible imitation des confessions du Comte de La seconde attache beaucoup plus par le beau caractère de Mlle de Mareville , qui joint à la naissance , aux grands biens , les graces extérieures & toutes les beautés de l'ame , une douceur surtout qui la rend adorable & qui méritoit un sort plus heureux. Elle préfere le Comte de Baneston à tous ses rivaux ; il est le plus heureux des maris ; mais l'auteur donne à cette femme accomplie une rivale trop odieuse. Le contraste est révoltant : on n'a jamais réuni tant de noirceur ; c'est une charge de Cleveland. Léonore dont le nom est trop doux à prononcer pour le donner à un monstre si noir & si barbare , Léonore , dis-je , surpasse en cruauté Cléopâtre dans Rodogune , & qui plus est Atrée. Les crimes de la première ont pour objet le trône , qui les ennoblit , & ceux de l'autre sont fondés sur la plus cruelle des injures , qui motive sa vengeance ; mais l'exécrable Léonore est méchante pour l'être. Elle ne s'est déterminée à fixer sa demeure près de la terre du Comte de Baneston , & à se lier
avec

avec son aimable épouse , que dans l'affreuse vûe de troubler de gaité de cœur leur union vertueuse. Elle n'emploie l'art le plus raffiné pour captiver le cœur du mari , que pour percer celui de la femme. Comme le crime séducteur réussit toujours mieux que la vertu sans artifice , elle parvient à se faire aimer du Comte de Baneston en dépit de lui-même , elle le rend non seulement coupable , mais encore imbécile au point de l'engager à quitter la France & à se rendre à Venise avec elle , exprès pour l'aider à cacher plus facilement un accouchement adultère. Elle a même l'impudence de mettre la Comtesse de la partie avec son fils unique , sans oublier la gouvernante. Cet étrange voyage est ainsi arrangé pour la commodité du roman. La barbare Léonore avoit besoin de se faire accompagner de toute cette famille infortunée pour l'immoler successivement à sa fureur. Elle fait noyer la gouvernante , elle précipite le fils du haut d'une terrasse , empoisonne la mere : le Comte lui-même est sur le point de subir un pareil sort pour avoir refusé d'épouser cette furie après la mort de sa femme ; mais par une juste méprise Léonore perit du poison qu'elle avoit destiné à son amant , & lui fait en expirant l'aveu de toutes ces horreurs. Le

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Comte de Baneston déchiré de douleur fait embaumer les corps de sa femme & de son fils , & va s'enterrer avec eux au fond de l'Angleterre , d'où rien ne peut le tirer.

Cette complication de cruautés accumulées les unes sur les autres blesse la vraisemblance autant que l'humanité. De tels monstres n'existent point dans la nature , ou s'il s'en trouve un par hazard , il faut l'étouffer & non pas le peindre. L'auteur paroît avoir du talent pour traiter le roman dans le grand intérêt ; il a dans M. l'Abbé Prevôt un excellent maître en ce genre : mais on doit l'avertir de ne pas outrer son modele. Qu'il donne de la force à ses caracteres plutôt que de la noirceur , & qu'il tâche de nous attendrir sans nous effrayer.

HISTOIRE & regne de Louis XI , par Mlle de Luffan , 6 vol. *A Paris* , chez Piffot , quai de Conti , 1755.

On peut compter Mlle de Luffan parmi nos bons écrivains. Le roman où elle a excellé l'a placée à côté de l'auteur de Cleveland. L'histoire où elle réussit l'approche du Tacite * françois.

Louis XI est dédié à S. A. S. Mgr le Prince de Condé. V. A. S. dit l'auteur , y verra les manœuvres sourdes & mena-

* M. Duclos.

gées de ce Monarque , en opposition avec la véhémence & la présomption de Charles dernier Duc de Bourgogne , & par quelles routes différentes leur haine réciproque se manifeste. Ce contraste (si j'ai bien traité cette histoire) doit y jeter un genre d'intérêt qui donnera matière à d'utiles réflexions.

Voilà l'idée générale de l'ouvrage & son bût particulier expliqués en peu de mots. Je n'en puis donner un meilleur précis , & je m'y borne.

HISTOIRE de Louis XII , 3 vol. *A Paris* , chez *Lottin* , rue S. Jacques , au Coq , 1755.

Elle est précédée d'une préface , où l'auteur nous dit que l'histoire est un *pédagogue agréable* , un *censeur poli* & un *prédicateur persuasif* , tout muet qu'il est. Il ajoute que l'histoire générale du monde nous présente pour l'ordinaire des événemens , dont la plûpart nous sont tout-à-fait étrangers , des personnages que nous n'avons que peu ou point d'intérêt de connoître , & des mœurs souvent incompatibles avec les nôtres : que l'histoire de notre pays au contraire nous met sous les yeux une suite de faits qui nous touchent , des personnages avec lesquels nous partageons

D ij

la gloire ou le deshonneur , & des mœurs qui deviennent la règle des nôtres. C'est une vérité sensible qu'on ne peut contester ; mais ce qu'il hazarde dans une note au commencement de son premier livre , me paroît plus difficile à accorder. » On ne trouve , dit-il , dans aucun auteur le tems de la naissance de Louis XII ; mais il est certain qu'il est né au mois de Mars 1462. Si aucun écrivain n'en a parlé , sur quoi fonde-t-il sa certitude ?

On sera peut-être bien aise de voir le portrait qu'il fait d'un Monarque que sa bonté a rendu si intéressant. Le voici :

Les exercices du corps rendirent ce Prince si *nervieux* , qu'il n'y avoit point de jeunes Seigneurs de son âge qu'il ne terrassât. Pour ceux qui étoient d'un âge plus avancé & d'un tempéramment plus vigoureux , il entroit volontiers en lice contre eux ; & s'il n'avoit pas la gloire de remporter la victoire , il avoit celle de n'être pas vaincu & de sortir du combat à *armes égales*. Au jeu , il étoit *charmant* ; il regardoit la perte & le gain avec la même indifférence . . . Il lui étoit ordinaire de remettre à ceux qui jouoient contre lui la perte qu'ils faisoient , ou de distribuer aux assistans le gain provenant du jeu. A ces avantages , Louis réunissoit une phisiono-

mie *peu commune*. Il avoit les yeux étincellans comme le feu , le nez un peu long & retroussé , les traits du visage tels qu'une femme touchée des charmes de la beauté pourroit les souhaiter. Il étoit de moyenne taille , mais extrêmement fort & robuste. Par la constitution de son corps , qui étoit bonne & saine , il jouissoit d'une santé parfaite , dont il étoit sans doute redevable à sa tempérance , au travail & aux exercices du corps.

A cette peinture de Louis XII , je vais joindre le portrait de Louis XI , par Mlle de Luffan. Par la comparaison , le lecteur sera mieux en état de décider lequel des deux auteurs a mieux saisi la ressemblance & le vrai coloris , c'est-à-dire cette élégante simplicité , & cette vérité précise que l'histoire demande. C'est à lui de prononcer , je m'en rapporte à son jugement.

Louis XI , dit Mlle de Luffan , n'avoit pas reçu de la nature les mêmes avantages que Monsieur ; il étoit grand sans avoir bon air. Il se courboit un peu & affectoit de ne porter que des habits simples ; il n'en mettoit de riches que les jours de cérémonie. Alors on ne pouvoit disconvenir qu'il n'eût l'air d'un Prince.

L'inégalité de ses traits sembloit marquer les variations de son caractère. Sa tête

78. MERCURE DE FRANCE.

n'étoit ni grosse, ni petite, & s'élevoit un peu en pointe. Il avoit le front petit, les yeux gros, à fleur de tête & vacillans, le teint blanc & uni, les cheveux courts, les narines larges, les levres grosses & vermeilles, les dents belles, le menton pointu, le cou délié & un peu court, la poitrine étroite, les mains & les bras longs, & menus, les cuisses maigres; la jambe bienfaite, quoiqu'il marchât mal.

LE DICTIONNAIRE APOSTOLIQUE à l'usage de MM. les Curés des villes & de la campagne, & de tous ceux qui se destinent à la chaire, par le P. Hyacinthe de Montargon, Augustin de Notre-Dame des Victoires, Prédicateur du Roi, Aumônier & Prédicateur du Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, tome 8^e, & 2^e & dernier des mystères, vol. in-8°. 4 liv. en blanc & 5 liv. relié.

Il comprend la Résurrection & l'Ascension de N. S. J. C. la descente du S. Esprit sur les Apôtres, le Mystère de la Trinité, l'Eucharistie en tant que Sacrifice & considérée comme Sacrement. Le neuvième volume est sous presse, & il comprendra les fêtes de la Sainte Vierge, & paroîtra à la Toussaints. Chez *Lottin*, rue S. Jacques, au Coq, où se trouvent tous les livres à l'usage du Diocèse de Paris.

La troisieme partie des TABLETTES DE THEMIS , dont j'ai annoncé les premieres parties dans le Mercure précédent , vient de paroître , & se vend chez les mêmes Libraires. Elle contient la chronologie des Présidens , Chevaliers d'honneur , Avocats & Procureurs généraux des Chambres des Comptes de France & de Lorraine , des Cours des Aides & de celles des Monnoies ; les Prevôts des Marchands de Paris & de Lyon , & la liste des Bureaux des Finances , Présidiaux , Bailliages , Sénéchaussées & Prevôtés , avec une table alphabétique des noms de famille.

L'auteur invite de nouveau ceux qui possèdent des terres érigées en titre de Marquisat , Comté , Vicomté & Baronie , de lui envoyer copie des lettres patentes d'érection , ou au moins des extraits avec des mémoires instructifs tant sur lesdites terres , que sur la généalogie de leur famille , dont on marquera exactement l'état actuel avec le blason des armes , observant de faire écrire ces mémoires très-lisiblement , sur-tout les noms propres , & de les adresser francs de port , à M. Chasot , rue des Canettes , près S. Sulpice , à Paris.

TELLIAMED , ou entretiens d'un Philosophe Indien avec un Missionnaire Fran-

D iij

80 MERCURE DE FRANCE.

çois sur la diminution de la mer , par M. de Maillet. Nouvelle édition , revûe , corrigée & augmentée sur les originaux de l'auteur , avec une vie de M. de Maillet , 2 vol. *in-12*. Ce livre singulier se trouve chez *Duchefne* , rue S. Jacques , au Temple du Goût.

HISTOIRE de Simonide & du siècle où il a vécu , avec des éclaircissémens chronologiques , par M. de Boissy fils , 2 vol. *in-12* , prix 2 liv. 10 sols broché. *A Paris* , chez *Duchefne* , rue S. Jacques , au Temple du Goût , 1755.

Cet ouvrage est précédé d'une préface raisonnée. Nous en donnerons l'extrait le mois prochain.

ELEMENS DE DORIMASTIQUE * , ou de l'art des essais , divisés en deux parties , la première théorique & la seconde pratique , 4 vol. *in-12*. *A Paris* , chez *Briasson* , rue S. Jacques , à la Science.

Ce livre est traduit du latin de M. Cramer , & le traducteur est du choix de M.

* Par élémens de Dorimastique , on entend cette partie de la chymie qui concerne l'essai des minéraux , lequel n'est autre chose qu'un examen rigoureux de ces mêmes substances fait en petit.

Rouelle. On ne peut faire un plus grand éloge de l'un & de l'autre. M. de V. dans son avertissement déclare modestement que c'est à M. Rouelle qu'il doit le peu qu'il sçait en chymie. Non content, dit-il, de me fournir les éclaircissemens qui m'étoient nécessaires, sur ce que j'avois appris dans ses leçons particulières, que j'ai eu le bonheur de suivre plusieurs années, il a bien voulu aussi m'apprendre à en faire usage. Ces remarques étoient nécessaires; elles seront au public un garant du mérite de l'ouvrage qu'on lui présente & de l'exactitude de ma traduction, & elles me fournissent l'occasion de témoigner ma reconnoissance à mon illustre maître & de la rendre publique.

Un pareil aveu le loue plus que tout ce que nous pourrions dire en sa faveur.

V O Y A G E de Paris à la Rocheguion, en vers burlesques, divisé en six chants, par M. M ***. Se trouve à Paris, chez Cailleau, quai des Augustins, & Chardon fils, rue S. Jacques près la fontaine S. Severin, à la Couronne d'or, 1 liv. broché.

Ce poëme est dédié à l'ombre de Scarron. Je crois qu'il ne le fera pas revivre.

ESSAI HISTORIQUE, critique
D v

82 MERCURE DE FRANCE.

philologique, politique, moral, littéraire & galant, sur les lanternes, leur origine, leur forme, leur utilité, &c. par une société de gens de Lettres.

Cette brochure en prose se trouve chez *Ganeau*, rue S. Severin, & peut servir de pendant au Voyage en vers ci-dessus indiqué. Elle est adressée au Docteur Swift; mais je doute qu'il veuille y mettre son attache pour la faire passer à la postérité, comme l'auteur l'en prie.

HUDIBRAS, poëme héroïcomique, tiré de l'Anglois de M. Samuel Butler, avec des notes & des figures. Se vend chez *Despilly*, Libraire, rue S. Jacques, à la vieille Poste.

La guerre civile & la secte des Puritains tournée en ridicule, sont le sujet de ce poëme qui est composé de neuf chants. On n'en a publié que le premier avec une préface & la vie de l'auteur. Qu'on juge par ce début de l'élégance de la traduction.

» Le noir démon des guerres civiles & la
» pâle discorde, sa sœur *bien-aimée*, avoit
» lâché parmi nous leurs plus gros serpens;
» l'envie aux yeux *verons* & *sournois*,
» nous échauffoit la bile par ses mauvais
» propos; déjà nous commencions à nous
» quereller sans trop sçavoir pourquoi,

» semblables à des gens ivres qui balbutient
 » de colere , & se *gourment* pour exalter
 » une fille de théâtre , nous nous battions
 » déjà comme des fous & des *enragés* pour
 » le simulacre de la religion.. Nos épaules
 » devenues les tambours de l'Eglise rece-
 » voient au lieu de coups de baguettes ,
 » une grêle de coups de poings , &c. Je
 m'arrête là , je ne puis aller plus loin. Sur
 cet échantillon , je crois qu'on dira (com-
 me M. de Voltaire) que ce poëme est in-
 traduisible , ou du moins qu'il est mal
 traduit.

Le tome cinquieme des LEÇONS DE
 PHYSIQUE EXPERIMENTALE , par
 M. l'Abbé Noller , de l'Académie royale
 des Sciences , de la Société royale de Lon-
 dres , Maître de Physique de Monseigneur
 le Dauphin , & Professeur de Physique ex-
 périmentale , vient de paroître , & se vend
 à Paris , chez *Guérin & Delatour* , rue S.
 Jacques , à Saint Thomas d'Aquin ,
 3 liv. en feuilles , & 3 liv. 2 s. 6 den.
 broché.

Il est augmenté de 10 sols attendu qu'il
 a cent pages , & quatre ou cinq planches
 en taille douce plus que les tomes précé-
 dens ; mais l'auteur déclare qu'il n'a con-
 senti à cette augmentation que pour ce

Dvj

84 MERCURE DE FRANCE.

volume seulement. Il se plaint dans le même avertissement qu'il se répand en France & dans les pays étrangers des exemplaires contrefaits qui fourmillent de fautes. Il desavoue ces éditions furtives, & ne reconnoît pour son ouvrage que ce qui est contenu dans celles qui se font sous ses yeux à *Paris*, chez les sieurs *Guerin & Delatour*.

Ce volume contient la quinzieme, la seizieme & la dix-septieme leçons sur la lumiere & sur ses propriétés. Nous en parlerons une autrefois plus au long. On ne peut faire trop souvent mention d'un aussi excellent ouvrage, ni donner de chaque partie un précis trop soigné.

TABLETTES GEOGRAPHIQUES pour l'intelligence des historiens & des poëtes latins, 2 vol. Chez *Lottin*, rue S. Jacques au Coq, 1755.

Elles sont de M. Philippe de Pretot qui a si bien mis à profit les sages conseils de son illustre pere, & qui a hérité de son sçavoir. Elles sont imprimées sur le même papier, & dans le même format que les poëtes & les historiens, dont il nous a donné une édition si justement estimée, & peuvent leur servir de notes.

TRAITÉ du beau essentiel dans les arts , appliqué particulièrement à l'architecture , & démontré physiquement & par l'expérience. Avec un traité des proportions harmoniques , où l'on fait voir que c'est de ces seules proportions que les édifices généralement approuvés empruntent leur beauté invariable. On y a joint les desseins de ces édifices & de plusieurs autres , composés par l'auteur sur les proportions & leurs différentes divisions harmoniques tracées à côté de chaque dessein, pour une plus facile intelligence. Les cinq Ordres d'architecture des plus célèbres Architectes , & l'on démontre qu'il sont réglés par les proportions. Plusieurs essais de l'auteur sur chacun de ces Ordres , avec la maniere de les exécuter suivant ses principes , & un abrégé de l'histoire de l'architecture.

Par le S. C. E. Briseux , Architecte , auteur de l'art de bâtir les maisons de campagne , 2 vol. en un *in-fol.* 1752. Les deux volumes au burin avec 98 planches , servant de suite à l'art de bâtir les maisons de campagne. Ce traité se trouve chez la veuve *Gandonin* , Libraire , quai des Augustins , à la Belle Image , la première boutique du côté des Augustins , à la descente du Pont-Neuf.

86 MERCURE DE FRANCE.

MANUEL DES DAMES DE CHARITÉ, troisième édition, revue, corrigée & augmentée de plusieurs remèdes choisis, extraits des Ephémérides d'Allemagne. *A Paris*, chez de Bure l'aîné, quai des Augustins, à l'image S. Paul. 1755.

Ce livre utile contient plusieurs formules de médicamens faciles à préparer, dressées en faveur des personnes charitables, qui distribuent des remèdes aux pauvres dans les villes & dans les campagnes, avec des remarques nécessaires pour faciliter la juste application des remèdes qui y sont contenus.

Dans l'annonce que nous avons faite de l'Oryctologie qui se vend chez le même Libraire, il nous est échappé une erreur que nous devons corriger; nous avons fait honneur de tous les frais de l'impression à M. le Baron de Sparre, qui n'a contribué que pour la dépense de la première planche. C'est de Bure seul qui a fait celle du livre entier.

LE TRIOMPHE DE JESUS-CHRIST dans le desert. Poëme sacré, traduction libre en vers françois du Paradis reconquis de Milton; Par M. Lancelin. *A Paris*, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; & chez Lambert, rue de la Comédie françoise, au Parnasse.

Quoique M. Lancelin ait mis en vers le Poëme le moins parfait de Milton , on doit toujours lui sçavoir gré de son effort. Il s'est peut-être essayé par le plus foible pour tenter un jour le plus fort. On peut même dire à la rigueur qu'il a commencé par le plus difficile. Le Paradis perdu réunit tout ce qui peut élever l'esprit & lui servir de ressource , le sublime des idées , la variété des images , & la chaleur de l'action. Le Paradis reconquis est admirable par sa morale , mais le fonds en est triste & monotone ; il ne peut se soutenir que par la beauté des détails , & par un coloris supérieur , qui est peut-être la partie dans tout original la plus malaisée à traduire. C'est au public , connoisseur en Poësie , à décider si M. Lancelin y a réussi. Pour moi je me borne au devoir de Journaliste : j'indique simplement la traduction.

P I L O T B O U F I, Tragédie en cinq actes , avec préface. Prix 1 livre 4 sols ; se vend chez *Duchefne* , rue S. Jacques.

Cette Tragédie , dont le héros est un fripon & l'héroïne une soubrette , paroît une imitation d'Arcagambis , avec cette différence qu'Arcagambis parodie le *Cothurne* dans le noble , & que *Pilot boufi* le tra-

vestit dans le plus bas. Ce drame m'a paru très-bienfait pour amuser l'antichambre , mais peu digne de pénétrer jusqu'à l'appartement. Je ne puis me flater d'être lû de la livrée ; cette raison me dispense d'en donner l'extrait.

REPONSE à la réfutation que M. Dibon vient de faire de deux écrits publiés , il y a un an , en faveur de M. de Torrès , & dont nous avons parlé dans le premier Mercure de Juin.

M. Carboneil , Docteur en Médecine , est l'auteur de cette réponse. Il est d'abord très-scandalisé que M. Dibon doute de son existence , ainsi que de celle de M. Bertrand , Médecin comme lui. *Vous assurez*, lui dit-il, *que nous ne sommes que des Eures de raison , & dans le tems que votre ouvrage paroît , on nous voit tous deux , & l'on apprend que M. Bertrand est sur le point d'obtenir une charge de Médecin ordinaire du Roi.* L'auteur se plaint ensuite de ce que M. Dibon traite de chimerique la guérison de ce dernier , qui la publie & la certifie lui-même. M. Carboneil ajoute que MM. Morand , Dieuxaide & Fernandès ont constaté l'état de ce malade , & que c'est sous les yeux de MM. Falconnet , Vernage , Lavirote & Sanchez qu'il a été radicalement guéri. Il

forme une autre plainte au sujet de la lettre du malade de cent cinquante lieues que M. Dibon a rapportée seule , sans faire mention de celle que ce malade écrivit à son pere avant son départ. Pour la justification & la gloire de M. de Torrès , M. Carboneil a inféré cette dernière lettre dans sa réponse. Elle contient l'éloge le plus grand de son ami , & la reconnoissance la plus vive du malade qui se trouve guéri après huit ans de souffrances.

Nous rapportons les faits tels qu'on les expose de part & d'autre ; c'est aux Maîtres de l'art à les vérifier & à prononcer d'après eux. Nous nous tenons à cet égard dans une parfaite neutralité , comme nous l'avons promis , & comme il convient à tout Journaliste.



SUITE d'une discussion sur la nature du goût , où après avoir prouvé que ses principes sont invariables , qu'ils ne sont point sujets aux révolutions de la mode , on examine s'ils sont soumis au pouvoir du tems , & à la différence des climats , & quels sont ses objets principaux.

LA révolution des tems , la succession des différens âges sont sans doute plus à redouter pour le goût , que l'empire momentanée de la mode. Rien , dit-on , pour le tems n'est sacré. La force de cet agent est terrible , je l'avoue , mais pousse-t-il la barbarie jusqu'à faire sentir au bon goût les tristes effets de son pouvoir ? Aidé par l'enchaînement des événemens humains , favorisé par quelques circonstances décisives , il peut étendre ou resserrer sa domination. Parcourons nos annales , consultons l'antiquité , jettons nos regards sur les peuples qui nous environnent , & nous

verrons qu'il est encore de son ressort de transférer le trône du bon goût d'une nation dans une autre. Pour cela détruit-il ses principes ? non : je le dis avec confiance ; ce fier destructeur respecte les monumens précieux qui constatent les progrès de l'esprit humain. Villes fécondes en grands hommes ! *Athènes*, *Rome*, vous n'avez pas été à l'abri de ses coups ! Orateurs immortels , *Démotthenes*, *Cicéron*, vous vivez, & le tems, loin de vous faire outrage, a réuni sous vos loix tous les peuples du monde lettré. C'est le tems qui, de tant de nations différentes en a formé une seule & même république, & vous en êtes les premiers citoyens.

Par quel secret les poètes, les peintres, les musiciens, les sculpteurs, tant anciens que modernes, se font-ils soustraits à la loi commune ? comment ont-ils reçu une nouvelle vie de la postérité ? c'est parce que dans leurs ouvrages on trouve l'expression fidele de la belle nature. Heureuse expression ! elle fait les délices de l'homme de goût, je dis plus, de tous ceux sur qui la raison n'a pas perdu tous ses droits ; expression enfin qui, par le choix judicieux des ornemens, la vivacité des images, nous rend les traits de la nature sous autant de formes, qu'elle varie elle-même

ses mouvemens & ses opérations.

Convenons néanmoins qu'il est des tems critiques pour les talens. Ce n'est point en jettant les fondemens d'une monarchie qu'un souverain peut se flater de faire fleurir les beaux arts. En vain essayeroit-il de fixer le bon goût dans ses Etats, tandis que, le fer à la main, il en disputera les limites contre ses voisins. Il étoit réservé à Athenes d'enfanter ses plus grands hommes dans les plus grands périls. *Periclès*, *Isocrate*, *Demosthenes*, se sont formés au sein de la tempête, il est vrai; mais l'éloquence, chez cette nation, étoit une qualité indispensable. L'Orateur & le Capitaine presque toujours étoient réunis dans la même personne; & chez nous ils feroient deux grands hommes: la paix est donc la mere des beaux arts, le trône du bon goût n'est jamais mieux placé que dans son temple. Le trouble, l'agitation, suites inevitables de la guerre, rendent les esprits presque incapables de toute autre application; un ébranlement violent dure encore après que la cause en a cessé. L'ame sortie de son assiette ordinaire par les secousses qu'elle a éprouvées, ne recouvre pas si-tôt le calme & la tranquillité nécessaires pour reprendre le fil délié d'une étude suivie.

Il est donc des tems plus favorables que d'autres aux talens ; mais pour cela le tems n'attaque point le bon goût dans son principe. La gloire dont jouissent tant d'auteurs célèbres, celle qui a été le prix des travaux illustres de tous ceux qui se sont distingués, soit dans la pénible carrière des hautes sciences, soit dans celle d'une littérature fine & exquise, les honneurs qu'ils ont reçus dans tous les siècles, l'estime, l'admiration dont ils sont en possession depuis tant d'années, l'application des artistes de nos jours à mériter les suffrages de l'homme de goût, leurs succès enfin ne sont-ce pas là des preuves démonstratives que le sentiment du beau, du vrai, est de tous les âges, & qu'un goût épuré pour ce beau, pour ce vrai, seul est exempt des variations qu'éprouvent le reste des choses humaines.

(b) De tout tems on est convenu de la différence de l'air qui regne dans les climats ; mais on a parlé diversement de ses effets. Il seroit également absurde de dire que l'air ne peut rien sur le bon goût, ou de prétendre qu'il peut tout. Saïssons un juste milieu : la différence de la température de l'air forme celle des climats ; son

(b) Climats,

influence n'est point chimérique , l'air agit sur le corps , le corps imprime ses mouvemens à l'ame , & ses mouvemens sont souvent proportionels à ceux que le corps éprouve ; il suffit de respirer pour s'en convaincre. Mais si l'union du corps & de l'ame soumet cette dernière partie à une certaine dépendance à l'égard de la première , si celle-ci est soumise à son tour aux influences de l'air qui varie dans chaque climat , peut-on en conclure que l'ame soit servilement subordonnée dans toutes ses opérations à ces deux causes , qui d'ailleurs lui sont si inférieures ? Un esprit sain ne jugeroit-il pas autrement ? Il verroit , sans doute , dans une subordination mutuelle , une nouvelle preuve de l'attention du souverain être qui veille à la conservation de ces deux substances hétérogènes. Quelque soit l'effet de l'air sur le corps , & celui du corps sur l'ame , jamais on ne prouvera que le concours de ces deux puissances , soit aussi absolu qu'on se le persuade communément. En vain m'objectera-t-on que l'air est une cause générale qui soumet à son pouvoir tous les hommes ; sans vouloir se soustraire à sa puissance , ne peut-on pas examiner quelles en sont les limites ? un œil éclairé en reconnoîtra l'étendue , il est vrai , mais il

la verra bornée , cette étendue , par la sage prudence de Dieu-même.

Interrogeons l'Histoire , appellons à notre secours la Physique sous un même point de vûe , celle-ci nous représentera les habitans de ce vaste univers caractérisés par des attributs particuliers , cette autre , après un mûr examen , jugera de la constitution de leurs climats ; & elles décideront toutes deux que l'influence de l'air ne peut dans aucune région , tyranniser le corps au point d'interdire à l'ame l'exercice de ses plus nobles fonctions. L'heureuse position de l'Arabie & de l'Egypte a fait éclore , dit-on , au milieu de leurs peuples les principes des beaux arts. C'est dans le sein de cette terre féconde , qu'on a vû germer les élémens de toutes les sciences. Pourquoi les habitans de ces contrées fortunées sont-ils si différens de ce qu'ils étoient autrefois ? quelle étrange métamorphose ? la nature du climat leur avoit été si favorable d'abord : pourquoi n'est-elle plus leur bienfaitrice ? qu'est devenue cette sagacité , cette pénétration qui les rendoit si profonds dans l'étude des hautes sciences ? L'air d'un siècle a un autre , éprouve à la vérité des variations auxquelles le corps est soumis ; mais comme les émanations de la terre constituent principalement les qualités de

l'air , & comme les qualités de ces émanations dépendent de la nature des corps qui les forment , il s'ensuit que ces corps n'ayant pas pû changer entierement de nature , leurs émanations ne sont pas assez différentes de ce qu'elles étoient autrefois , pour altérer les qualités de l'air au point de causer des changemens aussi prodigieux que nous le remarquons dans les Egyptiens : ont-ils d'ailleurs perdu quelque chose de cette vivacité , de ce feu dont ils étoient doués anciennement ? il a seulement changé d'objet. L'amour des sciences a été remplacé par celui des plaisirs.

S'il est vrai que la bonne température de l'air fasse éclore le bon goût , le génie Espagnol ne devrait-il pas porter l'empreinte de l'excellence de son terrain ? cependant pourroit-on le définir sans tomber dans des contradictions ? Ce peuple a droit de réaliser dans sa vie privée les peintures extravagantes dont le ridicule fait le principal mérite de ses ouvrages.

Les Grecs , autrefois si déliés , sont-ils reconnoissables ? contens de croupir aujourd'hui dans une molle oisiveté , ils cèdent aux nations étrangères la gloire de connoître le prix des ouvrages de leurs peres ; & leur ignorance grossiere forceroit quiconque voudroit les rapprocher de leurs ancêtres

ancêtres , à avouer la différence du parallèle.

Si la température de l'air influe tellement sur le progrès des sciences , si la bonté de cet air produit le bon goût , si les mauvaises qualité le détruisent entièrement , pourquoi voit-on une différence si prodigieuse entre les Athéniens & les habitans de la Beotie ? Dira-t-on que la situation des deux pays a produit cette singularité remarquable ? y auroit-il de la vraisemblance ? ne sçait-on pas qu'ils n'étoient séparés que par le mont Cytheron ? cette distance auroit-elle produit un phénomène de cette espèce ?

N'avons-nous pas vu d'ailleurs des changemens uniformes dans le caractère des mêmes peuples , sans qu'il soit arrivé aucune révolution dans leur climat ? Le Persan , sous Darius , est-il le même que sous le regne des Arsacides ? Avant les victoires de Charles XII , eut-on soupçonné les Moscovites de valeur ? & avant les succès du Czar , eut-on cru qu'on pouvoit les policer ? si la puissance de l'air étoit telle qu'on se l'imagine vulgairement , l'ame des Indiens , amollie en quelque sorte par la chaleur du climat , seroit-elle capable des plus terribles résolutions ? considérons les peuples du nord , un froid glacial en-

E

98 MERCURE DE FRANCE.

gourdit leurs membres , leurs fibres compactes s'émeuvent à peine : manquent-ils pour cela de raison ? n'ont-ils pas le jugement sain ? ne comparent-ils pas avec facilité ? est-il un peuple qui possède à un plus haut degré la perception des rapports. Avouons donc que tout climat peut être celui des beaux arts. Par tout où il y a des hommes , il y a de la raison , du sens , du jugement , & les sciences y peuvent être cultivées ; il n'est donc point de régions inaccessibleles au bon goût , & s'il en est encore où les sciences n'ayent pas pénétré , l'éducation que reçoivent les sujets , les occupations auxquelles l'Etat les oblige de se livrer , la forme du gouvernement , les qualités & les dispositions de ceux à qui ils obéissent , y contribuent , sans doute , plus puissamment que le climat. Ce n'est donc point par les degrés de latitude qu'on mesure l'empire du goût.

(c) Que se proposent les artistes ? l'imitation de la belle nature : quel est le but de l'homme de goût ? de sentir & de juger le degré de cette heureuse imitation. L'objet est commun , les opérations sont différentes : le premier produit , enfante ; le second approuve ou condamne. Une tendre

(c) Objets du goût.

complaisance peut aveugler l'un , sur les défauts de ses plus cheres productions ; l'autre est un juge éclairé , équitable , sévère , quoique sensible. L'idée archetype est pour celui-ci un trait de lumière qui le dirige dans le cours entier de l'exécution de son ouvrage ; elle guide , elle éclaire l'autre dans les décisions les plus délicates. La nature , comme une glace fidele , transforme à tous deux les traits principaux de ce divin original : c'est de ce point qu'ils partent , c'est dans ce centre qu'ils se réunissent. Consultent-ils cette copie ? l'un y lit l'éloge ou la censure de son ouvrage , il y trouve une matiere inépuisable d'imitation ; l'autre y découvre une source de plaisirs épurés , de ces plaisirs réservés au noble & rare exercice d'une faculté sensible & intelligente. L'objet du travail de l'artiste est aussi solide que le domaine de l'homme de goût est étendu ; je vois tous les grands maîtres de l'univers s'envier la gloire d'exciter le plus de mouvemens dans son ame.

(d) Par l'art d'un pinceau créateur , une toile , une foible toile , vit , respire , la fiction prend la couleur de la vérité , l'ame du spectateur frappée , saisie , émue , se

(d) Peinture.

E ij

100 MERCURE DE FRANCE.

livre avec impétuosité aux délicieuses agitations qu'elle éprouve ; chaque trait semble se réfléchir sur elle-même , il s'y imprime , il s'y colore ; rien n'échappe , tout est vivement senti. Ici une touche gracieuse & légère attire , flatte , séduit ; l'homme de goût entre dans le mystère ; il voit la nature sourire à cet artiste bien aimé ; là un craion mâle, vrai, nerveux, peint noblement de nobles objets ; il fixe , il attache , mais il ne fatigue pas ; la vérité fut son guide , le suffrage de l'homme de goût est sa récompense. Quel est ce pinceau fier & méritant ? crée-t-il de nouvelles passions ? non : il maîtrise celles de mon ame ; ce peintre m'étonne , m'effraye , mais il me touche. Ici l'imitation l'emporte sur la réalité ; des objets véritables , mais aussi terribles ne produiroient en moi que des sentimens lugubres ou tumultueux ; sont-ils représentés ? mais l'imitation est moins critique , l'éloignement de l'objet réel me rassure : je goûte le plaisir de l'émotion , je n'en sens point le désordre ; émotion vraiment digne d'un être pensant ; de simples sensations n'en sont pas le terme : des objets ainsi exprimés servent de degrés à l'ame , ils l'élèvent jusqu'à la source des perfections : c'est en elle que l'homme de goût justifie ses plaisirs , & l'artiste ses succès.

(e) Ici, un ciseau donne du sentiment à un marbre froid, brute, insensible; une main le guide, le héros est reproduit. Art heureux qui, pour tenir de plus près à la nature, ne produit que plus difficilement des chef-d'œuvres: en ce genre, les artistes excellens sont aussi rares que les beautés parfaites, ou les héros accomplis. Pour me toucher, j'exige des *Phidias*, ou des *Puget*; des *Praxitelle* ou des *Girardon*. Le fond où ces artistes ont puisé les traits qui vivifient leurs ouvrages, les préserve de l'inconstance de l'esprit humain dans ses jugemens: en quelque siècle que paroissent des morceaux aussi achevés, la copie forcera les hommes malgré leurs préjugés à remonter jusqu'à l'original.

(f) C'est en le consultant que s'est ennobli cet art, né de la nécessité, ébauché par l'ignorance, défiguré & perfectionné par le luxe. L'imitation de la belle nature s'y fait moins remarquer; ce n'est cependant que de sa main qu'il reçoit ses charmes & ses agrémens; elle fit entendre sa voix à Vitruve: il prit goût à ses leçons, l'idée du souverain modele qu'elle offrit à ses yeux lui en développa les principes, & parce qu'il ne s'écarta point de ce guide,

(e) Sculpture.

(f) Architecture.

l'homme de goût l'a établi le législateur de ceux qui lui succéderont à jamais.

(g) Quels plaisirs ne lui procure pas cet art dont le mérite consiste à rendre fidèlement celui des autres : avec quelle vérité n'expose-t-il pas à nos yeux les majestueuses productions de l'Architecture & de la Sculpture. Le burin est l'imitateur du pinceau, sans vouloir en être le rival ; il s'immortalise en éternisant les artistes. Sans doute qu'en faveur des gens de goût la nature a laissé échapper de son sein cet art ingénieux : si elle a fait le serment de ne produire que rarement des grands hommes ; elle l'a modifiée en quelque sorte en confiant à la Gravûre le soin de multiplier leurs chef-d'œuvres. Cet art mérite d'exercer le talent de l'artiste, parce qu'il peut ne travailler que d'après le génie des grands maîtres. Mais si la gloire le touche, que son œil pénétrant se familiarise en quelque sorte avec le sublime de l'idée archétype ; l'exacte observation de cette règle universelle a fait le mérite de ceux qu'il imite, elle seule l'immortalisera comme eux.

(h) C'est par cette voie que se sont placés au temple de Mémoire les créateurs de la

(g) Gravûre.

(h) Musique.

musique. Cette sœur aînée des beaux arts répand l'aménité sur les travaux de l'homme de goût : la douceur de ses accords charme ses sens , son ame épuisée de réflexions reprend une nouvelle activité , après s'être livrée aux délices d'une ivresse momentanée ; l'harmonie suspend sa pensée , comment n'en reconnoît-elle pas les droits ? ceux qu'elle exerce sur elle sont si naturels !

Jusqu'ici l'artiste a fourni aux plaisirs de l'homme de goût ; l'homme de lettres n'y contribue pas moins efficacement. Ceux qu'il lui procure ayant moins à démêler avec la matiere , ont plus de rapport avec la noblesse de son origine , les belles connoissances forment son véritable élément , tous ceux qui cultivent les belles lettres avec succès , ont droit à son estime , parce qu'ils font partie de son bonheur.

(1) Cependant quelque souveraine que soit l'éloquence sur son ame , elle la maîtrise plus souvent qu'elle ne la remplit. O ! vous , qui fûtes l'oracle de votre siècle , Bossuet , l'orateur de ma nation , vos foudres m'annoncent votre puissance , je la reconnois , vous me captivez , vous m'enchaînez ; mais je découvre en portant vos

(1) L'éloquence.

E iv

fers un autre maître que vous ; vous n'êtes point l'orateur dont j'ai l'idée , vous me le représentez seulement. Tant il est vrai que les objets intermédiaires , quels qu'ils soient , ne ralentissent point la marche d'une ame dégagée du prestige des sens ; ils ne forment que le milieu à travers lequel elle s'élève avec rapidité , jusques à la source des perfections.

(*k*) C'est dans cette source que le Poëte puise le sublime dont l'homme de goût connoît si bien les effets. Les auteurs de notre siècle qui ont obtenu son suffrage ont mérité sa critique. L'heureuse alliance d'un sentiment exquis & d'une droite raison , ont établi de tout tems l'homme de goût le juge du poëte ; ce génie formé de deux contraires le jugement & l'enthousiasme.

(*l*) Quelques satisfaisans que soient les objets que j'ai parcourus, l'homme de goût n'y est pas borné : sans prétendre à l'universalité des connoissances , il sçait étendre sa sphere , & ses propres reflexions lui fournissent toujours les plaisirs les plus délicats. L'étude des langues est digne de ses soins ; il s'y livre , mais le désir d'aggrandir son esprit en est plutôt le motif que

(*k*) Poësie.

(*l*) Etablissement des Langues.

l'envie d'orner sa mémoire ; pour lui l'établissement des langues n'est point le résultat de l'assemblage bizarre & fortuit de syllabes & de mots : il voit la connexion intime de l'art de la parole à celui de penser , les efforts réunis du métaphysicien délié , & de l'homme de goût , seuls ont été capables de concevoir & d'exécuter un projet aussi immense.

Avec quelle complaisance ne jette-t-il pas ses regards dans le lointain ? là il découvre les peuples de l'univers tyrannisés par les passions , séparés par la différence des religions , divisés par l'intérêt , & réunis par le goût ; son discernement lui fait appercevoir , il est vrai , que ce point dans lequel les nations conviennent n'est pas indivisible ; mais la nature lui en découvre la cause ; le petit espace qu'elle a laissé libre en donnant plus de jeu aux inclinations de chaque peuple , caractérise leur génie particulier.

J'ai montré que le beau , le vrai en tout genre , faisoient impression sur l'homme de goût. Ce n'est point le tirer de la foule , il a des prérogatives ; représentons-nous les , nous aurons son caractère distinctif. Quoique la faculté de sentir le vrai , le beau , soit la nourriture de toute ame qui n'est point dégénérée , convenons qu'il y a au-

E. v

tant de degrés dans ce sentiment exquis ; que les connoisseurs distinguent de rons différens dans les couleurs. Offrez un tableau aux yeux d'un homme de bon sens sans culture , & à ceux d'un esprit mûri & perfectionné par l'étude ; *il est beau* , s'écrieront ils tous deux : l'expression est la même , l'impression ne l'est pas. Dans le premier , ce tableau reveille une ame oisive , qui avoit oublié d'user de ses richesses ; l'objet sensible renouvelle heureusement l'idée archetype , gravée dans le fond de cet être sans qu'il le soupçonnât. Le défaut de penser l'empêchoit d'en faire une féconde application ; la ressemblance des traits se fait jour , l'ame se ranime , & les perfections de l'original qu'elle ne peut méconnoître la font juger sainement du mérite de la copie. D'un œil pénétrant , mais respectueux , l'homme de goût leve le voile qui interdit au reste des mortels , le spectacle de Dieu même représenté dans ses ouvrages ; l'habitude de réfléchir lui a acquis le droit inestimable d'être en société avec la nature & son auteur. Il saisit avec rapidité tout ce qui a trait à cet objet intéressant ; quoique les objets matériels l'affectent sensiblement , cependant il accorde moins au plaisir d'être ému qu'à celui de comparer & de réfléchir ; chez

lui le sentiment du beau est vif , éclairé , soutenu , son jugement est sain , vrai , irrévocable. Une exacte perception des rapports en est le principe , une profonde connoissance de cause en est le fondement.

Tels sont les titres précieux dont la nature décore ceux qui , par une reflexion continue , ont appris à connoître les perfections de leur auteur dans celles qu'elle renferme elle-même. En vain me flatte-rois-je que ces considérations sur la nature du goût , augmenteront le nombre des amateurs. Réduire sous les loix d'une saine philosophie , ce que quelques personnes , peut-être trop intéressées , vouloient regarder comme abandonné à la bizarrerie des goûts , aux révolutions de la mode , des tems , & à la différente température des climats , c'étoit mon dessein. J'ai fait quelques efforts pour remonter aux sources du beau ; puissent-ils ne pas paroître inutiles à celui dont j'ai soutenu les droits.

Cette suite est de M. Guiard , de Troyes. La premiere partie de son ouvrage a été imprimée dans le Journal de Verdun , mois de Mai 1753.

M É T H O D E S N O U V E L L E S pour ap-prendre à lire aisément & en peu de tems , même par maniere de jeu & d'amusement ,

E vj

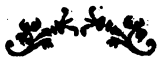
108 MERCURE DE FRANCE.

aussi instructives pour les Maîtres que commodes aux peres & meres , & faciles aux enfans.

Voilà tous les avantages qu'on peut désirer , réunis dans le seul titre. On y joint les moyens de remédier à plusieurs équivoques & bizarreries de l'ortographe françoise : c'est encore un nouveau mérite qu'il n'est pas aisé d'avoir.

Le nom de l'Auteur est presque un chiffre. C'est S. Ch. Ch. R. d. N. & d. P. Comme on ne voit plus d'ouvrage sans épigraphe , celui-ci a la sienne , qui est tirée de S. Jérôme , épître à Læta. *Non sunt contemnenda quasi parva , sine quibus magna constare non possunt.* Il se vend chez Lottin , rue S. Jacques , au Coq. 1755.

Le Libraire avertit qu'on trouvera chez lui au premier Août prochain différens alphabets en quinze planches pour servir de premieres leçons aux enfans. On y trouvera aussi le livre que nous annonçons relié en carton & parchemin pour leur en faciliter l'acquisition.



A R T I C L E I I I.

S C I E N C E S E T B E L L E S - L E T T R E S.

A L G E B R E.

Réflexions sur la méthode employée par M. G. . . . Ecuyer , Officier de Madame la Dauphine & de la Société littéraire de Senlis , pour résoudre le problème qu'il a proposé dans le Mercure du mois de Mai dernier. Par M. Bezout , Maître de Mathématiques.

J'Ai avancé & suffisamment démontré dans le Mercure de Juin dernier , que les nombres 551 , 431 , 311 étoient les seuls qui satisfaisoient à toutes les conditions du problème , & les raisonnemens sur lesquels j'ai appuyé mon assertion ont pû donner à connoître que la forme indéterminée que donnoit M. G. à la solution du problème , ne pouvoit venir que de ce qu'il auroit sous-entendu (par quelque cause que ce puisse être) l'expression de quelques-unes des conditions du problème. C'est l'opinion dans laquelle j'ai toujours été & dans laquelle j'ai été confirmé en

110 MERCURE DE FRANCE.

donnant à x quelques valeurs dans les expressions de x , y , z qu'a données M. G. & en dernier lieu par la lecture de sa méthode.

M. G. après avoir rappelé les 6, 7 & 8^e conditions de son énoncé, poursuit en disant, *l'on fera donc pour remplir les 7 & huitieme conditions cette analogie, &c.* 140 :

$$61 :: \frac{x+9}{4} : \frac{y-4}{7} :: \frac{420p-336q-28}{4} ;$$

$$\frac{210p-105q+7}{7} ; \text{ au moyen de cette ana-}$$

logie, il réduit à une seule x les deux indéterminées p & q , & transforme les valeurs préparées de x , y , z en celles qu'il avoit annoncées.

Mais la solution est-elle achevée ? toutes les conditions du problème ont-elles été parcourues & exprimées ? Il me semble que non ; car je ne vois aucune expression du rapport de la perte faite au premier poste à la perte faite au troisieme.

Cependant, dira-t-on, les nombres 551, 431, 311 trouvent par cette méthode, satisfont à toutes les conditions du problème ? cela est vrai ; mais c'est par hazard. Un nombre qui satisfait à certaines conditions demandées a encore la propriété de satisfaire à beaucoup d'autres qu'on ne lui demande pas. D'ailleurs pour se convaincre que c'est par hazard qu'ils satisfont à

cette dernière condition : on n'a qu'à résoudre le problème comme s'il étoit énoncé sans cette même condition , & alors la question qui sera effectivement indéterminée aura pour les nombres les plus simples qui remplissent les conditions , les mêmes nombres 551 , 431 , 311.

Je ne crois pas non plus qu'on dise que le rapport de la perte faite au premier poste à la perte faite au second , détermine ces deux choses ; 1°. le rapport de la perte faite au premier poste à la perte faite au troisième ; 2°. que la perte faite à ce troisième poste soit le tiers du nombre des troupes qu'on y avoit envoyées : le problème dans ce cas seroit à la vérité indéterminé , & on auroit eu raison de sous-entendre la dernière condition , parce qu'elle auroit été renfermée dans la précédente ; mais c'est ce qu'on ne voit point & qu'on ne peut voir , car les équations que fournissent ces deux conditions , sont très-différentes & ne peuvent être conclues l'une de l'autre.

Il suit de là 1°. qu'abstraction faite des nombres 551 , 431 , 311 , tous les autres qui sont annoncés dans le Mercure de Mai , doivent manquer à la huitième condition , & ils y manquent en effet.

2°. Qu'abstraction faite des mêmes

112 MERCURE DE FRANCE.

nombres 551, &c. tous les autres qu'on propose de nouveau, comme trouvés par la huitieme condition manquent nécessairement à la septieme, & ils y manquent en effet.

Enfin de ce que des deux différentes manieres qu'on propose pour trouver x , y , z , la premiere en omettant (ainsi qu'il paroît) la huitieme condition; la seconde en omettant la septieme condition, il en résulte des valeurs différentes; on en doit, ce me semble, conclure que les septieme & huitieme conditions sont très-différentes entr'elles; qu'elles doivent par conséquent fournir chacune une équation & déterminer le problème, ainsi que je l'ai avancé.

Nous donnerons le Mercure prochain la réponse de M. G. dans laquelle il a la noble franchise de convenir qu'il s'est trompé, & que son problème est en effet déterminé comme M. Bezout le prétend.



HISTOIRE NATURELLE.

Lettre à l'Auteur du Mercure.

MONSIEUR, il est indifférent de quelle façon l'on enrichit la République des Lettres, soit par des ouvrages suivis, soit par des morceaux détachés, soit même par des Almanachs, nous avons toujours obligation à ceux qui cherchent à nous instruire; mais dans quelque ouvrage que ce soit, il faut être vrai : c'est ce qui manque dans la lettre de M. l'Abbé Jacquin sur les pétrifications d'Albert. *

L'eau du puits du sieur de Calogne est effectivement à trente - cinq pieds jusques à son niveau, mais la carrière n'en a pas tant; elle n'a, comme on l'a dit dans l'almanach d'Amiens, que vingt à vingt-deux pieds de profondeur. Il y a de la contradiction dans ce que dit M. l'Abbé Jacquin. L'eau du puits est à trente-cinq pieds, & il donne quarante-huit à cinquante pieds de profondeur à la carrière; or comment auroit-on pû creuser quinze pieds au-dessous de l'eau sans en être inondé? cepen-

* Premier Mercure de Juin 1755, pag. 132.

114 MERCURE DE FRANCE.

dant toute la carrière est totalement sèche ; & ce puits la traverse dans le milieu ; c'est par lui que le fleur de Calogne a monté les pierres qu'il a tirées.

Il est à remarquer que les ponts qui se trouvent sur la rivière d'Albert , n'ont pas à vûe d'œil plus de dix pieds sous voûte , & que cette rivière est pleine de sources.

Les terres sont de différentes nuances-brunes dans la carrière , ainsi que les pétrifications , mais il est vrai qu'elles blanchissent à l'air.

Il sembleroit , suivant M. Jacquin , que les coquillages qui se trouvent dans cette carrière sont pétrifiés ; ils ne le sont nullement , ils sont au naturel.

M. Jacquin n'a pas bien visité les marais ; s'il l'avoit fait avec attention , il y auroit trouvé des fougères , sur-tout lorsqu'il y a des arbres , & que le sol est sablonneux.

Il faut sçavoir exagérer pour donner soixante pieds à la cascade ; quand M. Jacquin reviendra dans sa patrie , qu'il prenne la peine de retourner sur les lieux la roise à la main , qu'il prenne ses mesures perpendiculaires , alors il pourra donner des dimensions justes.

Comme je crois que ces réflexions peuvent être de quelque utilité pour les cu-

JUILLET. 1755. 115

rieux , je crois aussi devoir vous les envoyer , Monsieur , pour être insérées dans votre Mercure du mois prochain.

Je n'ai ici que l'intérêt du vrai , c'est pourquoi il est inutile de me nommer.

J'ai l'honneur d'être , &c.

A Peronne , ce 15 Juin 1755.

M E D E C I N E.

Lettre de M. Dequen , Docteur en Médecine , de la Faculté de Montpellier , à un Médecin de ses amis , sur un accident arrivé dans le cuveau de M. le Comte de la Queuille , Brigadier des armées du Roi , Colonel du Régiment de Nice , au château de Chateaugay , près de Riom en Auvergne.

Avez-vous entendu parler , Monsieur , d'un accident arrivé chez M. le Comte de la Queuille , à Chateaugay , le 24 du mois d'Avril dernier ? il n'est pas , on peut le dire , absolument nouveau ; mais il me paroît accompagné de circonstances assez frappantes pour mériter peut-être un peu de votre attention.

On avoit achevé de vuidier le matin une

cuve où l'on avoit conservé pendant l'hiver six à sept cens pots de vin de notre mesure, qui, comme vous le sçavez, à quinze pintes le pot, font un objet de neuf à dix mille pintes de Paris.

Environ trois quarts d'heure après l'avoir découverte, le sommelier de la maison, nommé Joli, eut l'imprudence de commander à un jeune domestique de seize à dix-sept ans d'y entrer avec un balai pour la nettoyer & en faire sortir la lie. Cet enfant lui représenta le danger auquel il vouloit l'exposer, & qu'il devoit d'autant plus connoître que peu de jours avant il étoit sorti lui-même à la hâte & à demi-mort d'une cuve pareille, quoique découverte depuis sept à huit jours. Joli s'obstina, on ne sçait pas trop pourquoi, & le petit domestique effrayé de ses menaces eut le malheur de lui obéir; mais à peine fut-il descendu dans la cuve qu'il tomba roide, sans connoissance & sans mouvement. Joli ne l'entendant pas travailler ni répondre aux commandemens réitérés qu'il lui en faisoit, vit bien alors, mais trop tard, les suites de son imprudence; il saute dans la cuve pour le secourir, en criant à un marmiton qui se trouvoit aussi dans le cuvage, de lui faire venir du secours. Il se baïsse pour relever

l'enfant qui se mouroit, & tombe dans le même état que lui.

Le marmiton court au château, il trouve dans la cuisine un payfan, un des Gardes-chasse, le Cuisinier & un laquais; il leur apprend l'embarras de Joli. On vole à son secours. L'alarme se répand dans le château: Maîtres, Domestiques, tout le monde s'empresse de gagner le cuvage. Le payfan qui étoit un jeune homme de vingt-deux ans, fort & vigoureux, arrive, & descend le premier dans cette cuve funeste, il veut encore se baisser pour relever ces deux personnes qu'il voyoit sans mouvement, & dans l'instant, comme s'il eût été frappé de la foudre, il tombe lui-même immobile, & pour ainsi dire mort. Le Garde-chasse qui venoit après lui suit son exemple, & subit le même sort.

Le Cuisinier qui descendoit le troisième, voyant ce triste spectacle, & se sentant tout-à-coup étouffer par les vapeurs qui s'élevoient, remonte au plus vite au haut de la cuve, il arrête le laquais qui avoit déjà une partie du corps dedans, & tous deux hors d'état de secourir les mourans, bornèrent leurs soins à empêcher de descendre ceux qui les suivoient; mais le zèle de tous ces domestiques pour sauver la vie à leurs camarades étoit si grand,

118. MERCURE DE FRANCE.

qu'ils voyoient à peine un danger aussi effrayant. Un paltrenier se jette dans la cuve, & se trouve pris aussi tôt; mais comme le haut en étoit déjà bordé de beaucoup de monde, il fut assez heureux pour qu'on le saisi aux cheveux dans le moment qu'il alloit tomber, & qu'on le retira évanoui. Il en fut de même d'un postillon, à qui on passa une corde sous les bras dans le tems qu'il descendoit, & qu'on arracha à la mort par ce moyen; ils revinrent l'un & l'autre dès qu'ils furent exposés à l'air extérieur.

Dans le trouble où l'on étoit, ne voyant aucune ressource pour retirer ces quatre hommes de la cuve, on prit le parti de la rompre; mais comme les cercles en étoient très-forts, garnis de bandes de fer, & que les douves en étoient unies par des chevilles, l'opération fut longue, & ces malheureux étoient morts, lorsqu'on fut à portée de leur donner du secours.

Cependant on avoit envoyé chercher un Chirurgien au bourg le plus près. Dès qu'il fut arrivé, on essaya de les saigner; il ne sortit de sang qu'une ou deux gouttes de l'ouverture qui fut faite au plus jeune, qui le premier étoit entré dans la cuve. Les autres n'en donnerent pas. On leur jeta de l'eau au visage; on leur mit

des eaux spiritueuses dans la bouche & dans le nez. Tous ces soins furent inutiles. Il ne parut aucun signe de vie.

Il est constant , Monsieur , qu'on ne peut attribuer la cause de ces morts , qu'aux vapeurs ou esprits ardents du vin qui s'étoient ramassés dans cette cuve , & qui continuoient de s'exhaler de la lie qui y restoit. On ne peut pas en reconnoître d'autre. Le vin étoit très-naturel & fort bon. Il avoit été vendu en détail à des marchands de nos montagnes , qui en avoient débité déjà la plus grande partie dans leurs cabarets , sans que personne se fût plaint d'en avoir reçu la moindre incommodité. J'aurois bien souhaité avoir été averti à tems pour voir par l'ouverture de ces cadavres les effets que ces esprits pénétrants avoient produits sur les différentes parties qui en avoient souffert l'impression. M. le Comte de la Queuille qui me fit appeller deux jours après pour voir Madame la Comtesse son épouse , que la frayeur & la douleur de cet événement avoient fort incommodée , me dit avoir été fâché de ne me l'avoir pas mandé plutôt ; mais qu'il n'y avoit pensé qu'après l'enterrement.

Je fus donc forcé de me borner à interroger ceux qui avoient manqué à être

enveloppés dans ce malheur. Le palfrenier & le postillon ne me donnerent pas de grands éclaircissmens. La maniere prompte dont ils avoient été pénétrés de la vapeur, la connoissance qu'ils avoient perdue à l'instant, ne leur avoient pas laissé le tems de s'appercevoir de ce qui avoit produit leur évanouissement. Le Cuisinier qui n'avoit reçu cette vapeur qu'à demi, & qui s'étoit toujours reconnu, fut plus en état de me rendre compte de ce qu'il en avoit ressenti. Il me dit qu'elle lui étoit montée au nez avec tant de force, qu'il en avoit été subitement étourdi, & qu'il avoit en même-tems & par la même cause, senti que la respiration lui manquoit.

Je m'informai aussi de l'état de ces malheureux après qu'on les eût retirés de la cuve ; ils étoient semblables en tout à ceux qui sont morts suffoqués. Une Demoiselle qui avoit travaillé à leur donner du secours, m'en dit une seule particularité qui l'avoit frappée : c'est qu'en leur ouvrant la bouche pour y introduire des eaux spiritueuses, elle avoit trouvé leurs gencives, leurs dents, leur palais & leur langue, blancs, desséchés & comme à demi-cuits. J'en conclus que ces vapeurs volatiles & pénétrantes ont produit deux principaux effets, que je regarde comme
la

la cause de la mort presque subite de ces quatre hommes, 1°. qu'entraînées par l'air avec abondance & rapidité dans la cavité du nez & des sinus qui y aboutissent, elles ont secoué & picoté vivement les petites pointes nerveuses de la membrane pituitaire faciles à ébranler. Cette irritation communiquée au cerveau a produit dans tous les nerfs une contraction spasmodique, une constriction qui a intercepté dans l'instant l'écoulement des esprits animaux vers les organes des sens & vers les muscles; ce qui a donné lieu à la privation subite des sensations & des mouvemens.

2°. Qu'entraînées pareillement au tems de l'inspiration dans la trachée artère & dans les poulmons, elles les ont crepés, desséchés & comme cuits, ainsi qu'on l'a observé aux gencives, au palais & à la langue; ce qui a rendu les vésicules d'autant plus incapables d'être dilatées, & de céder à l'impulsion de l'air, que ce fluide toujours extrêmement chargé de ces vapeurs, & conséquemment peu élastique, au lieu de vaincre cette résistance ne faisoit que l'augmenter de plus en plus par l'irritation continuelle des esprits qu'il y portoit sans cesse; de sorte que la respiration bientôt suffoquée a produit nécessairement une cessation totale de la circula-

tion du sang , qui dans quelques minutes a fait périr ces malheureux.

Ce que j'avance se trouve confirmé par le prompt rétablissement du palfernier & du postillon , qui ont eu le bonheur d'être retirés de la cuve avant que les poulmons eussent été considérablement affectés. Assez élastique pour en vaincre la résistance, l'air extérieur a rétabli la respiration , & rendu à la circulation sa liberté naturelle. Le postillon a seulement conservé pendant quelques jours un affoiblissement , effet sensible des violentes secousses que les nerfs avoient souffertes.

Il n'est pas nouveau , comme je l'ai annoncé , Monsieur , de voir périr des gens dans de grandes cuves en foulant une vendange qui fermente. Enivrés & étourdis par les esprits que la fermentation évapore , ils tombent dans le vin , & périssent bientôt noyés s'ils ne sont pas secourus à tems ; mais dans ce cas-ci il paroît singulier de les voir périr presque subitement dans une cuve vuide , où il y avoit à peine deux ou trois lignes de lie répandue sur le fond , dans une cuve découverte depuis plus de trois quarts-d'heure ; de voir enfin arriver cet accident au mois d'avril , dans un tems où la fermentation n'est plus sensible. On peut cependant rendre raison de ces effets surprenans.

1°. On sera moins étonné de la promptitude de la mort de ces quatre hommes , si l'on fait attention qu'ils se sont tous baissés ; le petit domestique pour balayer & faire sortir la lie , & les trois autres successivement pour relever ceux qui étoient tombés avant eux ; qu'en inclinant ainsi la face vers le fond de la cuve & en s'enfonçant dans le plus épais de la vapeur ils l'ont humée directement avec la plus grande abondance , & se sont exposés à la plus vive impression ; au lieu que le Cuisinier qui n'y est pas entièrement descendu & qui est demeuré debout , n'en a reçu qu'une petite portion , qui n'ayant agi que foiblement lui a laissé le tems de gagner le haut de la cuve , & de retourner à l'air pur.

2°. On trouve dans la configuration & dans la situation de cette cuve la raison du second effet ; c'est-à-dire comment les vapeurs avoient pu s'y ramasser en une aussi grande quantité dès qu'il n'y avoit pas de vin , & y demeurer renfermées malgré la communication qui depuis trois quarts-d'heure étoit ouverte avec l'air extérieur. C'étoit une grande cuve , d'environ neuf pieds de profondeur , dont la circonférence ne répondoit pas à la hauteur , faite en forme de cône coupé , qui avoit son fond

F ij

à la base & l'ouverture au sommet , dont l'ouverture enfin étoit peu éloignée du toit du cuvage : A quoi on peut ajouter que le vin n'en ayant pas été tiré tout d'un trait mais à reprises , les esprits qui s'exhaloient sans cesse de celui qui y restoit , au lieu de s'attacher à la couverture de la cuve , comme il seroit arrivé si elle avoit continué d'être pleine , se répandoient & demeuroient suspendus dans l'air qui prenoit à chaque fois la place du vin tiré ; de sorte que la Cuve s'est trouvée remplie par degrés d'un air extrêmement chargé de ces vapeurs , dont les plus basses n'ont pas pu se dissiper , soit à cause de la profondeur de la cuve , soit à cause de sa figure conique & de la moindre étendue de son ouverture , soit enfin à cause de la proximité du toit.

3.^o. Les raisons que je viens de rapporter , font assez voir comment l'évaporation ordinaire qui se fait du vin , a pu , sans le secours de la fermentation , fournir beaucoup de vapeurs dans cette cuve. Il faut observer de plus que la chaleur printanière qui ranime & fait monter la sève dans les plantes , excite dans le vin une seconde fermentation , qui , quoique moins sensible que la première , ne laisse pas d'être considérable. Les vins blancs spiritueux ,

tels que ceux de Champagne , mis en bouteilles au mois de Mars & d'Avril les cassent , font partir les botichons , & s'é-lancent en mousse par l'ouverture. Ils sont tranquilles au contraire , & ne produisent aucun de ces effets violens si on les y met dans d'autres saisons : Or c'est précisément sur la fin de Mars & dans le courant d'Avril que cette cuve avoit été vidée , c'est-à-dire au tems de cette seconde fermentation , & elle a dû être très-grande dans une aussi grande quantité de vin , parce que les chaleurs ont été très-vives pendant tout ce tems dans cette province , & que cette cuve étoit placée à côté d'une porte exposée au plein midi ; il n'est donc pas surprenant qu'il s'y soit fait une grande évaporation d'esprits.

Il me semble qu'on peut comparer cette cuve à une espece de méphitis. La seule différence que j'y vois , c'est que là ce sont des vapeurs minérales , sulphureuses ou salines , & qu'ici ce sont des soufres végétaux , exaltés & volatilisés par la fermentation. Je trouve une certaine affinité entre ses effets & ceux de la fameuse Mofète de la Grotte du Chien , près du lac Agnano dans le royaume de Naples. Les hommes plongés dans la vapeur de la cuve , comme les animaux plongés dans celle de la

126 MERCURE DE FRANCE.

grotte sont tombés subitement évanouis, & sont morts bientôt dès qu'il n'a pas été possible de les en retirer assez vite. Ceux qui ont eu le bonheur d'être remis promptement à l'air extérieur, sont revenus de même sans aucune suite fâcheuse ; & si les hommes sont tombés sans mouvement dès l'instant qu'ils se sont baissés dans la cuve, au lieu que les animaux dans la vapeur de la grotte s'agitent quelque tems par des mouvemens convulsifs, cela vient sans doute de ce que cette vapeur plus grossière & moins pénétrante que les esprits ardens du vin, ne porte pas au nez, & n'affecte pas le genre nerveux, de manière à y causer cette constriction subite, qui a intercepté le cours de ces esprits.

Dans l'impossibilité où l'on étoit de retirer assez vite ces malheureux de la vapeur, y auroit-il eu quelque moyen de les empêcher de périr ? Je crois qu'en arrosant le dedans de la cuve de beaucoup d'eau, on y auroit peut-être réussi. D'un côté les gouttes de ce fluide en se précipitant, auroient précipité avec elles les esprits répandus dans l'air, & lui auroient rendu sa pureté & son ressort ; & de l'autre celles qui seroient tombées sur le corps de ces mourans, auroient pu en rappelant la force systaltique des vaisseaux, ranimer

la circulation qui s'éteignoit. L'expérience apprend que les animaux à demi-suffoqués dans la grotte du Chien reprennent beaucoup plus vite leurs esprits , si on les plonge dans l'eau du lac Agnano ; mais il auroit fallu employer ce moyen à tems : ce qui auroit été difficile dans ce cas , à cause de l'éloignement qui se trouve du cuvage à la fontaine.

Enfin , Monsieur , si cet accident est pour ceux qui sont dans le cas de faire vider de pareilles cuves , un avertissement de ne point y exposer personne sans avoir donné à la vapeur le tems de se dissiper , ou du moins sans l'avoir précipitée avec de l'eau , il n'en présente pas un moins important pour ceux qui font un usage immodéré du vin & des liqueurs ardentes ; car si ces esprits appliqués au-dehors ont produit des effets aussi prompts & aussi funestes , combien ne doivent-ils pas en produire de fâcheux , lorsque pris intérieurement avec excès , & circulant dans la masse des humeurs ils se portent au cerveau , & agissent immédiatement sur les fibres médullaires & nerveuses ?

J'ai l'honneur d'être , &c.

A Riom en Auvergne , le 15 Mai 1755.

Lettre à l'Auteur du Mercure.

MONSIEUR, j'ai toujours eu des doutes obstinés, sur la possibilité où nous sommes, de reconnoître infailliblement par l'ouverture des cadavres, les causes éloignées & immédiates des maladies du corps humain. M. l'Abbé Raynal votre prédécesseur, assure néanmoins dans le *Mercur* de Septembre 1751, pages 149 & suivantes, » que les avantages qui résultent » de l'ouverture des cadavres, soumettent » alors à l'examen des sens, la cause même » qui avoit produit la maladie, &c ».

C'est à l'occasion des observations Anatomiques tirées de l'ouverture d'un grand nombre de cadavres, propres à découvrir les causes des maladies, & leurs remèdes, par M. Barrere, médecin à Perpignan, &c. que M. l'Abbé Raynal, nous donne ce moyen presque comme certain de nous instruire sur cette matière. J'ai parcouru avec des yeux avides, & j'ai lu ensuite avec toute l'application possible le Livre en question, Edition de 1753, mais je n'y ai point trouvé ce que l'Auteur & M. l'Abbé Raynal promettent. Si on nous eut promis de nous montrer par l'ouverture des cadavres les causes certaines de la mort, au lieu

de celles des maladies, on y auroit infiniment mieux réussi. En effet, Monsieur, qu'apperoit-on dans la tête d'un homme mort d'une fièvre maligne, d'une phrénésie, d'une apoplexie & dans les maladies causées par de fortes passions de l'ame. Comme dans les six premières observations de l'Auteur, on trouvera les vaisseaux de la dure-mere & ceux du cerveau, farcis & gorgés d'un sang épais & noirâtre, quelque épanchement de sérosités dans l'un ou l'autre des ventricules, des grumeaux de sang caillé dans les sinus, qu'on prend pour des concrétions polipeuses; il est aisé de sentir que ces accidens sont plutôt l'effet de la maladie, que sa cause, & que ces mêmes effets sont évidemment celle de la mort. Un empième, des dépôts particuliers dans le poulmon, & les ulcères qu'on trouve dans l'ouverture des cadavres de ceux qui sont morts d'une de ces maladies de poitrine, n'annoncent pas la cause qui a produit ces désordres, mais seulement leurs effets, en faisant succomber le malade à la force de ces accidens, lorsque la capacité de la poitrine a été remplie par un épanchement, qui a suffoqué le malade, ou que son poulmon a été fondu en partie, par d'abondantes supurations, &c. Voilà donc encore des causes de mort, & non de

maladies. Les eaux épanchées dans le ventre d'un hydropique, sont-elles la cause de l'hydropisie ; un abcès au foye se produit-il de lui-même , pour causer les accidens qui font périr le malade , non sans doute ; & quoiqu'on sçache en général que cet abcès est la suite de quelque inflammation locale ou générale de ce viscère , on n'est pas plus instruit , sur ce qui a donné lieu à cette inflammation , pour être en état de l'attaquer dans son principe , & de la prévenir même afin d'éviter de bonne heure les suites funestes qu'elle peut avoir.

En attendant , Monsieur , le grand ouvrage que Monsieur Barrere doit publier , & dont celui qu'il a donné n'est que l'esquisse , je persiste toujours dans mes doutes sur l'insuffisance de l'ouverture des cadavres pour découvrir la cause des maladies. Je souhaite ardemment qu'il réussisse , mais ce ne sera assurément pas comme il a déjà fait , en prenant les effets d'une maladie pour sa cause.

Je vous prie , Monsieur , d'insérer la présente dans un de vos Mercurès , non dans la vûe de diminuer en rien le mérite de l'ouvrage de M. Barrere , mais seulement pour convaincre de plus en plus le public , qu'il est des causes insensibles de maladies , que toute la sagacité de l'esprit

J U I L L E T. 1755. 131

humain , ne ſçauroit appercevoir , & que dans bien des cas , l'Aphoriſme d'Hippocrate , *ſublata cauſâ tollitur effectus* , eſt d'une exécution impoſſible.

J'ai l'honneur d'être , &c.

A Toulouſe , ce 25 Avril 1755.

C H I R U R G I E.

Lettre écrite à M. M Profefſeur en Chirurgie , par M. Boucher , Capitaine d'Infanterie.

C'Est un époux , Monſieur , qui va vous entretenir ; c'eſt un militaire qui va vous écrire ; c'eſt aſſez vous en dire pour mériter votre indulgence. Ce préambule vous feroit inutile ſi j'étois initié dans l'art de la Chirurgie. Ecrivant à un maître tel que vous , je n'aurois beſoin que de m'énoncer , vous m'entendriez clairement ; mais il s'agit de vous parler une langue qui m'eſt étrangère , & de vous donner à deviner le plus aiſement que je pourrai. Ce fera donc , Monſieur , l'amour conjugal qui fera mon interprète ; c'eſt lui qui m'engage aujourd'hui à vous rendre compte d'une maladie que j'ai d'autant mieux écu-

Fvj

diée qu'elle m'a tant effrayé pour les jours de ma chere femme.

Vous ne me remettez peut-être plus, Monsieur, & par conséquent il est nécessaire de vous dire qui je suis. Mon nom n'est pas suffisant pour vous remettre sur la voie : il faut vous dire qu'au mois de Décembre dernier je vous invitai chez moi, rue Poissonniere, avec M. M.... Chirurgien major de l'Hôtel-Dieu, pour vous consulter sur la maladie dont ma femme étoit atteinte depuis treize ans. Cette maladie, Monsieur, étoit la plus terrible fistule qu'on ait jamais eue. Ma femme est créole, de l'isle de Bourbon, & elle attribue cette maladie à une chute qu'elle fit quelques années avant que je l'épousasse, d'une terrasse de vingt pieds de haut pour le moins. Cette chute ne lui causa que quelques douleurs & meurtrissures qui se dissipèrent en peu de tems, par les secours qu'on lui donna. Elle n'eût aucun symptôme de fistule, mais un an après notre mariage elle mit au monde un fils, soit effet de la grossesse ou de la couche, elle commença à sentir des douleurs à l'anus, qui cessèrent néanmoins lorsqu'elle fut relevée & rétablie de cette premiere couche. Elle fut environ trois ans sans devenir enceinte, pendant lequel tems elle

ne sentit aucune douleur ; mais l'étant devenue , sur le neuvieme mois de sa grossesse il se forma en neuf jours un dépôt si considérable qu'elle souffrit nuit & jour toutes les douleurs qu'un panaris violent peut occasionner. Les Chirurgiens de l'isle peu au fait de leur métier , encore moins de ces sortes de maladies , ne regarderent ce dépôt que comme un abcès. Lorsque la matiere fut bien formée la tumeur perça d'elle-même , & vuida une quantité prodigieuse de pûs. Cette évacuation soula-gea subitement & totalement la malade qui accoucha le lendemain d'une fille qui se porte très-bien aujourd'hui. Nos Docteurs laisserent fermer le sac de lui-même , & sans doute le loup fut enfermé dans la bergerie , puisqu'à une troisieme grossesse l'abcès reparut. Pour lors d'autres Chirurgiens de vaisseaux qui se trouverent là , martyriserent la malade à grands coups de bistouris , & s'efforcerent de cueillir un fruit qui n'étoit pas mûr , & qu'ils ne connoissoient sans doute pas ; cependant elle accoucha d'un garçon bien à terme , mais mort par une peur qu'un incendie avoit causée à la mere chez elle. L'abcès disparut donc encore , & tant que ma femme ne devenoit pas grosse elle ne se sentoit de rien. A la quatrieme grossesse l'abcès re-

commença , à la cinquieme de même ; & enfin à la sixieme qui est arrivée l'année dernière , il se forma sur le dernier mois. Mon épouse souffrit beaucoup , le Chirurgien du logis qui avoit soin d'elle depuis son arrivée en Europe , me confia que cet abcès étoit fistuleux , pour lors je lui rapportai tout ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire , & il la pansa en conséquence. Elle étoit trop avancée dans sa grossesse pour entreprendre la guérison d'une pareille maladie ; mais loin de la traiter comme on avoit fait aux Indes , au contraire il eut grand soin de conserver cet abcès ouvert , & de donner issue à la matiere qu'il fournissoit journellement ; il la pansoit deux fois par jour , & au terme de neuf mois elle accoucha d'une fille pleine de santé , & cela sans accident. Le Chirurgien de la maison continua à la panser exactement pendant deux mois depuis sa couche , après lequel tems il me conseilla lui-même de vous appeller au secours , me déclarant que la maladie étoit une fistule.

Voici , Monsieur , où la grande histoire commence. Vous eûtes la bonté de vous rendre chez moi avec M. M. . . . mon Chirurgien y étoit , & on vous rendit compte de tout ce que je viens de vous

répéter. La malade étoit bien prévenue qu'elle avoit une fistule , mais elle n'étoit point portée pour l'opération , parce que quelques personnes lui avoient conseillé les caustiques. Vous fondâtes vous-même le mal , & suivant votre avis , ainsi que celui de M. M. . . . vous jugeâtes que c'étoit une fistule borgne ; même , me dites-vous alors , sans clavier & sans que l'intestin fût offensé , car vous supposiez encore une grande distance entre le vice & l'intestin. Eh bien , Monsieur , l'événement a fait voir le contraire , & je m'en suis convaincu par ce que j'ai vû. Mais suivez moi , s'il vous plaît : vous jugeates donc la fistule borgne ordinaire , en un mot point considérable ; je vous demandai ce qu'il y avoit à faire , vous me fites l'honneur de me dire qu'il falloit faire l'opération , que cela seroit peu de chose , & que ma femme n'avoit aucun risque à courir ; je vous dis que la malade ne s'y résoudroit jamais , & qu'elle préféreroit de se faire guérir par les caustiques. M. Brassant , me dites - vous sur le champ , peut la guérir ; mais je suis surpris qu'on préfere des souffrances de cinq à six mois à une minute & demie. Cependant , continuez-vous , je vous conseille de commencer par lui guérir l'esprit. Elle préfere ce

138 MERCURE DE FRANCE.

remède , il faut le lui donner. Il détruit par le feu ce que le nôtre détruit par le fer. Ho ! nous y voilà , Monsieur. Riez tant qu'il vous plaira de mon extravagance ; mais je ne veux point disputer avec vous. Je prétens vous prouver que les événemens dont je vous ai parlé , sont seuls capables de faire connoître les maladies. De plus , je prétends vous démontrer que la méthode des caustiques est préférable à l'opération , sur-tout à de pareilles fistulles. Je vous vois déjà me railler & me tourner en ridicule : n'importe , je me hazarde , & m'encourage ; c'est que ma femme est guérie. Je commence.

La fistulle , Monsieur , me paroît à présent un terrier de lapin , lequel dans l'intérieur forme la figure de ziczac. Si je pousse un bâton par son ouverture , il arrive que je trouve bientôt une résistance , mais ce n'est pas le fond du terrier ; & quand j'emporterois toute la surface , jusqu'à la profondeur qui en a procuré la résistance au bâton , je n'aurois pas encore découvert le fond de mon gîte. Or la sonde me paroît de même dans une fistulle à un pouce , deux pouces , & plus , si vous voulez ; elle peut sentir un arrêt qui paroît être le fond , mais souvent ce n'est que l'endroit où le sinus prend un détour , & qui s'étend encore à une

certaine profondeur , où il en prend encore une autre. Comment la sonde peut-elle nous dire tout cela ? Non , il est donc impossible de juger d'une fistulle par la sonde , & pour voir ce qu'il y a dans un vase , il faut le découvrir. Je sçais qu'avec l'instrument on emporte plus que moins , & qu'ensuite les ciseaux suppléent au besoin , mais le sang accable & peut fort bien empêcher de voir un malin sinus qui poursuit sa route bien au-delà de ce qu'on s'imaginait ; néanmoins l'opération guérit radicalement la fistulle , je le sçais , j'en conviens ; mais jamais elle n'eût guéri celle de ma femme , puisque l'instrument n'auroit pû aller à la profondeur , & qu'encore une fois on ne la croyoit pas considérable. Je suis moralement sûr qu'elle eût été manquée , elle n'auroit pas été la première ; mais en outre quel risque n'eut-elle point couru ? les souffrances des pansemens , les douleurs de la garde-robe , les risques du dévoiement , d'une fièvre , d'une hémorragie ; en un mot , un nombre de jours dans un lit à souffrir & à vivre sans manger. Or par la méthode de M. Brissant avec son caustique , il est impossible qu'il manque une fistulle , lorsqu'il la traitera lui-même , & son malade ne court aucun des risques que je viens de dire ; il est vrai qu'on

138 MERCURE DE FRANCE.

souffre le martyre. On dit qu'il en a guéri & qu'il en a manqué : je soutiens qu'il n'en a manqué aucun , à moins que ce soit des gens auxquels les douleurs ont fait abandonner le remede ; mais quand on voudra les souffrir , on est sûr de la guérison. Il n'y a peut-être jamais eu personne que ma femme qui ait souffert une quantité si prodigieuse de caustiques, puisqu'elle en a eu 33 ; mais si elle avoit abandonné au trentieme , sûrement elle n'eût point été guérie. J'appelai donc M. Brassant le lendemain de votre visite. Je ne lui parlai point de la consultation qui avoit été faite la veille , je lui dis simplement que ma femme étoit attaquée d'une fistulle depuis 13 ans. Je lui fis le détail de cette maladie tel que j'avois eu l'honneur de vous le faire , & j'ajoutai que la malade ayant oui parler de sa méthode la préféroit à l'opération. Il vit son mal & le considéra long-tems ; il tâta les environs , & jugea que la fistulle étoit considérable , assurant que l'intestin étoit offensé ; mais qu'il étoit sûr de la guérison radicale , si la malade vouloit avoir de la confiance & du courage , parce que son remede étoit violent : ma femme s'y livra toute entiere , sur-tout espérant de pouvoir guérir sans opération. Elle lui demanda le régime qu'elle avoit à suivre ; mais quelle

fut sa joye & sa surprise lorsque M. Brassant lui dit qu'elle n'avoit qu'à vivre à son ordinaire & conserver son apétit.

Avouez, Monsieur, que voilà un régime bien doux & bien différent de celui que l'opération exige. La malade avoit été préparée, & deux mois s'étoient écoulés depuis sa couche, ce qui fit que M. Brassant la commença le lendemain 10 Décembre 1754. Il lui appliqua le premier caustique à 9 heures du matin, qui fit l'effet qu'il en attendoit. La malade souffrit la douleur que ce remède lui causa avec un courage héroïque; elle souffroit, mais elle disoit elle-même que c'étoit supportable. M. Brassant vint la voir le soir, & il fut surpris de trouver une femme si courageuse. Le lendemain matin il vint la panser, les caustiques avoient brûlé une quantité de chairs qui commençoient à former un escard, ils avoient occasionné un gonflement considérable dans toutes les parties spongieuses & vicieuses. Le troisième jour cet escard tomba & occasionna une ouverture assez considérable, procura la facilité à M. Brassant de voir différens sinus renfermés dans cette partie; il les attaqua les uns après les autres par ses caustiques, & plus il en détruisoit, plus l'ouverture s'agrandissoit & la profondeur paroissoit.

Après que la malade eut supporté dix à douze caustiques, pour lors M. Brassant vit clairement toute l'étendue du mal; il s'aperçût que l'intestin étoit percé, qu'un sinus se poursuivoit droit au gros boyau; il tint toujours ce sinus découvert, & s'attachant à détruire toutes les parties qui l'environnoient & qui étoient offensées; il y parvint par la suite, & c'est ce qui prolongea la guérison: pour lors, il ne lui resta plus que le sinus principal, ou le fond du sac qu'il attaqua avec tant de succès, que le 30 Avril il vit tout le vice détruit, & parvint à une guérison radicale & certaine. Voilà, Monsieur, tout le détail que mon assiduité aux pansemens me permet de vous faire; mais vous ne pouvez vous imaginer l'étendue de ce mal, & je crois fermement que l'opération ne l'eût point guéri, d'autant mieux qu'on ne jugeoit point cette fistulle si considérable. Remarquez que par la méthode de M. Brassant, il n'y a point de fièvre à craindre, point de dévoiement à appréhender, point de régime à garder & point de douleurs en allant à la garderobbe, en un mot point de danger à courir pour le malade: tout cela, Monsieur, ne me feroit point balancer à préférer cette méthode à l'opération, d'autant mieux encore qu'il est impossible

qu'on laisse la moindre chose par cette façon de traiter une fistulle.

Il me reste encore à vous parler d'un article auquel peu de Chirurgiens ajoûtent foi, c'est sur l'espèce de caustique dont M. Brassant se sert. Je crois réellement que ce caustique est à lui seul & à son fils, & je serois porté à croire qu'un autre que lui qui voudroit traiter la fistulle par ces caustiques y échoueroit, n'ayant ni la pratique, ni le caustique de M. Brassant; ne seroit-ce pas cela qui auroit donné lieu de croire au public que si M. Brassant en a guéri, il en a aussi manqué? Cela se pourroit bien, Monsieur, & j'en serois convaincu, si quelqu'un me disoit avoir été manqué par M. Brassant, pere ou fils.

Je suis fâché, Monsieur, de vous avoir distrait & peut-être ennuyé par mon verbiage; mais passez-le moi en faveur de la joye que me cause la guérison de ma femme, & de la part que vous avez bien voulu prendre à sa maladie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BOUCHER.

Paris, ce 2 Mai 1755.

M É C H A N I Q U E.

*Machines nouvelles à curer les ports
& les rivières.*

LE sieur Theveu, architecte, connu par plusieurs machines propres à approfondir & à curer le lit des rivières, & faciliter l'entrée des navires dans les ports, en a exécuté une qu'il a employée avec un grand succès à curer le port de Rouen, qu'il a recreusé de plus de sept pieds de profondeur; la machine agissant à dix-neuf pieds au-dessous de la surface de l'eau.

Malgré la dureté du terrain elle en enlevait par jour dix-huit à vingt toises cubes. Avec le secours de la même machine, il a arraché & enlevé plus de trois cents pieux de douze à quinze pieds de fiche, élevés seulement de six pouces au-dessus du terrain, & enfoncés à dix-sept pieds au-dessous de la superficie des eaux.

L'auteur s'est servi d'une autre machine, aussi de sa composition, examinée & approuvée par Messieurs de l'Académie des Sciences, pour enlever du fond de la rivière des blocs de pierre de dix-sept à dix-huit pieds cubes.

Le sieur Theveu se transportera dans les endroits où il sera nécessaire de faire quelques-unes des opérations ci-dessus indiquées, les personnes qui voudront l'employer, lui feront l'honneur de lui écrire à Paris, chez M. Lange, Sculpteur de M. le Duc d'Orléans, rue du Vert-bois; & à Rouen, chez M. Duboc, à la Barbacane.

ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

RECUEIL d'airs de contredanses , menuets , & vaudevilles nouveaux chantés sur les théâtres de l'Académie royale de Musique & de l'Opéra Comique , lesquels se jouent sur toutes sortes d'instrumens : 13^e partie , prix 24 sols. *A Paris* , chez M. *Boivin* , rue S. Honoré , à la Regle d'or ; M. *le Clerc* , rue du Roule , à la Croix d'or ; Mlle *Castagnery* , rue des Prouvaires , au Luth royal ; & le sieur *Duchefne* , rue S. Jacques , au Temple du Goût.

Le Dessert des petits soupers , sixieme , septieme , huitieme , neuvieme & dixieme parties. *A Paris* , aux mêmes adresses. Chaque partie 24 sols.

L E T T R E

DU P E R E C A S T E L ,

A M. Rondet , Mathématicien , sur sa Réponse au P. L. J. au sujet du Clavecin des couleurs.

Vous vous honorez , Monsieur , en m'honorant. J'aime sur-tout la décence : je vous sçais gré d'avoir pressenti l'embarras où j'allois être d'entrer en lice avec un adversaire dans lequel je devois beaucoup me respecter moi-même. Je ne vous connoissois pas malin. Vous aimez à prolonger votre triomphe , & vous gardez le plus beau pour le dernier. Pour toute apologie vous pouviez dire comme Scipion accusé devant le peuple : Messieurs , allons au Capitole remercier les Dieux de ce qu'à pareil jour Numance ou Carthage ont été foudroyées. (Car *duo fulmina Belli , Scipiadas* , dit Virgile). Messieurs , pouviez-vous dire , remercions Dieu de ce que le clavecin a joué avec l'applaudissement de 200 personnes le premier de l'an 1755 , pour les étrennes du public. Il avoit bien joué devant cinquante personnes , qui battirent des mains à quatre reprises , le 21 de Décembre 1754 ,
le

le jour de saint Thomas, Apôtre, qui en est le Patron. Chaque art, chaque métier a le sien.

J'aime les arts, vous le sçavez mon cher Monsieur, je les aime dans le vrai, en géometre, en homme même, & avec une sorte de passion; je les chéris en citoyen, ne connoissant d'autre ressource momentanée aux besoins renaissans de l'humanité. Par le sentiment, j'ose dire, plus que par la sensation : *Humani à me nil alienum puto*. Je suis vivement affecté des besoins de mon prochain, & je ne m'en connois d'autre bien pressant que celui d'y pourvoir en commun, selon la mesure de mes petits talens, dont toute la singularité, ce me semble, n'est que d'être en commun & fort gratuitement au service du public, selon le devoir de mon état & l'esprit de ma vocation.

Plein de cet amour assez pur pour les arts, je gémis donc de les voir tomber par une ambition de style & de bel-esprit qui ne remplace point la noble émulation ni le vrai goût du travail, caractérisé par ce beau vers de Virgile que j'inculque à tous venans :

Disce puer virtutem ex me, verumque laborem.

C'est ce *verus labor* qui n'est point assez

G

connu. J'en gémirois bien davantage si je pouvois me croire auteur de cette décadence des arts. Peut-être les montai-je trop haut, les mets-je à trop haut. prix ? En doublant la musique, je n'ôte rien à la musique vulgaire, que j'ai même un peu perfectionnée, peut-être il y a 30 ans, avant & depuis mon clavecin.

Point d'éloge en effet auquel j'aie été plus sensible, qu'à celui du brillant M. de Voltaire, qui dit que *j'aggrandis la carrière des arts, de la nature, des plaisirs. Plaisirs honnêtes, plaisirs même d'esprit, tels que la musique, la peinture, les couleurs, les belles nuances de toutes choses. En faveur de cet éloge, je lui en passai un autre moins brillant, où il dit du clavecin *il y a travaillé de ses mains.* Il le dit en grand poëte (*vates*) par une sorte d'inspiration qui a droit d'inspirer ce travail.*

Entre têtes, je ne dis rien des cœurs, l'enthousiasme est contagieux, sur-tout lorsqu'il est à l'unisson de deux autres têtes, telles qu'un Montesquieu & un Fontenelle, dont le premier en réponse à bien des choses, m'écrivoit, il y a un an, *faites le clavecin, & tout ira ;* & le dernier m'envoya dire, il y a neuf mois, qu'il ne vouloit pas mourir sans voir le clavecin : ce qui auroit dû peut-être m'empêcher de le

faire si vite, si j'étois superstitieux avec gens peu suspects sur l'article, mais dont la miséricorde divine peut couronner la vie de bel-esprit d'une fin solidement religieuse & chrétienne, comme on vient de le voir dans un événement qui m'affligeroit trop, sans la bonne part que Dieu a bien voulu me donner dans cette vraie consolation.

Bien des découvertes se perdent avec leurs auteurs, immortels en paroles & mortels en réalité. Voici de quoi le public doit remercier Dieu avec moi, c'est qu'il m'ait laissé survivre 30 ans à la première idée de mon clavecin. De sçavant spéculatif, il m'a régulièrement fallu devenir artiste de goût, & enfin artisan de fait, & comme de métier. *Sutor erit sapiens*; c'est de moi qu'Horace l'a dit.

Quand j'annonçai cette bagatelle, point si bagatelle, dit-on, en 1725; ce n'étoit en effet qu'une idée, & je n'avois nulle intention de l'exécuter. J'en pris acte dans le même Journal (le Mercure) au sujet d'un soi-disant *Philosophe Gascon*, anonyme à cela près, qui me sommoit familièrement d'y mettre la main. A quoi je repliquai trop fierement peut-être: *Monsieur, Monsieur, je suis Géometre, je suis Philosophe, & ne suis lubier, facteur, ou faiseur*

d'orgues ni de clavecin. Dieu m'en a puni ; j'ai fait un orgue en quatre jeux de roseau de mes mains depuis ce tems-là. Mais en ce tems-là, je n'étois pas même artiste , & l'anonyme , que j'ai bien reconnu depuis , n'étoit ni un Voltaire , ni un Fontenelle , ni un Montesquieu pour m'inspirer.

Je devins artiste en 1735 , dans mes six grandes lettres à l'illustre Président que je n'ose si souvent nommer ; & tout le monde convint que l'art du clavecin étoit démontré en douze degrés bien tranchés de *coloris* , & en douze octaves précises de *clair-obscur* , faisant en tout 144 nuances ou demi-teintes , depuis le grand noir jusqu'au blanc extrême , en parallele exact aux douze demi-tons chromatiques , & aux douze octaves de *grave aigu* , faisant 144 demi-tons de son depuis le plus bas tuyau possible de 64 pieds qui râle , jusqu'à celui de deux ou trois lignes qui glapit.

L'art est chose encore trop fine pour ceux qui n'ont que des yeux pour en juger : j'eus beau montrer & démontrer tout cela en nature , sur des papiers colorés , dans des rubans même & des étoffes faites exprès , & que tout le monde a vûes avec empressement , je puis même dire admirées. C'étoient bien là les propres cordes , les propres touches du clavecin , auxquelles il

ne manquoit plus que la grosse facture des ouvriers en titre pour le monter. Point du tout , il s'éleva une voix qui dit que le *clavecin étoit démontré vrai en théorie , mais qu'il étoit faux & infaisable en pratique*. Et de ce seul coup de langue le clavecin non monté fut démonté , tout mon art réduit à rien , & mes étoffes , rubans & couleurs au pillage , comme s'il s'agissoit de l'élection d'un Roi de Pologne , où le suffrage d'un seul est l'oracle de la multitude.

J'ai toujours dit , toujours éprouvé du moins que les paroles de l'envie étoient de soi efficaces : elles intimident , elles découragent , elles tiennent en arrêt un inventeur. Cela seul d'avoir déclaré le clavecin infaisable , l'a rendu tel pendant 20 ans ; car s'il ne m'a fallu que 10 ans pour devenir artiste , il m'en a fallu deux fois 10 ensuite pour devenir artisan , en me dégradant toujours de l'esprit au goût & du goût au travail des mains , qui est pourtant le vrai goût de nécessité , de bon sens même , au lieu de tout ce babil de bel-esprit , non faiseur , mais simplement discoureur , qui dégrade les arts & l'humanité , la raison même. Car *homo natus ad laborem*.

Je reconnois cependant avec plaisir , en honnête-homme , que si j'ai perdu à cela

du repos & une honnête satisfaction d'esprit, le public y a gagné. Par ces prétendues dégradations, comme de moi-même je me suis toujours rapproché du public, de ses besoins, de ses plaisirs. C'est bien lui qui me disoit toujours *faites le clavecin, & soyez plutôt maçon si c'est votre talent.* Le public entend sur-tout ses intérêts. Le clavecin lui auroit trop coûté dans sa primeur. Je n'ai fait que le mûrir, le rendre praticable. En 1725, on ne l'auroit pas fait pour 100,000 écus par les mains des ouvriers & artistes qui s'offroient assez à moi, mais avec des bouches plus qu'avec des mains; & avec plus d'appétit que de sçavoir faire. En 1735, je n'estimois plus la facture du clavecin que 20,000 écus: en 45, 10,000 écus ou même 1000 guinées; disois-je aux Anglois. Il y a 3 ans que je le voyois faisable pour 100 louis, quelqu'un le mettoit à 2000 écus; & voilà qu'aujourd'hui je viens de le faire sans ouvriers pour 50 écus.

On m'a prié de dire tout cela naïvement, & je suis bien aise de compter tout au public pour n'avoir jamais à compter avec lui. Qu'on s'en prenne à la langue si je fais des jeux de mots. Encore est-il bon de jouer, à propos de clavecin; & désormais on ne me défieroit pas impunément

de faire jouer tout ce que les hommes traitent de plus sérieux dans leurs prétendues affaires qui ne sont que jeu , disent les plus experts même.

En tout cas , je ne surrais point mon ouvrage , & j'aggrandis la carrière des arts en écartant les artistes , les ouvriers , les mains , & tout ce qui n'est que bouche & appétit au service du public : car les bouches mangent les arts , on ne sçauroit trop le répéter. Plus on m'a disputé la possibilité du clavecin , plus j'ai pris à tâche d'en constater la facilité & d'en simplifier la pratique. Et puisque toutes mes démonstrations ne m'ont servi de rien , me voilà de démonstrateur devenu *monstrateur* , ou montreur de curiosité , de rareté , de singularité , puisque ce mot plaît tant à la pluralité de deux ou trois beaux esprits.

Je veux bien en convenir ; la chose est singulière , rare & curieuse , de colorer le son , de faire sonner la couleur , de rendre l'aveugle juge des couleurs par l'oreille , & le sourd juge du son par l'œil. Autrefois je m'en défendois comme d'un beau meurtre : aujourd'hui je me livre à tout le paradoxe de mon entreprise depuis que j'en ai fait un jeu. Or je n'avois promis qu'un jeu. Et en bonne-foi , mon cher ami , vous le sçavez , vous le voyez , vous en avez vû

152 MERCURE DE FRANCE.

tous les progrès nuancés ; n'est-ce pas un jeu de trouver même si difficile , si impossible , en tirant un cordon , une targette ; en baissant une touche d'ouvrir une soupape de lumière , lorsqu'on ouvre une soupape de son , & de faire voir bleu , lorsqu'on entend *ni* , rouge en entendant *sol* ; de faire voir du clair , lorsqu'on entend de l'aigu , du sombre , en entendant du grave ?

Du reste , il n'y a que du bien dans mon projet , & quand je ne réussirois pas à *aggrandir la carrière des arts* , je n'ôte rien à sa grandeur , & personne n'a droit de la resserrer , de la borner plus qu'elle n'est jusqu'ici bornée & resserrée. Ce n'est pas moi qui ai le premier affirmé l'harmonie des couleurs , de la peinture , de l'architecture. Je n'ai fait que les démontrer & les montrer. Avant moi Pline , les Grecs , Felibien même , en avoient beaucoup discouru par instinct , par sentiment , en gens d'esprit , en experts. Mais voilà peut-être comme on aime les choses dans le nuage , dans le mystère , dans ce fameux *je ne sçais quoi* dont les littérateurs font tant d'éloges.

On a voulu voir & revoir mes couleurs , & je crois que je ne les ai que trop montrées , & que je n'y ai été que trop d'abord

en mal habile artiste, en maussade ouvrier. Elles ont ébloui, fatigué, offusqué la vue, les yeux. M. de Voltaire le disoit, le prédisoit, le présentoit ainsi il y a 20 ans. Ne montrons donc point tant, discourons en simples littérateurs, en poètes même. Horace, le poète du goût, définit l'harmonie une unité, une simplicité : *Denique sit quod vis simplex dum taxat & unum*. Ailleurs il la définit l'ordre, la régularité : *Ordinis hac virtus erit & verus*. Les peintres la font consister dans l'entente des couleurs, dans l'unité du dessein, dans le *beau tout-ensemble*.

Tout cela ne vient il pas au simple accord des parties consonantes des musiciens, vrais juges en cette matière ? Et puis la vraie étymologie du mot *harmonie* décide de tout. *Apta commissura, junctura*, disent les Grecs, que je traduirois même plus littéralement, ce me semble, par *apta unitas*, comme Horace, *simplex unitas* ; car il y a du *monas* dans *harmonie*. En un mot, variété & unité, variété de parties, unité de tout, font l'harmonie en tout genre selon tout le monde. Est-ce que les couleurs manquent de variété en elles-mêmes ? Il y en a autant que de sons. Est-ce que la nature, est-ce que l'art n'en font pas tous les jours des groupes, des contrastes,

G v

des assortimens, des accords charmans ?

Mais c'est l'architecture, calomniée à mon occasion, que je me reprocherois de laisser retomber dans une barbarie pis que gothique, en l'abandonnant à l'enharmonie où on l'a réduit. Quoi ! un grand, superbe & majestueux édifice, une basilique telle que S. Pierre de Rome, Notre-Dame de Paris, & mille autres magnifiques temples du Seigneur. Un palais de Roi, le Louvre, le Luxembourg, le Vatican même, & des millions de palais & d'hôtels n'ont donc point d'harmonie, d'union de parties, de régularité, d'ordre, d'accord, de beau tout-ensemble, capable d'imposer à l'œil, de charmer l'esprit ?

Je vois, j'entends, je sens de quoi il s'agit. Nos adversaires se trompent en habiles gens. Ils me battent de mes armes : ils me prennent en géometre, lorsque je leur échappe en artiste, & me dérobe à leurs yeux sçavans en artisan. *Odi profanum vulgus*, me disent-ils noblement. Il y a long-tems que j'ai observé que la géométrie est une science sublime, mais fiere, guindée & abstraite, qui n'éclaire que la plus haute région de l'esprit, dédaignant de rayonner sur des mains. Aussi m'en suis-je toujours préparé l'échappatoire, si ce terme est permis à un artisan, & vous ai répété vingt fois,

mon cher Monsieur , que l'esprit géométrique valoit mieux dans les arts que la géométrie même & en personne.

La géométrie , qu'il me soit permis de le redire , est le corps sec , le squelete décharné de tous les objets sensibles , réduits non à leurs linéamens propres , comme le dessein , mais à leurs dimensions vagues , longueur , largeur , profondeur , lignes , surfaces & points extrêmes , figures marginales , coupes & profils. Les arts ne manient point toutes ces impalpabilités là , vrais spectres , vains fantômes dans l'usage ordinaire de la vie.

Nommément l'harmonie , les anciens l'ont tout-à-fait alembiquée & rendue immaniable , en la remontant aux proportions géométriques , compliquées avec les proportions arithmétiques , complication qui acheve d'en débouter les arts. Or on la voit dans ces différences de nombres combinées avec leurs rapports : car qui dit *différence* , dit de l'arithmétique ; & qui dit *rapport* , dit du géométrique. Et tout est dit.

Parce qu'on n'a pû ou scû retrouver l'harmonie des musiciens même , & à plus forte raison des peintres & des architectes , dans cette proportion soi-disant harmonique , on a conclu néant d'harmonie pour

ces derniers arts , comme si les mesures ; par exemple , d'une colonne , de son renflement , de sa base , de son piédestal , socle , couronnement , corniche , volute , architrave , & d'un simple feston même , n'étoient pas choses déterminées par des nombres précis dans les simples devis d'un architecte : comme si la détermination du module ne fondeoit pas tous les rapports des parties d'un ornement , d'un bâtiment même tout entier. Or qui dit nombre , rapports quelconques , modules & détermination , dit évidemment harmonie ; harmonie même ici pour les yeux , n'y manquant que le jeu pour en faire un clavecin.

Le seul plaisir de l'œil ou de tout autre de nos sens , ne peut-être qu'un plaisir d'harmonie : car tel qui m'avoue que le jeu de mon clavecin fait ou fera plaisir à voir , se croit un habile homme à me disputer que ce plaisir soit un plaisir d'harmonie , comme s'il pouvoit y en avoir d'autre. On ne chicane pas les plaisirs , & l'on feroit mieux de se rendre accessible à celui-ci , que de me forcer à le tout analyser. La plupart de nos plaisirs analysés ne sont plus des plaisirs : ils sont faits pour être sentis & non pour être connus. Connoître est un plaisir d'esprit , la plupart ne s'en soucient gueres. Dès que nos plaisirs

sont le résultat de plusieurs sentimens causés par une succession, ou une diversité d'objets, de mouvemens & d'opérations ; il est hors de doute que ce résultat doit être un & simple, naissant du concert & de l'accord de toutes les parties, objets, mouvemens & sentimens qui le composent. Pour moi, je ne conçois que l'enfer *ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat*, & j'aime à penser que le paradis est tout harmonie.

C'est tout franc la bonne & belle littérature, & le bon goût même de toutes choses qui me paroissent de tous les arts les plus tombés, par un bel-esprit soifisant de philosophie bien plus que de géométrie. Sans géométrie même ni arithmétique, il ne m'a fallu qu'un peu de goût de la belle nature, pour trouver que le bleu mene au verd par le celadon, le verd au jaune par l'olive, le jaune au rouge par l'aurore & l'orangé, le rouge aux violets par les cramoisés; les violets nous ramenant au bleu pour recommencer une nouvelle octave nuancée de coloris, à l'aide du clair-obscur, dont voici les degrés.

Le noir ténébreux mene à l'obscur, l'obscur au sombre, le sombre au brun, le brun au foncé, le foncé au sérieux, le

158 MERCURE DE FRANCE.

férieux au majestueux, le majestueux au noble, le noble au beau, le beau au gracieux, le gracieux au joli, au gai, le gai au clair, le clair au blanc, le blanc au lumineux éblouissant qui ne se laisse point voir, mais par qui tout est vû. Sont-ce là des termes ? mais on en a vû les échantillons, il y a 20 ans, & tous les jours ces termes nous servent à caractériser les couleurs. Est-ce ma faute s'il y a des esprits, des yeux même pour qui les termes ne sont que des termes, des mots, *verba & voces.*

J'aurois pû me servir des mots un peu plus techniques de gris noir, gris brun, gris d'ardoise, gris de souris, &c. J'ai mieux aimé me servir des termes qui réveillent des sentimens. Les anciens disoient les couleurs, c'est le clair-obscur qui est un mélange d'ombre & de lumière. Je suis avec beaucoup de considération, mon cher Monsieur, &c.

L. CASTEL.



ARTS UTILES.

ARCHITECTURE.

Mercuré du mois de Juin de l'année 2355.

UNé société de Gens de Lettres, vient de publier un nouveau volume de ses Mémoires*.

C'est une chose admirable que la vertueuse ténacité avec laquelle cet illustre corps s'attache à multiplier ses découvertes sur nos antiquités françoises.

J'en rendrai compte, non suivant l'ordre selon lequel les Mémoires sont arrangés dans le volume, mais en mettant de

* Ces mémoires sont d'autant plus rares, qu'ils sont l'ouvrage des sçavans qui sont à naître, & qu'ils ont été faits plusieurs siècles après le nôtre. Jusqu'ici l'érudition avoit employé sa sagacité à débrouiller le cahos des tems passés, mais elle étend aujourd'hui ses lumières jusqu'à percer les ténèbres d'un âge à venir. C'est donner un être à la possibilité, c'est réaliser les conjectures, & (ce que j'estime le plus dans ce morceau,) c'est trouver une manière aussi nouvelle qu'ingénieuse, de louer le siècle présent, sans blesser la modestie de personne. Je crois faire un vrai présent au public de l'insérer dans mon journal.

suite ceux qui traittent des matieres qui ont du rapport les unes aux autres. Ainsi, je rapporterai d'abord ceux qui concernent l'Architecture antique.

Le premier est celui du célèbre M. *Scar-cher*, déjà connu par tant d'ouvrages remplis de la plus profonde érudition, il y traite des restes d'Architecture de l'ancienne ville de Paris. Il prouve d'abord d'une maniere irrésistible que le quartier de la Cour, que nous distinguons sous le nom de quartier de Versailles, étoit autrefois hors de la ville de Paris, & qu'il y avoit même une étendue considérable de terrein inhabité entre l'une & l'autre, il prétend qu'alors la ville n'avoit qu'environ une lieue d'étendue. On est surpris, sans doute, de voir que cette ville magnifique ait eû de si foibles commencemens. Cependant il est difficile de se refuser à la force des preuves qu'il a recueillies avec un courage infatigable dans une quantité prodigieuse d'anciens livres qu'il lui a fallu parcourir.

Il entreprend de prouver que la ville finissoit où l'on voit à présent cette admirable statue du grand Roi Louis XV. qui fut surnommé par ses sujets le *Bien-aimé*, comme on le voit par les inscriptions de la statue qui nous reste aussi bien conservée que si elle sortoit de la fonte, & qui

durera moins encore que la mémoire d'un si beau titre & la gloire de ce grand Monarque.

Ensuite il fait voir par un raisonnement très-étendu & plein d'érudition, que le pont qu'on nomme Royal a pris son nom de cette statue, contre le sentiment de quelques-uns qui croient qu'il se nommoit ainsi avant qu'elle fut érigée, Ce qu'il dit sur ce sujet est si evident qu'il ne semble pas qu'on puisse le contester d'avantage.

Il passe ensuite à des recherches très-curieuses sur le merveilleux bâtiment du Louvre, il réfute surabondamment le mémoire donné dans la même Société l'année précédente où l'on avoit avancé que ce superbe édifice avoit été achevé & porté à son entière perfection sous le regne de Louis XIV. fondé sur l'autorité des Histoires, conservées dans les anciennes bibliothèques; il fait voir qu'il a été long-temps abandonné à cause des guerres qui ont troublé la fin du XVII^e siècle & le commencement du XVIII^e, & qui ont assuré à la France la supériorité sur ses voisins, la splendeur & le repos dont elle jouit depuis ces deux siècles également célèbres. Il rapporte à ce sujet un trait d'histoire curieux où l'on voit que celui qui étoit alors à la tête des Arts, secondant avec zèle & avec

162 MERCURE DE FRANCE.

un goût peu commun, les intentions & l'inclination du Roy régnant, pour les grandes choses, entreprit de restaurer & d'achever cet édifice, dont une partie tomboit en ruine. Il fixe la date de cet important événement vers le milieu du XVIII^e siècle.

Il détruit ensuite entièrement l'objection la plus imposante que son antagoniste avoit alléguée contre la vérité de ce fait, qui étoit le peu de vraisemblance qu'il trouvoit à croire qu'une personne en place pût avoir abandonné la gloire de construire de nouveaux édifices, & s'être contentée de celle d'amener à leur fin les ouvrages commencés par ses prédécesseurs, qui méritoient d'être conservés à la postérité. *M. Scarcher* fait voir combien cette idée est fautive, & qu'elle n'est fondée que sur la ressemblance que nous supposons entre les hommes d'alors, & ceux du temps où nous vivons. Il est bien vrai que de nos jours nous voyons rarement achever les grandes entreprises, parce qu'il est du bon air de ne point suivre les maximes ni les idées de ses prédécesseurs, mais il n'en étoit pas ainsi dans ces temps héroïques; chacun mettoit sa gloire à contribuer autant qu'il étoit en lui à celle du Roy régnant, & lorsque le moyen le plus digne avoit été trouvé par son devancier, on le

suivoit sans difficulté. D'ailleurs, on ne peut pas dire que le Supérieur de ces temps-là se soit uniquement borné à suivre ou à finir ce que les autres avoient tracé. Il nous reste plusieurs édifices très-considérables & d'une grande beauté qui ont été commencés & achevés sous ce regne.

On ne peut trop admirer la facilité & la justesse avec laquelle notre Sçavant éclaircit ces temps que leur éloignement nous rend si obscurs. Si d'une part il nous fait voir avec certitude que ce superbe bâtiment a été négligé pendant quelques années, en même temps il s'élève avec la plus grande force contre ceux qui ont avancé que pendant long-temps cet édifice a été environné d'écuries, de petites maisons, même d'échoppes. Il fait voir quelle absurdité il y a à penser que dans un siècle aussi éclairé, on ait souffert une pareille profanation, ce qu'il dit là-dessus est rempli d'éloquence.

J'abrege quantité de réflexions non moins curieuses qu'il fait sur les beautés du Louvre & qu'il faut lire dans l'original, pour passer à ce qu'il dit sur l'Eglise antique de sainte GENEVIEVE de la montagne. Il croit que cet admirable édifice a été bâti par le même architecte que le superbe péristyle du Louvre. La tradition reçue jusqu'à présent

264 MERCURE DE FRANCE.

étoit que cette église avoit été commencée vers le milieu du dix-huitième siècle : en admettant ses preuves , il faudroit en établir la datte environ un siècle plutôt , ce qui répugne un peu à la beauté de sa conservation , cependant les raisons qu'il apporte ne sont point à rejeter. Il s'appuie sur le sentiment de nos plus habiles architectes , qui en considérant la noble simplicité du goût de cette architecture , y reconnoissent le même stile qu'au Louvre , quoique dans une composition différente. Ils prétendent que le goût du dix-huitième siècle a été inférieur , à en juger par quelques restes de bâtimens dont la datte est certaine & par quelques écrits de ces temps-là qui sont remplis de plaintes contre le mauvais goût qui régnoit alors , & où l'on en explique les défauts de maniere à nous en donner une idée assez distincte. Or , on ne voit aucun de ces défauts ni dans cette église , ni au Louvre ; au contraire ces édifices sont encore les regles du vrai beau.

La seconde preuve qu'il tire du nom de l'architecte , fait voir avec quelle sagacité il éclaircit les antiquités les plus épineuses. L'histoire nous a conservé le nom de l'architecte de ce beau peristyle du Louvre qui regarde le Levant , il se nommoit

Perrault. M. *Scarcher* prouve à travers mille difficultés que c'est ce même nom qui est tracé à sainte Genevieve, & qui est tellement effacé, qu'il n'y a qu'un homme aussi versé dans les antiquités que M. *Scarcher*, qui puisse nous en donner l'intelligence. La premiere difficulté qui se rencontre est que le nom de *Perrault* est composé de huit lettres & qu'on n'en apperçoit que sept dans les foibles traces qui restent sur ce marbre ; mais nous verrons bien-tôt comment on doit expliquer cela. Les deux dernieres lettres de ce nom, qui se voyent encore assez distinctement, sont *OT*, & il y a tout lieu de croire que celle qui les précède est une *L*. M. *Scarcher* prouve premierement par un grand nombre d'autorités respectables que les anciens François prononçoient la diphtongue *au*, de même que la lettre *o*, & qu'ainsi ils mettoient indifféremment l'une pour l'autre. Cette découverte répond en même temps d'une manière évidente à la premiere difficulté des sept premieres lettres qui se trouvent à sainte Genevieve au lieu de huit, que demande sa supposition, car il est clair qu'ici la lettre *o* tient lieu de deux. Il reste la difficulté de *L* qui se trouve avant l'*O*, au lieu que dans le nom de *Perrault*, elle se trouve après *au*. Il y satisfait du moins

d'une maniere probable , en disant qu'il est possible que la modestie de l'architecte l'ayant empêché d'y mettre lui-même son nom , il n'a été mis qu'après sa mort , & que ceux qui l'ont gravé , l'ont ainsi défiguré , ou par corruption , ou plutôt parce que c'étoit en effet la véritable prononcia-tion de ce temps-là , comme nous voyons encore dans le nôtre que les Allemands prononcent Makre quoiqu'ils écrivent Ma-ker , ainsi on peut avoir prononcé *OLT* , quoiqu'il soit écrit *LOT*. Nous nous som-mes un peu étendus sur cet article , quoi-que nous l'ayons beaucoup abrégé , parce que c'est un des plus importants de ce sça-vant mémoire & celui où l'on découvre la plus rare érudition ; s'il y a quelque chose qui paroisse inadmissible , c'est cet excès de modestie qu'il suppose dans un archi-recte ; mais encore une fois , nous ne de-vons pas juger des hommes de ces siècles vertueux par ceux du nôtre. Il reste encore une objection. Plusieurs sçavans ont pré-tendu que la premiere lettre de ce nom est une *S* , & qu'il est difficile avec les traces qui en restent d'en faire un *P* *. C'est là

* Il y en a qui vont plus loin. Ayant de meil-leurs yeux , ils ont cru entrevoir une *f* avant *l* , & suppléant à la diphtongue qui manque , ils ont conjecturé que le véritable nom de l'architecte

qu'il faut voir *M. Scarcher* employer toutes les forces de son éloquence pour y trouver un *P*, il faut le lire dans l'original, mais il est vrai qu'il est bien difficile quand on l'a lû de ne l'y pas trouver avec lui, malgré les difficultés que présente l'inspection du marbre.

M. Scarcher traite ensuite des restes antiques de l'Eglise de saint Pierre & saint Paul, qu'une tradition sans fondement nomme saint Sulpice. Il démontre que nous n'avons pas cet édifice (dont il ne reste presque que le portail) tel qu'il a été bâti. Que les arcades qui sont au second ordre, y ont été construites depuis par quelque raison de solidité occasionnée par les ravages du temps, & qu'il n'y a nulle apparence qu'un architecte de ce mérite eût mis ces massifs au second ordre n'en ayant pas mis au premier, c'est-à-dire, le fort sur le foible. Il prouve encore que les colosses monstrueux qui sont sur les tours, ont été pareillement ajoutés par quelque raison de dévotion populaire, qui a voulu que l'on vit les patrons de cette église les plus grands qu'il étoit possible; que les tours ont été terminées en ligne droite par l'architecte premier auteur de cet édifice, & étoit Saufnot ou Soufnot. J'avoue que je serois assés de ce dernier sentiment.

que le couronnement que nous y voyons maintenant est une augmentation faite dans un siècle où le goût avoit dégénéré. Il ne paroît pas aussi bien fondé, lorsqu'il soutient que le fronton est dans le même cas d'être venu après coup. Il prétend décider le problème qui embarrasse tous nos architectes, c'est - à - dire, l'impossibilité qu'il y a que l'église dont nous jugeons par quelques arcades demi ruinées qui subsistent encore, puisse avoir été liée avec ce portail. En effet, on ne voit aucune hauteur ni aucune ligne qui y ait du rapport. Il dit qu'alors l'intérieur de l'église étoit à deux ordres l'un sur l'autre semblables à ceux du portail avec un rang de galeries regnant tout au tour, que cette église ayant été détruite ou par quelque accident ou par la barbarie des siècles suivans, on a édifié à sa place ce bâtiment irrégulier qui s'y accorde si peu ; ce qui donne quelque vraisemblance à sa supposition, c'est qu'indépendamment de leur peu de rapport avec le portail ces fragmens qui nous restent n'en ont pas même entr'eux. Ce sentiment n'est cependant pas sans difficulté, on a peine à concevoir que dans l'espace de temps qui s'est écoulé depuis sa première construction, une église aussi bien bâtie que celle qui devoit tenir à ce portail, ait été

été détruite , relevée une seconde fois aussi solidement que nous le voyons par ces restes , & encore ruinée. On ne peut que difficilement supposer qu'elle ait été abbatue exprès , d'ailleurs nous ne connoissons point de siecle de barbarie depuis ces temps mémorables. Les arts ont toujours été florissans , & n'ont fait que se perfectionner jusqu'au point d'élévation où nous les voyons maintenant. M. *Scarcher* permettra que nous ne nous rendions pas encore sur cet article , & que nous attendions des preuves plus fortes que le temps & son profond sçavoir lui feront découvrir.

Notre savant auteur passe ensuite à un reste de bâtiment ancien qu'on croit avoir été une église sous l'invocation de saint Roch. Ce qu'on trouve de plus satisfaisant dans les réflexions de M. *Scarcher* sur cette église , ce sont les raisons dont il s'appuye pour détruire le sentiment de ceux qui soutiennent que le double socle qui porte les arcades de la nef a été apparent dans sa premiere construction. Il fait voir que le socle d'enbas étoit la fondation qui se trouvoit ensevelie dans l'intérieur du terrain , qu'il n'est visible que parce qu'on a baissé le terrain intérieur de l'église , & combien il est ridicule de penser que jamais aucun architecte se soit avisé de mettre deux so-

H

cles l'un sur l'autre, & si élevés que les bazes des colonnes sont de beaucoup au-dessus de la vûe. Il établit une seconde preuve sur ce qu'on trouve par d'anciennes estampes qu'on croit gravées dans ces mêmes tems, qu'il y a eu 15 ou 16 marches pour monter à cette église, au lieu qu'à présent il ne s'en trouve que cinq. Selon son idée, on a détruit les marches qui montoient jusqu'au niveau du premier socle. Ce sentiment n'est probable que dans la supposition que les marches que l'on y voit maintenant ne sont point du tout les anciennes, car il auroit fallu pour monter jusqu'à la hauteur des bazes du portail qu'elles n'eussent laissé aucun pallier; ce qui, quoique possible, laisse quelque doute, d'autant plus qu'en calculant la hauteur & l'enfoncement que produisent un nombre de marches semblables à celles qui restent, on n'y trouve pas un rapport juste avec le nombre des marches indiquées dans l'estampe, il est vrai qu'il ajoute une raison plausible pour remédier au défaut de justesse du calcul de ces marches, il fait remarquer que naturellement le terrain des villes se hausse par un abus auquel on ne songe point à tenir la main, parce que l'on apporte toujours & qu'on ne remporte jamais. Tout ceci porte un caractère de

vraisemblance auquel on a peine à se refuser.

Il entreprend de prouver que cette église précède au moins d'un siècle le bâtiment du Louvre, c'est-à-dire, avant que la bonne architecture fut bien connue. Premièrement, par le défaut insupportable des bases & des chapiteaux des colonnes qui se pénètrent avec les pilastres, défaut ridicule qu'on n'eût jamais souffert dans un siècle plus éclairé. Secondement, par les fausses courbes qui font l'enfoncement des espèces de niches où sont les petites portes de l'église. Il prétend que ces courbes sont les essais par où l'on a commencé avant que de trouver les formes régulières. Cette seconde preuve n'est pas de la force de la première, car on trouve plusieurs édifices dont la date est certaine, & qui sont construits plus d'un siècle & demi après, où l'on voit ces mêmes courbes employées & de plus mauvaises encore, d'ailleurs plusieurs sçavans prétendent que le propre de l'esprit humain, est de trouver d'abord tout naturellement le simple qui est le vrai beau; & que le goût ne se corrompt qu'à force de vouloir aller au-delà.

Au reste, il est si difficile de pénétrer dans ces tems anciens, que les conjectures vraisemblables doivent être regardées

H ij

comme des démonstrations. Ce mémoire renferme quantité de recherches intéressantes auxquelles je renvoye le lecteur , pour ne pas être trop long.

*Nouveau projet de décoration pour les
Théâtres.*

L'économie d'accord avec le bon goût & la raison , a porté M * * * à construire un théâtre dans son château , où il a supprimé les coulisses & les bandes du haut de la scène , qui représentent tantôt le ciel , d'autres fois le plafond d'un appartement , des berceaux d'allées , ou la voûte d'une caverne. Toute la scène consiste en un très-beau fallon , figuré par des peintures plates , tant en haut qu'en bas ; & quand cela a été fait , on a trouvé que cela étoit bon.

Au fond du théâtre il y a deux piliers de chaque côté ; ils sont fort éclairés par derrière , & font voir un tableau qui change selon les pièces que l'on représente. Tantôt c'est une place publique que l'on voit , tantôt un palais , une forêt , la mer , ou des jardins.

Ainsi l'endroit de la scène est *dormant* ; il est composé d'un plafond , & de deux côtés richement ornés d'architecture , mé-

nuiserie sculptée , statues & glaces , des chandeliers à plusieurs branches , torchères & bras qui éclairent fort la scène. On y a ménagé deux portes de chaque côté pour l'entrée & la sortie des Acteurs , ce qui fait le même effet que les coulisses.

Aux quatre coins de la scène sont quatre gros piliers , deux sur le devant surmontés d'un fronton d'où descend la toile , & les deux du fond avec pareil fronton ; ou corniche pour encadrer la ferme , comme j'ai dit. Une de ces fermes ou décorations , peut être assortie avec la scène , & ne former qu'un bel appartement.

Il m'a paru que cette manière de décorer un théâtre avoit de grands avantages sur celle des coulisses changeantes & des bandes d'en-haut qui les accompagnent. Toute illusion de l'art doit être rendue la plus vraisemblable qu'il est possible ; celle des coulisses approche trop près de l'œil du spectateur , pour ne pas paroître pauvre & grossière. La perspective , la dégradation de lumière , & les proportions des personnages avec le lieu de la scène ne peuvent jamais s'y rencontrer. L'on aperçoit par les coulisses le jeu des machines & le travail des Machinistes : l'on y voit tous les coopérateurs étrangers au spectacle , & on y place même des specta-

teurs , dont la présence & les mouvemens choquent toujours la vérité des représentations.

Remarquons à ce sujet deux choses intéressantes ; l'une , combien les loges , balcons , ou amphithéâtre placés sur le théâtre , jettent de confusion dans les représentations de l'Opéra ou de la Comédie , & combien les spectateurs mêlés avec les Acteurs y sont nuisibles & indécens ; l'autre observation est que par ce même usage auquel on a accoutumé le public , on a déjà adopté mon système , en destinant pour la scène un lieu différent de celui des décorations. Au théâtre de Fontainebleau , par exemple , la scène se passe entre deux rangs de loges , & la décoration ne change qu'au fond du théâtre ; mais il seroit bien mieux d'adopter entièrement , ou de rejeter tout-à-fait ce système.

Il consiste à destiner un lieu exprès & exclusivement pour la scène , à l'imitation des anciens. Ce lieu ne peut être mieux entendu qu'en un très-beau fallon , & tout un côté en seroit ouvert pour laisser voir celui que desire le sujet de la pièce , on le supposeroit joint aux lieux divers où se passe l'action. Illusion pour illusion , le spectateur se prêteroit facilement à la moins

dre des deux. Tout est orné dans les représentations dramatiques ; on y parle en vers ou en chants ; les personnages les plus fatigués sortans d'un naufrage , y sont parés & bien mis , les payfans y sont galamment vêtus. Ne peut-on pas supposer de même qu'ils s'avancent vers le public , & dans un lieu qui est au public pour parler de leurs intérêts , lorsqu'on voit par le fond du théâtre qu'ils en traitent dans une chambre , dans une place , ou dans une campagne ? L'on supposera que ce salon est bâti sur le bord d'une forêt ou d'une rue : par cette illusion on ennoblit la représentation , & par celle des coulisses & de tout ce qui s'y passe , on l'avilit.

Le jeu des machines , comme vols , chars , gloires , doit se passer au fond du théâtre & hors du lieu de la scène , pour en mieux cacher les défauts.

La raison d'économie seroit misérable si le spectacle ne s'en trouvoit pas mieux ; en récompense si l'on veut calculer les frais , on pourra augmenter de dépense & de magnificence sur d'autres choses. La scène en sera mieux éclairée par des flambeaux apparens que par ceux qui sont à moitié cachés derrière les coulisses ; l'on pourra renouveler plus souvent les décorations & le salon de la scène ; l'on pro-

H iv

fitera des progrès de l'architecture moderne & du dessein d'ornement.

La salle (ou lieu des loges & des spectateurs) ne doit jamais avoir rien de commun avec la scène qui se cache derrière un rideau jusqu'au commencement de la représentation : ce sont , pour ainsi dire , deux pays différens ; l'on ne devrait orner la salle qu'avec la plus grande simplicité pour contraster & faire briller davantage la magnificence & l'éclat du spectacle quand la toile se leve.

On ne doit rien épargner pour la beauté de la ferme du fond du théâtre. Dans le plan que je propose , ce devrait être autant de tableaux exquis peints par les meilleurs Maîtres , & toujours d'un coloris frais ; ils ne doivent jamais être disposés en deux parties , ce qui y forme au milieu une raye noire & désagréable ; ces tableaux seroient plus ou moins reculés & distans des deux colonnes de la scène , selon les lieux qu'ils représenteroient & les machines qui devraient paroître dans cette distance. On y verroit donc quelquefois le théâtre très-profond avec des morceaux avancés , comme portiques , tours , arbres , rochers , &c. mais jamais de coulisses.

L'on pourroit essayer ce projet au théâtre de l'Opéra qui y est tout disposé , l'on

formeroit un fallon des six premieres cou-
lisses de chaque côté , & le goût du public
décideroit.

H O R L O G E R I E.

*Lettre du sieur Caron fils, Horloger du Roi ,
à l'Auteur du Mercure.*

M O N S I E U R , je suis un jeune artiste
qui n'ai l'honneur d'être connu du
public que par l'invention d'un nouvel
échappement à repos pour les montres, que
l'Académie a honoré de son approbation
& dont les Journaux ont fait mention l'an-
née passée. Ce succès me fixe à l'état d'hor-
loger , & je borne toute mon ambition à
acquérir la science de mon art ; je n'ai ja-
mais porté un œil d'envie sur les produc-
tions de mes confreres : (cette lettre le
prouve) mais j'ai le malheur de souffrir
fort impatiemment qu'on veuille m'enle-
ver le peu de terrain que l'étude & le tra-
vail m'ont fait défricher ; c'est cette cha-
leur de sang dont je crains bien que l'âge
ne me corrige pas , qui m'a fait défendre
avec tant d'ardeur les justes prétentions
que j'avois sur l'invention de mon échap-
pement , lorsqu'elle me fut contestée il y

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

a environ dix-huit mois. L'Académie des Sciences , non seulement me déclara auteur de cet échappement , mais elle jugea qu'il étoit dans son état actuel le plus parfait qu'on eut encore adapté aux montres ; cependant elle sçavoit , & je voyois bien qu'il étoit susceptible de quelques perfections , mais la nécessité de constater promptement mon titre , à laquelle mon adversaire me força en publiant ses fausses prétentions , m'empêcha de les y ajouter. Alors devenu possesseur tranquille de mon échappement , j'ai donné tous mes soins à le rendre encore supérieur à lui-même , & c'est l'état où il est maintenant ; mais en même-tems trop bon citoyen pour en faire un mystère , je l'ai rendu public autant qu'il m'a été possible. Les divers écrits que cet échappement a occasionné & le jugement que l'Académie en a porté , attirant sur lui l'attention des Horlogers , il devint l'objet des réflexions & des recherches de quelques-uns des plus habiles d'entr'eux : desorte que pendant que j'y ajoutois les petites perfections qui lui manquoient , M. de Romilly s'aperçut qu'effectivement il en étoit susceptible ; il y travailla de son côté , & présenta à l'Académie en Décembre 1754 le changement qu'il y avoit fait ; le soir même de sa pré-

sentation M. Le Roy m'en ayant apporté la nouvelle , je demandai sur le champ à l'Académie , qu'en faveur de ma qualité d'Auteur , elle voulut bien examiner avant tout l'état de perfection auquel j'avois moi-même porté mon échappement. Cette perfection étoit des repos plus près du centre & des arcs de vibrations plus étendus , elle y consentit , & l'examen qu'elle fit des pièces que nous présentâmes , l'un & l'autre lui montra que M. Romilly avoit atteint le même but que moi en travaillant sur le même sujet : ainsi l'Académie toujours équitable dans ses jugemens , ne voulant pas accorder plus d'avantage sur cette perfection à ma qualité d'Auteur de l'échappement qu'à l'antériorité de présentation de M. de Romilly , qui n'est effectivement que d'un seul jour , a dévoté à chacun de nous le certificat suivant , que je publie d'autant plus volontiers que M. de Romilly qui a jugé mon échappement digne de ses recherches , est un très galant homme , & que j'estime véritablement : d'ailleurs je serois fâché que cette petite concurrence entre lui & moi pût être envisagée comme une dispute semblable à la première ; l'émulation qui anime les honnêtes gens mérite un nom plus honorable. J'ai l'honneur d'être , &c.

H vj

*Extrait des Registres de l'Académie royale
des Sciences , du 11 Juin 1755.*

MM. de Mairan, de Montigni & Le Roi, qui avoient été nommés pour examiner une montre à secondes , à laquelle est adapté l'échappement du sieur Caron fils , perfectionné par le sieur Romilly , Horloger , citoyen de Genève , & par lui présentée à l'Académie , avec un mémoire sur les échappemens en général , en ayant fait leur rapport , l'Académie a jugé que le changement fait à cet échappement , & qui permet d'en rendre le cylindre aussi petit qu'on le juge à propos , de rapprocher les points de repos du centre , & de donner aux arcs du balancier plus de trois cens degrés d'étendue , étoit ingénieux & utile , mais en même-tems elle ne peut douter que le sieur Caron n'ait de son côté porté son échappement au même degré de perfection ; puisque le jour même que M. Le Roi, l'un des Commissaires, lui en donna connoissance en Décembre 1754 , cet Horloger lui fit voir un modele de son échappement qu'il avoit perfectionné , auquel il travailloit alors, & dont la roue d'échappement avoit les dents fouillées par derrière , & étoit exactement semblable à la construction du sieur Romilly , dont

J U I L L E T. 1755. 181

il n'avoit cependant point eu de communication ; d'ailleurs dans la boîte de preuve que le sieur Caron déposa en Septembre 1753 au Secrétariat de l'Académie , & qui est jusques à présent restée entre les mains de MM. les Commissaires , il y a plusieurs petits cylindres dont les repos sont très-près du centre , mais qu'il n'eut pas alors le tems de perfectionner.

Ainsi le mérite d'avoir amené cette invention au point de perfection dont elle étoit susceptible , appartient également au sieur Romilly & au sieur Caron son auteur ; mais le sieur Romilly en a présenté la première exécution : en foi de quoi j'ai signé le présent certificat. A Paris , ce 14 Juin 1755.

Grandjean de Fouchy , Secrétaire
perpétuel de l'Académie royale
des Sciences.

Je profite de cette occasion pour répondre à quelques objections qu'on a faites sur mon échappement dans divers écrits rendus publics. En se servant de cet échappement , a-t-on dit , *on ne peut pas faire des montres plates , ni même de petites montres.* Ce qui supposé vrai , rendroit le meilleur échappement connu très-incommode , des

faits seront toute ma réponse. Plusieurs expériences m'ayant démontré que mon échappement corrigeoit par sa nature les inégalités du grand ressort sans aucun besoin d'un autre régulateur, j'ai supprimé de mes montres toutes les pièces qui exigeoient de la hauteur au mouvement, comme la fusée, la chaîne, la potence, toute roue à couronne, sur-tout celles dont l'axe est parallèle aux platines dans les montres ordinaires, & toutes les pièces que ces principales entraînoient à leur suite. Par ce moyen je fais des montres aussi plates qu'on le juge à propos, & plus plates qu'on en ait encore faites, sans que cette commodité diminue en rien de leur bonté. La première de ces montres simplifiées est entre les mains du Roi. Sa Majesté la porte depuis un an, & en est très-contente. Si des faits répondent à la première objection, des faits répondent également à la seconde. J'ai eu l'honneur de présenter à Mme de Pompadour ces jours passés une montre dans une bague, de cette nouvelle construction simplifiée, la plus petite qui ait encore été faite; elle n'a que quatre lignes & demie de diamètre, & une ligne moins un tiers de hauteur entre les platines. Pour rendre cette bague plus commode, j'ai imaginé en place de clef

J U I L L E T. 1755. 183
un cercle autour du cadran , portant un
petit crochet saillant ; en tirant ce cro-
chet avec l'ongle , environ les deux tiers
du tour du cadran , la bague est remontée ,
& elle va trente heures. Avant que de la
porter à Mme de Pompadour , j'ai vû cette
bague suivre exactement pendant cinq
jours ma pendule à secondes , ainsi en
se servant de mon échappement & de ma
construction on peut donc faire d'excel-
lentes montres aussi plates & aussi petites
qu'on le jugera à propos.

- J'ai l'honneur d'être , &c.

C A R O N fils , Horloger du Roi.

Rue S. Denis , près celle de la Chanvererie.

A Paris , le 16 Juin 1755.

*Remarques de M. de Lalande de l'Académie
royale des Sciences sur un ouvrage d'Hor-
logerie.*

MOnsieur J ci-devant Horloger à
Saint-Germain-en-laye vient de pu-
blier ces jours passés une addition à * son
Traité des échappemens, dans laquelle il con-

* Ce traité , ainsi que l'addition , se trouve chez
Jombert , rue Dauphine.

tinue des considérations sur le nouvel échappement de M. Lepaute qu'il avoit commencées en 1754: dans le second volume du mercure de Juin. Depuis un an il a eu le tems d'accroître ses prétentions, aussi ne se contente-t-il plus comme auparavant de reprocher à cet échappement en montres des défauts qu'il n'a pas, il ose aujourd'hui s'en attribuer à lui-même les perfections, & comme le seul juge du mérite d'une nouvelle invention, il entreprend de montrer les erreurs où il prétend que l'Académie est tombée.

Cependant M. J. ne fait que répéter ce qu'il avoit déjà dit sur les chûtes des chevilles & sur l'inégalité des rayons de la roue, j'ai fait voir dans une lettre insérée au *mercure du mois d'Août 1754*, qu'il étoit absolument faux que cet échappement, bien exécuté, eut aucune chûte, ou que les rayons de la roue fussent inégaux, la difficulté ne peut donc venir que de ce que M. J. n'a point encore conçu la véritable disposition de cet échappement.

Il faut mettre au même rang ce que dit M. J. de l'impulsion de la roue sur les plans au moment où chaque cheville quitte les arcs de repos; rien n'empêche qu'on ne donne à ces plans, tout comme aux courbes de l'échappement à cylindre, une

courbure suffisante pour imprimer peu de force au balancier dans le commencement de la pulsion. Cette courbure n'augmentera point l'arc constant ou la levée de l'échappement au-delà de trente ou quarante degrés, qui est celle de toutes les bonnes montres.

Il y a beaucoup de vaine gloire de la part de M. J. à prétendre que les perfections que j'ai fait valoir dans cet échappement, *étoient le fruit de ses conversations*; sa prétention à cet égard est aussi fautive qu'injurieuse; cet échappement sortit en 1753 des mains de M. Lepaute dans le même état de perfection où il est actuellement: si l'on eut eu besoin de secours, les auroit-on demandé à M. J. qui non-seulement n'entendoit point alors l'échappement, mais qui prouve encore aujourd'hui par des objections triviales que faute de s'y être exercé lui-même, il ne l'a point entendu. M. J. dit encore page 239, qu'il a connoissance de la variété des montres où cet échappement est appliqué; c'est un fait supposé dont le public d'ailleurs pourra juger sans lui, & le jugement du public a été jusqu'à présent fort contraire à cette allégation, puisque le grand nombre de montres où il a été appliqué, vont avec toute la précision possible.

Pour ce qui est de la dissipation de l'huile, l'expérience a prouvé qu'en en mettant sur le cylindre (qui est un peu arrondi de bas en haut, & qui ne touche point à la roue) elle s'y étendoit & s'y conservoit fort long-temps. L'huile fait même ici beaucoup mieux son effet que dans l'échappement à cylindre, où l'on voit très-souvent une rainure profonde faite dans le cylindre par les pointes des dents, ce qui ruine en peu de temps toute l'exactitude d'une montre. Au reste, M. J. fait un raisonnement (page 220) sur l'attraction ou sur la direction des huiles qui tendroit à prouver que l'huile ne se conserve jamais dans une même place, ce qui est contraire à l'expérience; il ne suffit pas de connoître la règle, il faut sçavoir en ménager l'application.

Le prix des montres faites avec le nouvel échappement, n'ôte rien, ce me semble, à leur bonté; il est bien sûr qu'elles coûtent moins que les montres à cylindre ne coûtoient dans les premiers tems qu'elles parurent; elles ne coûtent pas aujourd'hui plus que les montres à cylindre les plus parfaites; au reste, cela ne dépend que du nombre plus ou moins grand des artistes qui y travaillent. Lorsque Charles V. fut obligé d'appeller du fond de l'Allemagne

Henri de Vic , pour faire à Paris une horloge , elle coûta sans doute plus que celles qui se font aujourd'hui beaucoup mieux par les ouvriers de tourne-broches.

J'ai répondu dans la lettre que je viens de citer , à toutes les autres difficultés que M. J. avoit faites ; mais je ne sçai pourquoi ce que j'ai dit des montres plates lui paroît si éloigné des regles de la pratique ; quelque soit son avis là-dessus , on ne peut s'empêcher de reconnoître avec tout le monde dans les montres absolument plates, un ressort trop foible , une résistance trop grande de la part des frottemens ; des roues trop nombrées par rapport à leurs pignons , qui par conséquent doivent produire moins d'uniformité dans le rouage , le défaut des jours , la trop grande proximité des pieces , qui cause toujours au bout de peu de temps des frottemens du barillet contre la petite platine & sur la grande roue moyenne , de la roue de longue tige avec la platine des pilliers , une grande variation dans l'engrénage de la roue de champ , tout cela est de théorie autant que de pratique.

Ce que M. J. appelle théorie , n'est qu'un bon sens éclairé qu'il auroit grand tort de rejeter , ce n'est pas en exécutant d'une maniere supérieure qu'on perfectionne

nera l'horlogerie, c'est par la réflexion, le raisonnement, l'examen, le calcul, la combinaison des forces, des frottemens; quant à la difficulté d'exécution, c'est une chose assez arbitraire, qui dépend presque uniquement de l'habitude que plusieurs personnes ont contractée, on sçait que ce qui étoit d'abord très-difficile, peut devenir fort aisé & fort commun.

Après cela, j'imagine que l'on trouvera un peu de petitesse & de ridicule dans le conseil que me donne M. J. page 230 de rester dans les bornes de *la théorie jusqu'à nouvel ordre*, & de ne point raisonner sur les choses de pratique; faut-il avoir limé pendant trente ans pour connoître la force d'un ressort, le mauvais effet d'un frottement, pour distinguer un grand arc d'un plus petit, & une forme rectiligne d'une forme circulaire. Pour voir si les aîles d'un pignon sont égales, faut-il en avoir travaillé deux ou trois mille; la justesse de l'œil, l'usage du compas ou des verres est-il réservé exclusivement aux horlogers; je demande enfin en quoi consistent les *principes particuliers de l'art* (page 228) que M. J. prétend me faire regarder comme un mystère impénétrable pour moi, & sans lequel je ne sçaurois juger du mécanisme d'un échappement; s'il ne me suffit pas

d'en avoir vû faire , d'en avoir examiné , d'en avoir fait , d'en avoir éprouvé plusieurs , pour en connoître les propriétés & les défauts ; j'attendrai avec plaisir qu'on m'instruise de ce j'ignore à cet égard.

J'avouerai cependant que les avantages de cette grande pratique qui forme l'enthousiasme de M. J. me paroissent bien méprisables dans la circonstance présente , en voyant malgré sa supériorité dans ce genre, les contradictions où il tombe toutes les fois qu'il s'agit de raisonner ou d'approfondir.

Il nous rappelle , par exemple , (page 222) que dans ses premières considérations , il avoit démontré les vices de la manivelle qu'on employe dans le nouvel échappement ; il insiste encore *sur la division qu'elle apporte dans la grandeur des arcs, l'espace qu'elle occupe inutilement , le poids dont elle charge les pivots , la prise qu'elle donne à l'air , les défauts de construction , les difficultés d'exécution* , qui ne croiroit après cela M. J. bien affermi dans son préjugé contre cette manivelle ; on se tromperoit cependant beaucoup , puisqu'à la page suivante 223 , ligne 3 , il dit que *l'obstacle de la manivelle est plus dans l'imagination que dans la réalité surtout relativement à la prise qu'elle peut donner à l'air.*

Mais pour faire voir encore mieux combien la grande pratique de M. J. est aveugle , stérile , incertaine & peu propre à le faire juger sainement d'une nouvelle invention d'horlogerie , je vais montrer en comparant deux passages de son livre, qu'il ne connoît pas même en véritable artiste , l'échappement à cylindre auquel il travaille depuis quinze ans.

M. J. nous dit page 103 de son *Traité des échappemens* , qu'il a enfin déterminé la nature des courbes qui doivent être placées à la circonférence de la roue , en leur donnant cette propriété , *qu'étant divisées en parties égales , ces parties operent chacune des quantités de levée égales* , il emploie plusieurs pages pour apprendre à former cette courbe , & il lui donne de grands éloges ; on s'imagine d'abord que ces recherches sont le fruit d'une expérience consommée , & que sans aller plus loin , elles peuvent servir de règle à tout le monde. On doit être fort étonné en lisant un autre chapitre de trouver (page 116) en parlant de la même courbe , que s'étant attaché à cette courbe , il n'en avoit pas été plus satisfait que d'une autre qui après une très-profonde spéculation , lui avoit fait faire les plus mauvais échappemens ; il ajoute qu'il n'est d'aucune importance que chacune des par-

ties de la courbe fasse décrire des arcs égaux , & il *démontre* enfin qu'on doit rejeter cette courbe. M. J. étoit-il moins éclairé, lorsqu'il fit la démonstration de la page 103 , qu'en faisant celle de la page 116 , ou a-t-il mis vingt ans d'intervalle entre ces deux chapitres ?

Il est donc clair que pour bien faire une piece d'horlogerie , il n'est pas toujours nécessaire de sçavoir ce que l'on fait , ni pourquoi l'on opere ; le coup de main qui est la seule qualité essentielle dans la pratique n'apprend point à juger des effets que doit avoir une machine , avant que de les avoir éprouvé dans toutes les situations & dans toutes les circonstances.

Ainsi M. J. réduit lui-même à rien tout ce qu'il a écrit là-dessus , & montre que ce n'est qu'au hazard qu'il nous a fatigué jusqu'à présent de ses réflexions sur ces matieres : l'intérêt fut d'abord son principal motif , il se persuada que venant demeurer à Paris , & étant obligé de s'y faire connoître, il falloit s'annoncer par un livre, il prit pour son sujet l'échappement à cylindre , il apprit aux horlogers la maniere dont il s'y prenoit pour le bien exécuter ; il falloit s'en tenir-là ; l'adresse & le talent d'une heureuse exécution , ne pouvoient se transmettre au public ; mais en voulant

approfondir il s'égara ; il a cru depuis être obligé de défendre l'échappement qu'il avoit adopté contre un nouvel échappement qui lui est supérieur , & qui alloit faire abandonner l'usage du premier ; mais ses idées se sont confondues en voulant soutenir un jugement qu'il avoit d'abord hasardé. Il l'a fait sans équité , sans connoissances , sans égards , & il a préservé le public par ses contradictions des erreurs qu'il avoit entrepris de répandre.

A Paris , le 22 Juin 1755.



ARTICLE

ARTICLE V.

SPECTACLES.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE 7. Juin les Comédiens François donnerent *Britannicus*. Le sieur Rosimont, qui avoit déjà débuté l'année passée, y joua le rôle de *Burrhus*. Le 14, il représenta *Agamemnon* dans *Iphigenie*, & le 19 *Dom Diegue*; dans le *Cid*. Il a un pathétique qui peut toucher en province, mais qui n'a pas eu le même bonheur à Paris.

Le 23 un nouveau Roi parut sur la scène : c'est le sieur Dumenil qui étoit de la troupe de Compiègne. Il a débuté pour la première & dernière fois par le rôle de *Palamede* dans *Electre*. Pour me renfermer dans le bien qu'on en peut dire, il a une très belle voix.

On annonce encore pour Samedi prochain 28, un troisième Acteur qui doit jouer *Miridate*. Je souhaite pour le bien du théâtre françois que son règne soit plus long.

194. MERCURE DE FRANCE.

Le Jeudi 26 on donna la première représentation de *Zelide*, Comédie en un acte, en vers avec un divertissement. Elle fut précédée de *Manlius*, Tragédie de la Fosse. M. Renout est l'auteur de cette petite Féerie qui a été très-bien reçue du public, & qui annonce du talent.

COMEDIE ITALIENNE.

Les Comédiens Italiens continuent le *Maître de Musique*. Ils l'ont joué le 21 Juin pour la dixième fois. Il étoit précédé de la *Fête d'Amour*, & suivi du *Mai*, ce qui formoit un spectacle aussi varié qu'amusant. Plus on voit ce drame, plus on en trouve les détails agréables.

Le 28 on en donna la treizième représentation. Nous promettons l'extrait pour le *Mercur*e d'Août.

Le 19 un nouveau docteur parut dans les *Anneaux magiques*, Comédie italienne, & fut généralement applaudi. Une nouvelle Actrice italienne joua dans la même pièce un rôle d'amoureuse. Le public la reçut avec bonté. Les débuts gagnent tous les théâtres. Nous en parlerons plus au long le mois prochain, supposé qu'ils durent.

ARTICLE SIXIEME.

NOUVELLES ÉTRANGERES.

D U N O R D.

DE WARSOVIE, le 31 Mai.

CHALY AGA, Ambassadeur du Grand Seigneur ; doit repasser ici en retournant à Constantinople, & l'on attend incessamment ce Ministre. On a essuyé à Posen un affreux orage, accompagné de grêle, dont les grains étoient d'une grosseur extraordinaire. Le feu du ciel est tombé sur le village de Stripulke en Lithuanie, & a brûlé douze maisons & quatorze granges.

On mande de Constantinople que le nouveau Grand Visir vient d'obtenir pour son fils la charge d'*Imbrahor*, ou de Grand Ecuyer de Sa Hauteffe. Les mêmes lettres ajoutent que vraisemblablement le *Kistlar Aga*, ou Chef des Eunuques Noirs, ne demeurera pas long-tems en place, & qu'il aura pour successeur le *Hafsnadar Aga*, ou Trésorier de la cassette du Sultan.

DE FRAUSTADT, le 26 Mai.

Ce matin l'Ambassadeur de Sa Hauteffe a eu son audience de congé du Roi ; il avoit eu sa premiere audience le 22. Sa Majesté a repris cet

I ij

après-midi le chemin de Dresde. Pendant son séjour ici, elle a conféré le Palatinat de Volhynie au Comte Potocki, & le Palatinat de Novogorod au Prince Jablonowski. Le Comte Malachowski, Staroste d'Oswieczim, a été pourvu de la charge de Grand Ecuyer Tranchant de la Couronne, & la place de Stolnitz de Lithuanie a été donnée au second fils du Comte de Poniatowski, Castellan de Cracovie. Sa Majesté a fait choix du Comte de Mnifzeck, Grand Chambellan de Lithuanie, pour aller complimenter le Grand-Seigneur sur son avènement au Trône.

DE STOCKHOLM, le 30 Mai.

On a détaché douze cens hommes des Régimens d'Uplande & de Sudermanie, pour travailler aux fortifications en Finlande. Ils sont partis depuis quelques jours à bord de cinq galeres qui doivent les transporter à Helsingford.

Les Auteurs des deux ouvrages que l'Académie royale des Belles-lettres couronna l'année dernière, ont enfin cessé de cacher leurs noms. Le sieur Toneld, Auditeur de la Cour, a composé la dissertation à laquelle le prix d'histoire a été adjugé. La piece qui a remporté le prix de poésie est du sieur Anchersen, Professeur d'Eloquence & Bibliothécaire de l'Université à Copenhague.

Par des Lettres circulaires que le Roi vient de faire expédier, la Diète générale du Royaume est convoquée pour le 13 du mois d'Octobre prochain. Le renouvellement des traités entre la Suede & la Porte sera l'un des principaux objets des délibérations de cette assemblée. Le sieur Celsing, frère du Ministre qui réside de la part de cette Cour à Constantinople, est chargé de porter la

J U I L L E T. 1755. 197
réponse du Roi à la Lettre que le Sultan a écrite à
Sa Majesté.

D E C O P P E N H A G U E, le 1 Juin.

La semaine dernière le Roi fit près d'Elfenour la revue de son Régiment d'Infanterie. Sa Majesté arriva ici le 24. Hier elle se rendit avec le Prince Royal au camp qu'elle a ordonné de former près de cette ville ; & elle vit les troupes qui s'y sont rassemblées , faire diverses manœuvres militaires.

Il a été résolu dans une assemblée générale que les actionnaires de la Compagnie Asiatique ont tenue depuis peu d'augmenter de trois cens mille écus de Banque le fond de cette Compagnie.

Un détachement de deux cens hommes doit s'embarquer à bord des deux vaisseaux qu'on arme pour protéger la navigation des Danois dans la Méditerranée. Le Roi est retourné à Friedensbourg.

A L L E M A G N E.

D E V I E N N E, le 31 Mai.

Hadgi Ali Effendi , Envoyé extraordinaire du Grand Seigneur , rendit le 22 visite aux sieurs de Gundel & de Binder , Référéndaires de la Cour. Il alla le même jour à la Comédie Françoisé. On ne sçait pas encore quand il aura ses audiences de congé. Ce Ministre montre beaucoup d'empressement à voir tout ce qui peut être digne de curiosité dans cette capitale & dans les environs. Le Baron de Penckler est attendu incessamment de retour de Constantinople. Le Comte de

I iij

178 MERCURE DE FRANCE.

Colloredo , qui réside en qualité d'Envoyé extraordinaire de leurs-Majestés Impériales auprès du Roi de la Grande-Bretagne , est venu ici pour recevoir de nouvelles instructions , avant de se rendre à Hanovre.

On construit dans le jardin de Binder un vaste bâtiment , pour y placer diverses manufactures. Les principaux séditieux de Croatie sont arrêtés ou dispersés , & la tranquillité est rétablie dans cette Province.

DE DRESDE , le 2 Juin.

Depuis le 17 du mois dernier , le Roi est de retour de Fraustadt. Sa Majesté n'a employé que dix-huit heures à revenir de cette ville. Le Comte de Soltikow , qui va remplacer à Hambourg le Knés Gallitzin en qualité d'Envoyé extraordinaire de l'Impératrice de Russie auprès du Cercle de la Basse-Saxe , fut présenté le 19 à leurs Majestés & à la Famille royale. Le Roi a permis au Comte de Flemming , son Ministre à la Cour de Vienne , de se rendre ici. On compte qu'avant de retourner en Autriche , il ira complimenter de la part du Roi Sa Majesté Britannique sur son arrivée dans ses Etats d'Allemagne. Sa Majesté a donné au Prince Maximilien , second fils du Prince Royal , le Régiment d'infanterie qui étoit vacant.

DE SCHWEDT , le 3 Juin.

Avant-hier le Roi de Prusse arriva du camp de Stargard en cette ville , & la cérémonie des fiançailles de la Princesse , seconde fille du Margrave , avec le Prince Ferdinand , frere de Sa Majesté Prussienne , se fit avec la plus grande pompe. Le

J U I L L E T. 1755. 199
mariage de ce Prince & de cette Princesse, sera
célébré dans le mois d'Août à Berlin.

D E B E R L I N , le 7 Juin.

Le Roi revint ici le 2 de ce mois, & Sa Majesté
partit avant-hier pour Magdebourg. Elle doit y
faire la revue des troupes qui sont campées près
de Pitzphul. De Magdebourg le Roi se rendra à
Cleves, & ensuite à Embden. Le Prince héréditaire
de Hesse - Darmstadt, & le Prince Ferdinand de
Brunswic, accompagnent Sa Majesté.

L'Académie royale des Sciences & Belles-lettres
tint avant-hier une séance publique à l'occasion
de l'anniversaire de l'avènement du Roi au trône.
Le Prince Frédéric - Henri - Charles, second fils
du Prince de Prusse, honora cette assemblée de sa
présence. Le sieur Formey, Secrétaire perpétuel
de la Compagnie, annonça que le prix de la classe
de *Philosophie spéculative*, pour cette année, avoit
été adjugé à la Piece, n^o. 7, ayant pour devise:
Nihil mortalibus arduum est. Il informa en mê-
me tems l'assemblée que l'auteur de ce Mémoire
est le sieur Adolphe - Frederic Reinhard, Secre-
taire de Justice du Duc de Mecklenbourg - Strelitz.
Après que le sieur de Maupertuis, Président de
l'Académie, eut lu l'éloge du feu Président de
Montesquieu; le sieur Eller, Directeur, fit la des-
cription d'un monstre Cyclope, né le premier Fé-
vrier de cette année dans cette Capitale. L'Aca-
démie propose pour le Sujet du prix, que la classe
de *Philosophie expérimentale* doit donner en 1757,
de déterminer, *Si l'arsenic qui se trouve en grande
quantité dans les mines métalliques de divers gen-
res, est le véritable principe des métaux, ou si
c'est une substance qui en naît & qui en sort par
voie d'excrétion.*

DE HANOVRE, le 7 Juin.

Toutes les troupes commandées pour former un camp dans la plaine de Bult, s'y rassemblent aujourd'hui. On y conduisit hier un train d'artillerie de trente pieces de canon.

Il est arrivé de Vienne le 28 du mois dernier, un courier avec des lettres de M. Keith, Ministre Plénipotentiaire de la Grande-Bretagne auprès de leurs Majestés Impériales. Le Comte de Holderness alla sur le champ rendre compte à Sa Majesté du contenu de ces dépêches. Cette Cour est convenue d'un Cartel avec celle de Mayence, pour l'extradition réciproque des déserteurs.

On attend ici dans quelques jours la Princesse épouse du Prince héréditaire de Hesse-Cassel, & les trois Princes ses fils. Le Roi fait travailler à trois épées d'or, qu'il destine pour ces Princes. Sa Majesté a ordonné de fortifier la ville de Staden. On va bâtir ici un nouvel Hôtel des Mounoies.

DE RATISBONNE, le 5 Juin.

Sur le bruit qui s'est répandu que les sujets Protestans de l'Impératrice Reine, transplantés en Hongrie & en Transilvanie, y éprouvoient de mauvais traitemens, les Ministres de cette Princesse à la Diète, ont distribué un Mémoire pour détruire ces fausses allégations.

DE CLEVES, le 4 Juin.

La Régence a reçu un rescrit par lequel le Roi lui enjoint de laisser à la Communauté de Ronsdorff le libre exercice de la Religion Réformée.

E S P A G N E.

DE LISBONNE, le 15 Mai.

Deux des vaisseaux destinés à croiser sur les côtes de ce Royaume, mirent à la voile il y a quelques jours. Ils ont pris sous leur convoi plusieurs bâtimens Hollandois , qu'ils doivent escorter jusqu'au cap de Finisterre.

DE MADRID, le 3 Juin.

On a célébré le 30 du mois dernier, avec beaucoup de magnificence, la Fête de Saint Ferdinand dont le Roi porte le nom. Le soir, après un divertissement en musique, leurs Majestés se rendirent dans les jardins qui, par le goût nouveau dans lequel ils étoient illuminés, offroient un coup d'œil des plus frappans. Un très-beau feu d'artifice termina cette éclatante journée.

Le Roi a créé Grand d'Espagne de la première classe le Marquis de Sarria, Lieutenant-Général de ses armées, & Colonel du Régiment des Gardes Espagnoles.

I T A L I E.

DE NAPLES, le 19 Mai.

L'Infante, troisième fille de leurs Majestés, est morte le 11 de ce mois au soir dans le château de Portici. Cette Princesse qui se nommoit Marie-Anne, étoit née le 3 de Juillet de l'année dernière. Son corps fut apporté ici le 13, pour être inhumé dans le tombeau de la Famille royale.

202 MERCURE DE FRANCE.

Le Marquis Fogliani dont la santé est parfaitement rétablie, se dispose à aller bientôt prendre possession de la Vice-royauté de Sicile. On croit que Sa Majesté veut partager entre deux Ministres les départemens dont il étoit chargé, en donnant au Marquis Tanucci celui des Affaires étrangères, & au Marquis Gregori ceux de la Guerre & de la Marine.

Une felouque a conduit à l'Isle de Nisita vingt-deux Turcs faits esclaves sur une galiotte qu'elle a coulée à fond près du canal de Piombino.

Les dernières nouvelles de Sicile annoncent la mort du Comte de Grimaud, qui y exerçoit par *interim* les fonctions de Viceroi.

DE ROME, le 7 Juin.

Le 23 Mai, le Margrave de Bareith prit la route de Naples. La Margrave n'y suivit ce Prince que quelques jours après.

Sa Sainteté a accordé au Comte Paul de Canale la survivance de la charge de Gouverneur des armes de l'Etat Ecclesiastique, possédée par le Bailli Antinori.

L'Académie des Arcades vient d'aggréger à son corps le Duc Clement-François de Baviere. Elle a mis aussi au nombre de ses membres l'Abbé de la Baume, auteur du Poëme en Prose, qui a pour titre *la Christiade, ou le Paradis reconquis*.

DE FLORENCE, le 22 Mai.

Des détachemens ont été postés en différens endroits le long des côtes de ce Grand Duché, particulièrement à l'embouchure de l'Arno, pour s'opposer aux descentes que les Algériens pourroient tenter. Selon les lettres de Livourne, on

seloucon destiné à protéger la pêche du corail, a attaqué trois petits bâtimens corsaires de Tripoli. Deux ont été coulés à fond, & le troisième a pris la fuite. On mande de Viterbe qu'une nuit de la semaine avant la dernière, on y a essuyé trois violentes secousses de tremblement de terre. L'alarme fut telle, que cette même nuit on fit une Procession solennelle, à laquelle tous les habitans assistèrent pour demander à Dieu d'être délivrés de ce fléau.

DE LIVOURNE, le 5 Juin.

Il paroît que la croisière des vaisseaux de guerre de l'Empereur en a imposé aux barbaresques. Ces corsaires, depuis quelque tems, ne s'approchent plus des parages de ce Grand Duché.

Les lettres de Naples marquent qu'une polacre d'Alger, qui troubloit la navigation entre la Sicile & la Calabre, a été prise par le Capitaine Peppe, commandant un des chabecs de Sa Majesté Sicilienne. On a fait cinquante esclaves à bord de ce bâtiment.

DE VENISE, le 18 Mai.

On a été informé par un navire arrivé du Levant, que le Capitan Pacha croise actuellement dans l'Archipel, & qu'il a reçu ordre du Grand Seigneur, d'empêcher que les Algériens n'y troublent la navigation des vaisseaux Hollandois. Le même bâtiment a rapporté que Mehemet Kan, chef des Aghuans, s'est mis sur les rangs pour disputer la Couronne de Perse. Ce nouveau compétiteur est à la tête d'une armée de cent mille hommes. Sa première expédition a été contre la ville

204 MERCURE DE FRANCE.

de Meched , dont la prise lui a frayé le chemin à plusieurs autres succès. Il marche vers la capitale du Royaume , dans le dessein d'y assiéger Azad Kan , si ce rival , qui est le seul dont il ait à redouter la concurrence , y demeure renfermé.

DE GENES , le 25 Mai.

Suivant les nouvelles d'Afrique , la Milice s'est de nouveau soulevée à Alger , & elle a exigé la déposition de quelques membres du Divan. Le Dey , craignant les suites de cette fermentation , a doublé la garde de son palais. Les mêmes avis portent que tous les corsaires de Tunis , à l'exception de deux , sont rentrés dans leur port.

DE MILAN , le 27 Mai.

Après une longue sécheresse qui faisoit craindre la perte totale de la récolte , est enfin survenue une pluie abondante. Une maladie épidémique fait beaucoup de ravages à Novare. Elle se manifeste par une fièvre ardente , & elle emporte en quatre ou cinq jours les personnes qu'elle attaque.

GRANDE-BRETAGNE.

DE LONDRES , le 12 Juin.

Tous les Officiers des vaisseaux de guerre qui sont à Chatham & dans la rivière de Medway , ont ordre de se rendre sur leurs bords. Il est arrivé à Portsmouth quatre vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales , par lesquels on a appris qu'il y avoit eu un grand incendie à Canton , &

que cet accident avoit causé aux Anglois une perte considérable. On a reçu avis par quelques navires revenus de Smirne, que l'Isle de Metelin avoit beaucoup souffert d'un tremblement de terre; que plus de deux mille sept cens maisons avoient été renversées, & que plusieurs Insulaires avoient péri sous les ruines de leurs habitations. Le bruit se répand que les Saletins ont déclaré la guerre à la Grande-Bretagne, & qu'ils ont enlevé deux bâtimens Anglois.

Une fregate arrivée le 30 du mois dernier à Cork en Irlande, a rapporté que le 18 elle avoit rencontré l'escadre de l'Amiral Boscawen. Deux vaisseaux de guerre partiront dans peu pour la nouvelle Ecosse. Le 6, un bâtiment chargé de munitions & de plusieurs soldats de recrues, fit voile pour cette colonie. Les équipages des vaisseaux que les Commissaires de l'Amirauté ont ordonné d'armer à Spithead, sont presque complets. On les exerce régulièrement à la manœuvre. Toutes les nouvelles troupes de marine se rendent successivement à Portsmouth & à Plymouth. Les navires le *Prince Edouard* & le *Grantham*, appartenans à la Compagnie des Indes Orientales, sont entrés ces jours-ci dans la Tamise. Le premier vient de Bombay; le second de Bencolen. La Compagnie attend plusieurs autres bâtimens. On a appris par le vaisseau l'*Ilchester*, venant de la Chine, que le 29 du mois d'Octobre dernier il y avoit eu à Wampoa un grand incendie, dans lequel quatre magasins, dont deux appartenoient aux Anglois, & les deux autres aux Suédois, avoient été réduits en cendres. Selon les nouvelles d'Amérique, la colonie de Philadelphie ayant fourni un subside de quinze mille livres sterlings, on a distribué les deux tiers de cette somme dans les au-

206 MERCURE DE FRANCE.

tres colonies Angloises, pour subvenir à une partie des dépenses qu'exige la levée des troupes.

On parle de former un camp dans Hyde Parc. Le bruit court qu'on en formera aussi un de quatre mille huit cens hommes en Irlande.

Avant-hier, sur une lettre anonyme qu'on trouva dans la rue du Marché au foin, & qui portoit qu'il y avoit des armes & de la poudre cachées dans la maison de l'Opera, les Directeurs de ce spectacle furent conduits en prison. Bientôt on a reconnu que cette accusation étoit une calomnie inventée par quelqu'un de leurs ennemis. Moyennant l'acte que le Parlement, dans sa dernière Session, a donné en faveur des débiteurs insolubles, plus de douze cens personnes en cette seule ville, recouvreront leur liberté. Le nombre de celles qui, dans le reste de la Grande-Bretagne, profiteront de cet acte, monte au moins à cinq mille.

P A Y S - B A S.

DE LA HAYE, le 13 Juin.

Le Chevalier de la Quadra, qui depuis la mort du Marquis del Puerto jusqu'à l'arrivée du Marquis de Grimaldi, a été chargé des affaires de Sa Majesté Catholique auprès de leurs Hautes Puissances, partit le 31 pour Hanovre. Il y remplira les fonctions de Ministre de la Cour de Madrid pendant le séjour du Roi de la Grande-Bretagne dans son Electorat.

Les vaisseaux *le Sloterdyk*, *l'Espérance*, *le Keitkenhof*, *le Cattendyk*, *le Bevalligheid*, *le Pilswaart* & *le Rotterdam*, appartenans à la Compagnie des Indes Orientales, sont arrivés au Texel. Ces bâ-

imens viennent de Batavia, de Bengale & de Ceylan. Ils ont laissé au Cap de Bonne-Espérance le vaisseau *le Rhoon*, qui revient de la Chine. Le premier de ce mois les vaisseaux de guerre *le Waerland* & *le Maarsen* firent voile du Texel pour aller protéger la navigation des navires Hollandois dans la Méditerranée.

M. de Kauderbach, Résident du Roi de Pologne Electeur de Saxe, remit le 9 un Mémoire au sieur de Gessler, Président de l'Assemblée des Etats Généraux. Le lendemain, le Colonel York, Envoyé extraordinaire du Roi de la Grande Bretagne, eut une conférence avec quelques Seigneurs de la Régence. M. Paravicini, ci-devant Consul de la nation Hollandoise à Alger, est arrivé d'Afrique.

DE BRUXELLES, le 14 Juin.

Il y a ordre d'augmenter jusqu'à cent trente-cinq hommes chaque compagnie des Régimens d'infanterie nationaux. Les deux derniers bataillons du Régiment de Platz arriverent ici de Luxembourg le 31 du mois dernier.

M. Molinari, Internonce du Pape en cette Cour, a fait sçavoir à M. Van-Haren, Député des Etats Généraux des Provinces-Unies, que les deux frégates Papales qui croisent sur les côtes de l'Etat Ecclésiastique, avoient ordre d'y garantir les navires Hollandois des insultes des Algériens. Cette déclaration a été reçue par M. Van-Haren avec les marques d'une sincère reconnoissance. Il a assuré M. Molinari qu'il en informeroit au plutôt leurs Hautes Puissances, dans la persuasion qu'elles n'y seroient pas moins sensibles.

D'ANVERS, le 4 Juin.

La tour de l'Eglise Paroissiale de Saint-André s'écroula subitement le 30 du mois dernier à dix heures & demie du soir. L'Eglise en a été considérablement endommagée, ainsi que plusieurs maisons voisines. Heureusement, personne n'a été tué ni blessé. Quelques heures plutôt, cet accident auroit coûté la vie à trois ou quatre mille habitans, qui assistoient au Salut dans cette Eglise.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roi fit le 6 Juin, au Champ de Mars dans le parc de Marly, la revue des quatre Compagnies des Gardes du Corps, de celles des Gendarmes & des Chevaux-Legers de la Garde de Sa Majesté, des deux Compagnies des Mousquetaires, & de celle des Grenadiers à Cheval. Sa Majesté passa dans les rangs, & les vit défiler. La Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Monseigneur le Duc de Bourgogne, Madame & Mesdames de France assisterent à cette revue. Madame la Dauphine qui avance heureusement dans sa grossesse, ne s'est point trouvée indisposée de cette promenade.

Nous joignons ici l'état de la revue du Roi, pour les deux Compagnies de ses Mousquetaires, tel qu'il nous a été envoyé.

PREMIERE COMPAGNIE.

LE ROI, Capitaine
 M. DE JUMILHAC, Capitaine-Lieutenant.
 M. DE PERUSSY, premier Sous-Lieutenant.
 M. DE CARVOISIN, second Sous-Lieutenant.
 M. DE LA CHEZE, premier Enseigne.
 M. DE CUCÉ, second Enseigne.
 M. DE LA VAUPAILLIERE, premier Cornette.
 M. DE MONTILLET, second Cornette.

Maréchaux des Logis.

M. de Banne, premier Aide-major.
 M. de Brunville.
 M. de Chavigny.
 M. de Bulstrode, second Aide-major.
 M. du Rouer.
 M. Huet.
 M. de Nacquart.
 M. de Beauclair.
 M. de la Brulerie.
 M. Dorvilliers.
 M. La Forest, }
 M. Roberic, } Sous Aides-majors:
 Mousquetaires présens : 286
 Surnuméraires, absens ou malades 88

Total de la Compagnie 374

SECONDE COMPAGNIE.

LE ROI, Capitaine.
 M. LE COMTE DE LA RIVIERE, Capitaine-Lieutenant.

210 MERCURE DE FRANCE.

M. DE MONTBOISSIER , premier Sous-Lieutenant.

M. DE CHABANNES , second Sous-Lieutenant.

M. DE BISSY , premier Enseigne.

M. DE VILLEGAGNON , second Enseigne.

M. DE LA GRANGE , premier Cornette.

M. LE CHEVALIER DE VATAN , second Cornette.

Maréchaux des Logis.

M. de Savoisy.

M. de Pidoux , absent malade.

M. de Kerravel.

M. de la Gohiere , absent malade.

M. de Garriflon , premier Aide-major.

M. de Montfort , absent malade.

M. de Neufont.

M. de Vervan , absent malade.

M. Dufou.

M. Ancelet , second Aide-major.

Mousquetaires en pied présens . . . 195

Mousquetaires en pied absens malades , 5

Mousquetaires surnuméraires présens , 143

Total 343

On apprend par les lettres de Moulins, du 6 Juin, que la nuit du 2 au 3 le feu y a pris au château, dans l'appartement occupé par le Marquis des Gouttes , Capitaine des vaisseaux du Roi. Les secours n'ont pu être aussi prompts que l'exigeoit la circonstance ; & le corps du château a été presque totalement réduit en cendres. On ne sait pas encore à quoi peut monter la perte causée par cet incendie. Il y a eu deux hommes tués , & plusieurs blessés , par l'écroutement des charpentes. Le 6 , au départ du courier , le feu étoit encore

dans les bas appartemens , mais il n'y avoit aucun danger pour le reste du château. Si le vent qui souffloit avec violence dans le commencement de l'embrasement , eût continué , une partie de la ville eût couru un très-grand risque. M. de Lherbouché , un des Aumôniers de la Gendarmerie , dont l'Etat-Major est en quartier à Moulins , a rendu en cette occasion des services importans. Touché des cris de la Marquise des Gouttes , qui demandoit qu'on sauvât ses enfans , il se rendit courageusement avec un seul domestique à leur appartement qui étoit déjà tout en feu ; & il les retira du milieu des flammes. Il s'est porté avec la même intrépidité dans tous les lieux les plus périlleux , où sa présence pouvoit être de quelque utilité.

Le 7 , le Roi revint de Trianon où il étoit allé le 5.

Le Comte de Sartirane , Ambassadeur ordinaire du Roi de Sardaigne , eut le 8 une audience particulière du Roi , à laquelle il fut conduit par le Marquis de Verneuil , Introduceur des Ambassadeurs.

La Marquise de la Ferté fut présentée le même jour à leurs Majestés & à la Famille royale , par la Comtesse de Marsan , Gouvernante des Enfans de France. Le même jour , la Marquise de Lhopital présenta la Marquise de Merinville.

Le Roi partit le 9 pour Crecy , où Sa Majesté demeura jusqu'au 14 ; elle y retourna le 16 , & en revint le 21.

Sa Majesté a accordé les honneurs de Grands-Croix de l'Ordre royal & militaire de S. Louis au Comte de la Riviere , Capitaine-Lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires ; au Baron de Zurlauben , Colonel du Régiment des

212 MERCURE DE FRANCE.

Gardes-Suisses ; & au Vicomte du Suzy , Major des Gardes du Corps.

M. de Buffly , premier Commis des Affaires étrangères , a été nommé par le Roi , pour se rendre à Hanovre en qualité de Ministre de Sa Majesté auprès du Roi de la Grande-Bretagne.

M. L'Abbé , Comte de Bernis , Ambassadeur du Roi auprès de la République de Venise , est arrivé depuis quelques jours ; & il a eu l'honneur de rendre ses respects à Sa Majesté.

Dom Jean-François de Brezillac , Bénédictin de la Congrégation de S. Maur , a présenté au Roi le second volume de l'histoire des Gaules & des conquêtes des Gaulois.

L'Assemblée générale du Clergé a accordé par une délibération unanime le secours de seize millions , demandé de la part du Roi par les Commissaires de Sa Majesté.

Sa Majesté a accordé au sieur de Senozan , fils du Président de Senozan , & petit-fils de M. de Lamoignon , Chancelier de France , l'agrément de la charge d'Avocat général au Grand Conseil , qu'avoit M. Segulier , Avocat général au Parlement.

Monseigneur le Dauphin vint le 16 de ce mois sur les six heures du soir , se promener à cheval dans le Cours.

Madame la Dauphine fut saignée le 21 par précaution.

Le 24 , le Baron Wan Eyck , Envoyé extraordinaire de l'Electeur de Baviere , eut sa premiere audience publique du Roi.

Le Marquis du Châtelet Lomont , Lieutenant général des armées du Roi , a obtenu le Gouvernement de Toul qui vaquoit par la mort du Comte de Casteja.

Sa Majesté a nommé Commandeur de l'Ordre

royal & militaire de S. Louis le Marquis de Balincourt , Lieutenant général de ses armées , & Lieutenant des Gardes du Corps dans la Compagnie de Villeroi.

Le Roi a disposé du Régiment d'Infanterie allemande , vacant par la mort du Maréchal-Comte de Lowendalh , en faveur du Comte de Lowendalh son fils , Capitaine dans le même Régiment.

En même-tems Sa Majesté a déclaré qu'elle augmentoit de quatorze mille livres la pension de deux mille écus , dont jouissoit déjà la Maréchale de Lowendalh.

La Brigade des Gardes du Corps , que le feu Marquis de Varneville commandoit dans la Compagnie de Villeroi , a été donnée au sieur de la Ferriere , Maréchal de camp , Exempt dans cette Compagnie , & Aide-major des Gardes du Corps.

M. de Cherissey succede à M. de la Ferriere dans la place d'Aide-major.

Le marquis de Calvieres , Lieutenant-général des armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de S. Louis , & Lieutenant des Gardes du Corps , ayant demandé la permission de se demettre de sa Brigade , Sa Majesté en a disposé en faveur du Chevalier de Scepeaux , Mestre de camp de Cavalerie.

Le Roi a accordé au Marquis de Calvieres , outre la retraite ordinaire , l'expectative d'une place de Grand-Croix dans l'Ordre de S. Louis.

Les vaisseaux *le Duc de Bourgogne* & *le Duc d'Orléans* , appartenans à la Compagnie des Indes , sont arrivés , l'un le 3 , l'autre le 21 , au port de l'Orient. M. Dupleix , ci-devant Gouverneur général des établissemens de la Compagnie dans l'Inde , est de retour par le dernier de ces deux vaisseaux.

Le nommé Songeux , Maître Maçon , est mort

214 MERCURE DE FRANCE.

à Fontainebleau , âgé de cent cinq ans.

Le 26 , les Actions de la Compagnie des Indes étoient à dix-sept cens soixante-dix-sept livres dix sols ; les billets de la seconde lotterie royale ; à sept cens cinquante-deux. Les billets de la première lotterie étoient à huit cinquante-deux.

BENEFICES DONNÉS.

LE Roi a donné l'Abbaye de Sellieres , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Troyes , à l'Abbé Mignot , Conseiller-Clerc au Grand-Conseil ; l'Abbaye Régulière de Saint-Sulpice , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Rennes , à la Dame de la Bourdonnaye , Religieuse de l'Ordre de Fontevrault ; le Prieuré conventuel & électif de Bouteville , Ordre de S. Augustin , Diocèse de Saintes , à l'Abbé de Barrer , Vicaire général de l'Evêché de Bazas.

Sa Majesté a nommé à l'Evêché de Marseille , vacant par le décès de M. de Belsunce de Castelmoron , M. Jean-Baptiste de Belloy , Evêque de Glandève , à la charge de deux mille huit cens livres de pensions :

S Ç A V O I R ,

1000 livres à M. Olivier , Prêtre du Diocèse de Marseille ;

1000 livres à M. Pierre de Châteauneuf de la Saigne , Prêtre du Diocèse de Mende ;

800 livres à M. Ange-Joseph Dalleman , Prêtre du Diocèse de Carpentras.

Le Roi a donné l'Abbaye de Saint Arnoul , Ordre de S. Benoît , Diocèse & ville de Metz , vacante par le décès de M. de Belsunce , à M. Fran-

J U I L L E T. 1755. 219

çois - Joachim de Pierre de Bernis , Soudiacre,
Comte de Lyon , & Ambassadeur du Roi à Venise.

L'Abbaye de Chambons, Ordre de Cîteaux,
Diocèse de Viviers, vacante par le décès de M. de
Belfance, à M. René-Joseph-Marie de Goutyon
de Vaurouault, à la charge de quatre mille deux
cens livres de pensions:

S Ç A V O I R,

1200 livres à M. Schier, Grand Vicaire de
Rouen;

1200 livres à M. Laugier de Roussel de Beau-
recueil, Grand Vicaire de Senez;

1000 livres à M. Gaubert, Prêtre;

800 livres à M. de Boismilon Dorgeville, Prê-
tre du Diocèse d'Evreux.

L'Abbaye de Maizieres, Ordre de Cîteaux,
Diocèse de Châlons-sur-Saone, vacante par le
décès de M. Hennequin d'Ecquevilly, à M. de
Romille, à la charge de 3400 livres de pensions.

S Ç A V O I R,

1200 livres à M. d'Aguille, Grand Vicaire de
Condom;

800 livres à M. Château de la Fayette;

800 livres à M. Cliquet de Fontenai, Prêtre
du Diocèse de Paris;

600 livres à M. Bonvallet des Broses, Prêtre
du Diocèse de la Rochelle.



MARIAGES ET MORTS.

LE 1 Février, François-Philibert de Bonvoust, Marquis de Prulay, fils de feu Messire Henri-Philibert de Bonvoust, Marquis de Prulay, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, & de Dame Marie de la Grange, fut marié le premier Février à Damoiselle Marie-Louise-Françoise Durey de Noinville, fille de Messire Jacques-Bernard Durey de Noinville, Maître des Requêtes, & Président honoraire au Grand-Conseil, & de Dame Marie-Françoise-Pauline de Simiane. La cérémonie fut faite dans la Chapelle de l'hôtel de Pons, par l'Evêque de Gap.

Jean-Paul-François de Noailles, Comte d'Ayen, Gouverneur & Capitaine des Chasses de S. Germain-en-Laye en survivance, épousa le 4 Février Damoiselle Henriette-Anne-Louise Daguesseau, fille de Messire Jean-Baptiste-Paulin Daguesseau de Fresnes, Conseiller d'Etat ordinaire, & de feu Dame Anne-Louise-Françoise Dupré. La Bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'Archevêque de Rouen, dans la Chapelle de l'hôtel de Machault. Le Comte d'Ayen est fils de Louis de Noailles, Duc d'Ayen, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général des Armées de Sa Majesté, Capitaine de la Compagnie Ecossoise des Gardes du Corps, Gouverneur de la Province de Roussillon, en survivance, Gouverneur & Capitaine des Chasses de S. Germain-en-Laye, & de Catherine - Françoise - Charlotte de Coiffé de Brissac.

Messire Simon-Claude Grassin, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant pour Sa Majesté.

Majesté, & Commandant des Ville & Citadelle de Saint-Tropez, fut marié le 6 Mars en secondes nûces, à Damoiselle Marguerite-Françoise-Genevieve de Vion de Tessancourt de Maisoncele, fille de feu Messire René de Vion, Seigneur de Tessancourt-Maisoncele, & de Dame Marie-Marguerite de la Salle.

Messire Joseph-Auguste le Camus, fils de Messire Barthélemi le Camus, Gouverneur de Mevoillon, & de Dame Jeanne de Causans, fut marié le 18 à Damoiselle Antoinette-Nicole le Camus, fille de Messire Nicolas le Camus, Commandeur des Ordres du Roi, & ci-devant Premier Président de la Cour des Aydes.

Le 8 Avril, Messire Jean-Baptiste-Calixte de Montmorin, Marquis de Saint-Herem, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, fut marié à Damoiselle Amable-Emilie-Gabrielle le Tellier de Souvré, fille de Messire François-Louis le Tellier, Comte de Rebenac, Marquis de Souvré, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général des Armées de Sa Majesté, & Lieutenant général pour le Roi dans les Provinces de haute & basse-Navarre & de Bearn, Maître de la Garde-robe de Sa Majesté, & de feu Dame Jeanne-Françoise Dauver des Marests. La Bénédiction nuptiale leur fut donnée dans la Chapelle de la Congrégation de S. Sulpice, par l'Evêque d'Agén. Leur contrat de mariage avoit été signé le 6 par Leurs Majestés & par la Famille royale. Le Marquis de Saint-Herem est fils de Messire Jean-Baptiste-François, Marquis de Montmorin, Lieutenant général des Armées du Roi, & Gouverneur de Fontainebleau, & de Dame Constance-Lucie de Valois de Villette.

La Maison de Montmorin qui tire son nom

K

d'une terre en Auvergne , doit être comptée parmi les premières de cette Province & les plus anciennes du Royaume. Elle n'est pas moins illustre par ses alliances que par son ancienneté. Calixte I, Seigneur de Montmorin , qui vivoit sous le regne du Roi Lothaire , & qui est mentionné dans une charte du Prieuré de Saucillange , avec Hugues son fils , est le 9^e ayeul de Geoffroi , Seigneur de Montmorin , qui vivoit en 1417 , & qui de sa femme Dauphine de Thinieres , eut pour second fils Jacques de Montmorin , Seigneur de Saint-Herem , du chef de sa femme Jeanne Gouge , dite de Charpaigne , mere de Gilbert de Montmorin , qui d'Alix de Chalancon eut Jean de Montmorin , Seigneur de Saint-Herem , allié en 1490 à Marie de Chazeron. Leur fils François de Montmorin , Gouverneur de la haute & basse-Auvergne , eut de Jeanne de Joyeuse , Gaspard de Montmorin , Gouverneur d'Auvergne après son pere , & Jean , qui épousa Gabrielle de Murol , Dame du Broc , de Gignac , & de Saint-Bonnet. Leur fils Gaspard de Montmorin , Seigneur de Saint-Herem , fut allié à Claude de Chazeron , mere de Gilbert-Gaspard de Montmorin , décédé le 27 Février 1660 , laissant de Catherine de Castille , François-Gaspard & Edouard de Montmorin , qui ont formé les deux branches qui subsistent aujourd'hui. François-Gaspard , l'aîné fut grand Louvetier de France en 1655 , Gouverneur & Capitaine des Chasses de Fontainebleau. Son fils Charles-Louis de Montmorin , qui eut la survivance de cette dernière Charge , est ayeul par sa femme Marie-Genevieve Rioult de Douilly , du Marquis de Montmorin qui donne lieu à cet article.

Voyez l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne , t. 8. p. 813 , & les Tablettes historiques , t. 4. p. 419.

Messire Charles-Adrien, Comte de Ligny, Vicomte de Damballe, Mestre de Camp de Cavalerie, épousa le 17 Avril Demoiselle Elisabeth-Jeanne de la Roche de Rambures, fille de Messire Louis-Antoine de la Roche, Marquis de Rambures, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de Dame Elisabeth-Marguerite de Saint-Georges de Verac. La Bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'Evêque de Meaux, dans la Chapelle particuliere de l'hôtel de Rothelin. Le Comte de Ligny est veuf de Dame Reine-Magdeleine de Hunolstein.

Marie-François-Henri de Francquetot, Marquis de Coigny, Mestre de Camp général des Dragons de France, & Gouverneur de Choisy-le-Roi, fils de feu Jean-Antoine-François de Francquetot, Comte de Coigny & de Dame Thérèse-Joséphine-Corentine de Never, & petit-fils du Maréchal de France de ce nom, fut marié le 21 à Dame Marie-Jeanne-Olimpe de Bonnevie, Dame des Ville & Marquisat de Vervins, veuve de Louis-Auguste, Vicomte de Chabot.

Voyez les Tablettes historiques, 3^e part. p. 60, & 4^e part. p. 310.

Armand, Marquis de Bethune, Mestre de Camp général de la Cavalerie, veuf de Dame Marie-Edmée de Boullongne, a épousé le 22 Avril Demoiselle Louise-Thérèse Crozat de Thiers, fille de Messire Antoine-Louis Crozat de Thiers, Brigadier des Armées du Roi & Lecteur du cabinet de Sa Majesté, & de Marie-Louise-Augustine de Laval-Montmorenci. L'Evêque de Blois leur donna la Bénédiction nuptiale dans la Chapelle du château de Brunoy.

Messire Jean-Frédéric de la Tour-Dupin de Gouvernet, Comte de Paulin, Marquis de la

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

Roche-Chalais , Colonel dans le Corps des Grenadiers de France , a été marié le 24 à Demoiselle Cecile-Marguerite-Séraphine Guignot de Monconseil, fille de Messire Etienne Guignot , Marquis de Monconseil , Lieutenant général des Armées du Roi & Inspecteur général de l'Infanterie , & de Dame Cécile-Thérèse Rioult de Cursay. Leur contrat de mariage avoit été signé le 22 par leurs Majestés & par la Famille royale.

Messire François de Lastic , Comte de Lastic , Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Jal , fut marié le 30 à Demoiselle Anne Charron de Menars , fille de feu Messire Michel-Jean-Baptiste Charron , Marquis de Menars , Brigadier d'Infanterie , Capitaine des Chasses de la Capitainerie de Blois & Gouverneur du Château de ladite Ville , & de Dame Anne de Castres de la Rivierre. La Bénédiction nuptiale leur fut donnée dans l'Eglise de Saint Sulpice , par l'Evêque de Comminges. Le Comte de Lastic est fils de Messire François , Marquis de Lastic , Maréchal des Camps & Armées du Roi , & Lieutenant des Gardes du Corps , & de Dame Magdeleine-Héleine Camus de Pontcarré.

Le 2 Mars est mort à Paris Louis de Rouvroi , Duc de Saint-Simon , Pair de France , Grand d'Espagne de la premiere classe , Chevalier des Ordres du Roi, Vidame de Chartres, Gouverneur des Ville, Château & Citadelle de Blaye , ainsi que du Fort de Medoc , Grand Bailli & Gouverneur de Senlis , & du Pont Saint-Maxence. Ce Seigneur étoit âgé de 30 ans. Il avoit été du Conseil de Régence & Ambassadeur extraordinaire du Roi en Espagne.

Par cette mort se trouve éteinte la Duché-Pairie de Saint-Simon , & la dernière branche de l'illustre Maison de Rouvroi-Saint-Simon , ne

restant de cette branche Ducale que Marie-Christine-Chrétienne de Saint-Simon, fille unique de Jacques-Louis de Rouvroi S. Simon, Duc de Ruffec, mort en 1746, & de Catherine-Charlotte-Thérèse de Gramont, fille d'Antoine, Duc de Gramont. Elle est petite-fille du Duc dont nous annonçons la mort, & a épousé le 10 Décembre 1749, Charles-Maurice Grimaldi, appelé Comte de Valentinois.

Il y a encore trois autres branches de la Maison de Saint-Simon, aînées de la Ducale. La première subsiste dans la personne de Claude, Bailli de Saint-Simon, qui a été Général des Galeres de Malthe en 1735 & 1736, & de Claude de Saint-Simon, Evêque de Metz, son frere. La seconde a pour chef Louis-Gabriel de Saint-Simon, Marquis de Montbleru, veuf depuis le mois de Décembre 1753, de Catherine-Marguerite Pineau de Lucé, de laquelle il a quatre garçons & quatre filles. La troisième branche subsiste dans cinq garçons & une fille, enfans de Louis François de Saint-Simon, Marquis de Sandricourt, Lieutenant général des Armées du Roi, mort en 1749, & de Marie-Louise-Gabrielle de Gourgues, morte en 1753.

Marie-Thérèse-Emmanuelle-Casimire-Genevieve de Béthune, épouse de Louis-Auguste Fouquet de Belle-Isle, Duc de Gisors, Pair & Maréchal de France, Prince du S. Empire Romain, Chevalier des Ordres du Roi & de l'Ordre de la Toison d'or, Gouverneur des Ville & Citadelle de Metz & du pays Messin, Commandant en chef dans les trois Evêchés, frontiere de Champagne & pays de Luxembourg, & Lieutenant général des Duchés de Lorraine & de Bar, est morte le 3 dans la 46^e année de son âge.

222 MERCURE DE FRANCE.

Dame Françoisse - Marie - Elisabeth Couvay, épouse de Louis Balb-Bertons, Marquis de Crillon, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mourut à Paris le 6 Mars âgée de 30.

Le Comte de Rohan, Chambellan, Grand Ecuyer & Grand Veneur de l'Infant Duc de Parme, est mort à Parme le 7 Mars.

Diane-Henriette de Baschi d'Aubais, épouse de Joseph de Montainard, Marquis de Montfrin, Comte de Souternon, est morte le 18 au château de Montfrin en Languedoc, dans sa 44^e année.

Voyez *Baschi*, 4^e. part. des Tablettes historiques, pag. 170, 212, 217 & 325. & *Montainard*, ibid. pag. 110 & 158.

Messire Matthieu-Henri Molé de Champlatreux, fils de Messire Matthieu-François Molé, second Président du Parlement, est mort le 20 dans sa 7^e année.

Catherine - Charlotte - Thérèse de Gramont, veuve de Jacques-Louis de Saint-Simon, Duc de Ruffec, Pair de France, Vidame de Chartres, Chevalier de la Toison d'or, mourut en cette ville le 21 âgée de 48 ans. Elle avoit été mariée en premières nœces à Philippe-Alexandre, Prince de Bournonville, mort en 1727. Elle étoit fille d'Antoine de Gramont, Pair & Maréchal de France, Lieutenant général de Navarre & de Bearn, Colonel du Régiment des Gardes-Françoises, & de Marie-Christine de Noailles.

Le sieur Jacques Molin, Médecin de la Faculté de Montpellier, & l'un des Médecins consultants du Roi, est mort le 21 Mars âgé de 92 ans. Ses lumières, son expérience & ses succès, l'ont fait compter, avec justice, au nombre des plus grands Médecins de ce siècle.

Messire Nicolas-Alexandre de Ségur, Président

honoraire du Parlement de Bordeaux , est mort le 24 dans la cinquante-huitième année de son âge.

Messire Pierre de Forges , Marquis de Château-brun , est mort le 28 en son château de Château-vieux , âgé de 75 ans. Il laisse deux fils & trois filles de son second mariage avec Dame Gabrielle de la Marche , fille de Messire François de la Marche , Baron de Fins , & de feu Gabrielle de Montmorenci.

Auguste-Henri , Comte de Fries , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie légère de son nom , & Colonel-Lieutenant du Régiment de Madame la Dauphine , mourut à Paris le 29 Mars âgé de 27 ans.

Messire Guillaume Raffin d'Hauterive , Abbé de l'Abbaye de Belleville , Ordre de Saint Augustin , Diocèse de Lyon , est mort le 31 dans sa 78^e année.

Le 2 Avril , Messire Joseph-Philibert d'Apchier , Comte de Vabres , des Deux Chiens & de la Baume , Grand Sénéchal d'Arles , est mort en cette ville dans la 69^e année de son âge.

Dame Marie-Joséph le Duc , veuve de Messire Jules , Marquis de Grave , est morte le 6 Avril âgée de 70 ans.

Dame Catherine-Félicité-Arnauld de Pomponne , veuve de Messire Jean-Baptiste Colbert , Marquis de Torcy , Commandeur des Ordres du Roi , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le département des Affaires étrangères , & Surintendant des Postes , mourut à Paris le 7 âgée de 77 ans.

Dame Marie-Magdeleine Camus de Pontcarré , veuve de Messire Louis-Balthazard de Ricouart , Comte d'Herouville , mourut le 12 du même mois.

Messire Jochim l'Espinette-le-Mairat , Seigneur

K iij

224 MERCURE DE FRANCE.

de Nogent , Président de la Chambre des Comptes , est mort le 15 âgé de 74 ans.

Messire Gabriel Tachereau de Baudry , Conseiller d'Etat ordinaire & Intendant des Finances , mourut en cette ville le 22 âgé de 82 ans.

Messire Jean-Baptiste de Francheville , Président du Parlement de Bretagne , mourut le 29 âgé de 67 ans.

Messire Jean Bart , Vice-Amiral , Grand-Croix de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis , est mort à Dunkerque sur la fin d'Avril.

Le 4 Mai , Messire Nicolas Malezieu , Major de Carabiniers , fils de Messire Pierre de Malezieu , Commandeur de l'Ordre royal & militaire de S. Louis & Lieutenant général des Armées du Roi , & de Dame Marthe Stoppa , mourut à Paris dans la 34^e année de son âge.

Don Manuel Gallevon , Comte de la Cerda , Commandeur de l'Ordre de Christ , & Envoyé extraordinaire du Roi de Portugal auprès de Sa Majesté , mourut le 9 en cette ville âgé de 60 ans.

Messire Charles-Louis de Biaudos , Comte de Casteja , Maréchal des Camps & Armées du Roi , Gouverneur de Toul & de Saint-Dizier , ci devant Ambassadeur de Sa Majesté en Suede , est mort le 10 dans la 72^e année de son âge.

Dame Marie-Françoise-Victoire de Verthamon , veuve de Messire Louis de Perrusse , Comte d'Escars , Lieutenant général pour le Roi au Gouvernement du haut & bas Limousin , mourut le 12 au château d'Escars , dans la 72^e année de son âge.

Jean-Marie de Bourbon , Duc de Châteauvillain , fils de Louis-Jean-Marie de Bourbon , Duc de Penthièvre , & de feue Marie-Thérèse-Félicité

d'Est, Princesse de Modene, mourut le 19 à Paris, âge de six ans, six mois & deux jours.

Mre Marc-René des Ruaux de Rouffiac, Abbé de l'Abbaye de Notre-Dame de Sellieres, Ordre de Citeaux, Diocèse de Troyes & Vicaire Général de l'Evêché de Sarlat, mourut à Versailles le 25 dans sa quarante-cinquième année.

Messire Pierre-Emmanuel, Marquis de Roquelaure, est mort dans le mois de Mai, dans son château en Auvergne, âgé de quatre-vingt-deux ans.

Messire Samuel de Meherenc, Comte de Varennes, l'un des Lieutenans de Roi dans la Province de Flandres, Lieutenant pour Sa Majesté & Commandant au Gouvernement de Béthune, est mort en Normandie dans sa soixante-dix-huitième année.

L'Eglise de France vient de perdre un Prélat digne des premiers temps. Son nom manque à la liste des Princes de l'Eglise, dont la pourpre eut reçu un nouvel éclat, s'il en eut été décoré,

Henri-François-Xavier de Belunce de Castelmoron, étoit né en Décembre 1571. Il entra dans la Société des Jésuites en Septembre 1691, il en sortit pour être grand-Vicaire de l'Evêque d'Agén; il fut nommé à l'Evêché de Marseille en 1709, & sacré à Paris en 1710 pendant l'assemblée du Clergé à laquelle il étoit député en qualité de suffragant de la province d'Arles. La peste arrivée à Marseille en 1720, & qui dura toute l'année 1721. fit éclater sa charité, son courage & son zèle, & nous fit voir un second Charles-Boromée. M. le Régent ne tarda pas à récompenser tant de vertus, en le nommant le 16 Octobre 1723 à l'Evêché de Laon, seconde pairie du royaume. Il en étoit d'autant plus digne qu'il refusa ce nouvel honneur, pour se

K r

conserver tout entier à son troupeau pour lequel il avoit sacrifié ses biens, & tant de fois exposé sa vie. Il continua de vieillir dans les travaux apostoliques, parcourant son diocèse en simple missionnaire, & versant partout avec profusion ses instructions & ses aumônes. Clément XI. lui envoya le *pallium*, & l'honora de plusieurs brefs : ce Pape mourut au moment où il alloit le faire cardinal : on ne doit pas omettre que ce Prélat a refusé depuis l'archevêché de Bordeaux. Il est mort le 4 Juin, au même jour où la ville de Marseille renouvelle tous les ans la consécration qu'il fit pendant les horreurs de la peste, de lui & de tout son peuple au *sacré cœur de Jesus*. Les regrets de tous les habitans de cette ville, & les honneurs rendus à cet illustre Prélat, éterniseront à jamais sa mémoire & leur reconnoissance.

Sa Maison est trop connue pour entrer ici dans un grand détail : originaire de Navarre, & portant dans ses armes depuis un tems immémorial celles de Bearn, elle se perd dans les tems les plus reculés. La suite non interrompue des ancêtres de M. de Marseille, remonte à un Guillaume de Belfunce, Vicomte de Macaye qui testa en 1209. Les Seigneurs de Belfunce sont en possession du titre de Vicomtes depuis le douzième siècle. Les chroniques de Bayonne rapportent l'entreprise d'un cadet de Belfunce qui combattit un monstre à trois têtes, & qui fut écrasé par ce monstre après l'avoir tué. L'événement fabuleux ou véritable en est conservé par ce qui se voit dans leurs armes : c'est un dragon qu'ils ont ajouté à leur écu par la permission du Roi de Navarre Charles III, dit le Noble. Ils posséderent les premières charges dans la maison des Rois de Navarre. Le titre de *Ricombe* qui répond à celui de *haut & puissant Sei-*

gneur, fut concédé à Guillaume-Arnaud de Belfunce par le Roi Charles II, dit le Mauvais, & parmi les maisons de Navarre établies en France, on ne connoît que celles de Grammont de Luxe & de Belfunce qui soient parvenues à cette dignité. Les illustres alliances que les seigneurs de Belfunce ont contractées, soit par des filles données, soit par des filles reçues en mariage, répondent bien à la noblesse de cette maison. Elle est alliée aux maisons de Grammont, d'Eschau, d'Armindaris, d'Arambure, d'Urtubre de Luxe, de Montmorency - Luxembourg, Gontaud de Saint-Geniès, de Foix, de Navailles, d'Elbeuf, Pompadour, Rothelin, de Lessé du Coudrai proche parent de Georges Duc de Virtemberg, Caumont-la-Force, Montalambert-Moubaux, Beaumont des Junies, la Lane, Fumel de Monsegur, d'Albret, de Tallerant, de Montpésat, de Goth, maison du Pape Clement V. de Bourdeille, Castelnau de Clermont - Lodeve, Pardaillant, de Roye-Rouffy, de la Rochefoucault, Candale de Foix, Gontaud-Biron, d'Aydie de Riberac, Théobon, de Pons, Fumel, Beaupoil-Saint-Aulaire, Harcourt-Beuvron, de Chapt de Rastignac, Durefort de Duras, de Bearn de Brassac, &c.

Il ne reste de la branche de M. l'Evêque de Marseille que le Marquis de Belfunce de Castelmoron son petit neveu, fils de feu Antonin Armand, Comte de Belfunce, Grand Louvetier de France, & d'Alexandrine-Charlotte Sublet d'Heudicourt, & petit-fils de Charles-Gabriel de Belfunce, Marquis de Castelmoron, &c. Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, Lieutenant général des armées du Roi, Gouverneur & Sénéchal des provinces d'Agénois & Condommois, & de Cécile-Genevieve de Fontanien.

Kvj

228. MERCURE DE FRANCE.

Le chef de la branche aînée de cette maison , est Armand , Vicomte de Belfunce , Colonel du régiment de ce nom.

Louis-François-Alexandre Savary , Seigneur & Marquis de Lancosme , Chevalier de l'Ordre royal & Militaire de Saint Louis , ci - devant capitaine de Grenadiers au Régiment de Richelieu , est décédé le 12 Juin 1755 , dans son Château de Lancosme en Touraine , âgé de soixante ans , il étoit chef du nom & armes de Savary , & avoit épousé par contrat de mariage du 9 Janvier 1725 , damoiselle Marie-Anne de Vaillant , fille de Messire François de Vaillant , Chevalier , Seigneur d'Avignon , & de Dame Marguerite de la Bouchardiere , dont sont issus trois fils , sçavoir ,

Louis-Jean-Baptiste Savary , Seigneur & Marquis de Lancosme , Capitaine dans le régiment de Bourgogne , cavalerie , marié à Damoiselle Louise-Renée de Roncée.

Louis-Alexandre Savary-Lancosme , chevalier de Malthe.

Louis-François Savary-Lancosme , Prêtre , Bachelier de la Faculté de Théologie de Paris , à la fin de sa Licence.

Il y a une autre branche de la maison de Savary , connue depuis 100 ans sous le nom de Brèves , de laquelle est aîné Paul-Louis-Jean-Baptiste-Camille de Savary-Breves , appelé le Marquis de Jarzé , parce qu'il a hérité du Marquisat de Jarzé en Anjou dans la succession collatérale de Marie-Urbain-René du Pleffis , Marquis de Jarzé , décédé sans enfans.

Voyez à l'article des Morts & mariages du second volume de Juin , il y est parlé très au long des deux branches de cette maison.

ARRESTS NOTABLES.

Arrêt de la Chambre des Comptes, du 22 Février 1755, qui ordonne que toutes les rentes créées par le Roi sur les Aydes & Gabelles, sur les Tailles, sur les Postes, ou sous telle autre dénomination que ce soit, conserveront leur nature d'immeubles.

Ordonnance du Roi, pour régler la distribution des Congés d'ancienneté, du premier Mai 1755. De par le Roi. Sa Majesté voulant régler le nombre des Cavaliers, Dragons & Soldats de ses troupes, auxquels il devra être délivré des congés d'ancienneté pendant l'hiver prochain, Elle a ordonné & ordonne ce qui suit :

ART. I. Il sera délivré deux congés absolus dans chaque compagnie de fusiliers, de grenadiers & d'ouvriers, & dans celles de cavalerie & de dragons à cheval, & trois congés dans chaque compagnie du régiment royal-artillerie, de mineurs & de dragons à pied, le tout autant qu'il se trouvera dans lesdites compagnies un pareil nombre de cavaliers, dragons & soldats, dont les engagements seront expirés.

II Ces congés seront délivrés le premier du mois de Septembre prochain, dans les régimens qui ne sont point du nombre de ceux qui ont reçu des ordres pour camper, & dans ces derniers, à la séparation des camps où ils auront servi.

III. On renvoyera par préférence les cavaliers, dragons & soldats de chaque compagnie, dont

230 MERCURE DE FRANCE.

les engagements seront expirés les premiers ; & s'il s'en trouve plusieurs dans une même compagnie qui aient fini le tems de leur service de la même date , ils tireront au sort.

IV. Lorsqu'un cavalier , dragon ou soldat qui devra avoir son congé d'ancienneté , préférera de renouveler son engagement dans la même compagnie , celui qui le suivra ne pourra demander d'être congédié à sa place.

V. Celui qui étant redevable à son capitaine de quelques avances , ne sera pas en état de le rembourser à l'échéance de son congé , sera obligé de continuer à servir dans la même compagnie , jusqu'à ce que s'étant acquitté , il puisse reprendre son rang dans la distribution des congés ; & cependant le congé qu'il auroit dû avoir s'il n'eût pas été redevable , sera donné au plus ancien de ceux qui seront en droit de l'obtenir après lui.

VI. Le Capitaine payera de son côté à ceux qui seront congédiés , ce qu'il pourra leur devoir ; & il aura l'option de leur laisser leur habit , ou de leur donner à chacun quinze livres , en les renvoyant avec la veste & le chapeau.

VII. Sa Majesté ayant fixé le prix des engagements à la somme de trente livres , son intention est qu'aucun cavalier , dragon ou soldat ne puisse obtenir son congé absolu qu'après avoir restitué à son Capitaine ce qu'il auroit reçu d'engagement au-delà de cette somme , & il en sera usé à l'égard de ceux qui ne pourront y satisfaire , comme il est porté à l'article V. Entend néanmoins Sa Majesté que le Capitaine ne pourra rien répéter de ce qu'il aura donné au-delà de trente livres , à ceux qui auront servi pendant trois années de guerre de plus que leur premier engagement , ou

qui auront rempli consécutivement deux engagemens de six ans dans la même compagnie.

VIII. Ceux qui ont été admis aux places de sergent, caporal, anspessade & grenadier dans l'infanterie & les dragons à pied, & à celles de brigadier dans la cavalerie & les dragons à cheval, ou qui le seront par la suite, serviront pendant trois années dans lesdites places au-delà du tems porté par leurs engagemens précédens, lesquelles trois années seront comptées pour ceux qui auront passé successivement à plusieurs haute-payes, du jour qu'ils auront reçu la dernière desdites haute-payes. Si cependant dans le nombre de ceux qui seront propres à remplir lesdites places, il s'en trouve qui consentent de renouveler leur engagement pour six années, elles leur seront données par préférence ; & les mêmes conditions s'observeront à l'égard des soldats-apprentifs du régiment Royal-artillerie, & des compagnies de mineurs & d'ouvriers qui seront passés ou passeront à l'avenir aux places de sergent & aux haute-payes de sapeurs, bombardiers, canoniers, mineurs, ouvriers, sous-maître ou maître-ouvriers.

IX. Quoique suivant le règlement du 3 Janvier 1710 aucun sergent, brigadier, cavalier, dragon ou soldat, ne puisse être reçu à l'Hôtel royal des Invalides, qu'il n'ait au moins vingt ans de service actuel & consécutif, ou qu'il n'ait été estropié au service de Sa Majesté : son intention est cependant que ceux auxquels, après avoir renouvelé deux fois des engagemens de six ans dans la même compagnie, il surviendra pendant le cours de leur troisième engagement, des infirmités qui les mettent hors d'état de continuer leur service, soient reçus audit Hôtel.

X. L'intention de Sa Majesté étant que les Ca-

232 MERCURE DE FRANCE.

valiers, Dragons & Soldats servent pendant tout le temps pour lequel ils s'engagent, elle veut qu'aucun d'eux ne puisse prétendre son congé absolu, qu'après avoir porté les armes & fait réellement le service dans la compagnie pendant six années entières; & que ceux qui se seront absentés par des congés limités, pour leurs affaires particulières, soient obligés de servir à leur troupe un temps égal à celui de leur absence, par-delà le terme de leur engagement. Quant à ceux qui se seront absentés pour aller travailler à des recrues, ils seront réputés avoir servi pendant tout le temps de leur congés, où il sera fait mention pour cet effet, des motifs pour lesquels ils auront été accordés; & il sera tenu par le Major de chaque régiment, un état exact de ces congés, duquel il délivrera une copie au Commissaire des guerres qui en aura la police, pour y avoir recours en cas de besoin.

XI. Tiendront de même lesdits Majors, un état des engagements limités de chaque compagnie, dans lequel ils feront mention des sommes qu'ils vérifieront avoir été données ou promises pour lesdits engagements, afin que le Commissaire des guerres, auquel ils seront tenus de le communiquer, puisse en envoyer un extrait au mois d'Octobre prochain, au Secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre, lequel extrait contiendra le signalement des cavaliers, dragons & soldats qui auront été congédiés, & de ceux qui en renouvelant leur engagement, ou en passant aux haute-payes, auront préféré la continuation de leur service à leur congé absolu, pour du tout être rendu compte à Sa Majesté, laquelle veut que la présente Ordonnance soit exécutée, nonobstant ce qui pourroit être contraire aux pré-

cédentes , auxquelles elle a dérogé & déroge pour ce regard seulement.

Ordonnance du Roi sur l'exercice de l'Infanterie , du 6 Mai 1755. A Paris , de l'Imprimerie royale.

Voici les titres contenus dans cette Ordonnance.

Des obligations des Officiers , & de la maniere dont ils doivent porter les armes & en saluer.

De l'école du soldat ,

De la formation & assemblée des Bataillons ,

Du maniment des armes ,

De la marche ,

Des manœuvres des armes ,

De la marche ,

Des manœuvres par rang & par files ,

Des évolutions pour rompre & réformer les Bataillons ,

De la colonne ,

De l'exercice du feu ,

Des batteries de tambours , & des signaux relatifs aux évolutions ,

Des revues.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 4 Mai 1755 , qui proroge pour cinq années l'attribution donnée aux Intendans pour connoître des contestations nées & à naître sur l'exécution des réglemens des 27 Janvier 1739 & 18 Septembre 1741, sur la fabrication du papier.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi , du 6 Mai 1755 , concernant les indemnités accordées aux Procureurs du Roi de différens sièges , pour papier &

234 MERCURE DE FRANCE.

parchemin tymbrés , dont le fonds n'a pas été ordonné par l'Arrêt du 7 Juin 1740 , & autres rendus postérieurement.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 20 Mai 1755, portant règlement pour les droits & épices dûs aux bureaux des finances par ceux qui ont à s'y faire installer & recevoir , ou à y prêter serment , ainsi que pour les vérification & attache des provisions d'offices , l'enregistrement des contrats d'aliénation du Domaine de Sa Majesté , & autres droits énoncés audit arrêt.

Ordonnance du Bureau des Finances de la Généralité de Paris , du 6 Juin 1755 , qui ordonne que les échoppes posées au-devant & le long de la grille qui ferme l'enceinte où est située la figure équestre de Henri IV sur le Pont-neuf , seront supprimées , ainsi que celles sur & au bas des marches des trottoirs : Fait défenses d'en poser à l'avenir , & à toutes personnes de percevoir aucuns droits pour la position desdits échoppes.

A V I S

T Illiard , Libraire , quai des Augustins , à S. Benoît , donne avis qu'il a acquis , & qu'il vend les livres suivans.

Méditations sur des passages choisis de l'écriture sainte pour tous les jours de l'année ; par le P. Segneri , traduit de l'Italien. Cinq volumes in-12 , relié. 12 liv. 10 sols.

Réflexions sur le nouveau Testament , avec des notes par le P. Lallemand. 12 vol. in-12. 30 liv.

Les quatre fins de l'homme , avec des réflexions capables de toucher les pécheurs les plus endurcis , & de les ramener dans la voie du salut ; par M. Rouault , Curé de Saint-Pair-sur-mer. 1 volume relié , 1 liv. 16 f.

Les tables astronomiques dressées par les ordres & la magnificence de Louis XIV ; par M. de la Hire. 1 vol. *in-4°*. figures , relié. 7 liv.

Supplément à la méthode pour étudier l'histoire ; par M. l'Abbé Langlet du Fresnoy. 2 vol. *in-4°* , grand papier , relié , 21 liv.

Le même livre en 3 vol. *in-12* , 9 liv.

A U T R E.

LE Sieur Neilson , Chirurgien écossais , reçu à S. Côme , pour la guérison des hernies ou descentes , traite ces maladies avec beaucoup de succès , par le secours de bandages élastiques qu'il a inventés pour les hommes , femmes & enfans. Ces bandages sont fort approuvés , non seulement à cause qu'ils sont très-legers & commodes à porter jour & nuit , mais ils sont aussi très-utiles par rapport à leurs ressorts qui compriment la partie malade , ferment exactement l'ouverture qui a permis la descente , & résistent aux impulsions que font les parties intérieures , soit à cheval ou à pied. En envoyant la mesure prise autour du corps sur les aînes , marquant sur-tout l'état de la descente & le côté malade on est assuré de les avoir justes , aussi-bien que ceux qu'il fait pour le nombril.

Il donne son avis , & selon l'âge & le tempérament , il prépare des remèdes qui lui sont particuliers & convenables à ces maladies.

236 MERCURE DE FRANCE.

Voyant que les chasseurs & ceux qui courent à cheval ou en chaise, qui prêchent, chantent, dansent, font des armes, &c. sont continuellement exposés à ces maladies; il a aussi inventé des bandages élastiques très-légers, commodes & nécessaires à porter pendant ces exercices, ou d'autres violens, pour se garantir des maux, & prévenir les incommodités qui arrivent tous les jours.

Sa demeure est à Paris, sur le quai de la Mégisserie ou de la Feraille, près le Pont-neuf, au Coq.

Nota. Il ne reçoit point de lettre sans que le port en soit payé.

A U T R E.

Hallé de la Touche, expert Dentiste, reçu à S. Côme, est seul possesseur de trois remèdes pour les dents, un opiat, une essence & un élixir.

L'Opiat auquel il a donné le nom d'opiat turc, n'est composé que de simples. Il n'a ni goût ni odeur; il a la vertu d'empêcher les dents de se gâter & de tomber; il conserve l'émail, prévient la carie, empêche le tartre ou limon de s'y attacher, préserve les gencives de tout accident, de fluxions, d'abcès, de fistule.

Cet opiat conserve les dents dans une parfaite blancheur, dégonfle les gencives, les raffermir au point qu'il n'est pas nécessaire de recourir souvent aux instrumens, qui ne servent qu'à les détruire; on peut s'en servir pour les enfans depuis cinq à six ans, par ce moyen on empêche la carie

des dents de lait , qui bien souvent par négligence entraînent avec elles celles qui leur succèdent.

L'essence s'appelle essence prussienne, elle est spiritueuse, pénétrante, dessicative, balsamique & anti-scorbutique ; elle a la vertu de guérir les affections scorbutiques, locales de la bouche qui s'attachent aux gencives ; elle raffermir les dents dans leur alvéole, quand même elle commenceroient à s'ébranler par différentes maladies ; elle adoucit l'acreté des liqueurs qui arrosent la bouche & les gencives ; elle détruit cette saumure qui ronge les vaisseaux capillaires des gencives, & occasionne quelquefois des ruptures de vaisseaux & des hémorragies. Ces parties se relachant les fibres se desunissent, le sang y abonde en trop grande quantité, la sérosité y croupit ; delà ces ulcères, ces fungosités qui déchaussent & déracinent les dents.

Enfin cette essence détruit tous les petits ulcères ou aphtes qui se multiplient dans la bouche, rafraîchit les levres, donne une odeur agréable, & détruit la puanteur, qui souvent est une suite de mauvais soin, ou des maladies ci-dessus énoncées que cette essence guérit.

L'Auteur s'étant appliqué sérieusement & depuis plusieurs années à la perfection de son art, a découvert que ce qui étoit le plus pernicieux aux dents & aux gencives, étoit de se servir souvent de seremens, & en conséquence il a imaginé après son expérience les remèdes qu'il propose au public.

Pour éviter le nettoyage, il se sert d'un Elixir qui a la propriété d'enlever le tartre, les taches noires de dessus les dents, & les blanchit sur le champ, sans leur faire aucun tort, ni aux autres parties de la bouche, qu'il préserve & guérit de toutes les maladies qui leur sont ordinaires,

238 MERCURE DE FRANCE.

Il travaille à tout ce qui regarde l'ornement de la bouche, rend les dents égales entr'elles, les sépare, les redresse, en met d'artificielles & de naturelles, sans qu'elles exposent à la mauvaise odeur; les plombe, soit en or, argent ou plomb; il tire les dents, les racines cassées, fussent-elles couvertes par les gencives.

Il travaille gratis pour les pauvres, depuis deux heures jusqu'à cinq: depuis & avant ces heures il va en ville où il a l'honneur d'être appelé.

Son nom & son cachet sont sur ses boîtes & bouteilles.

Les boîtes d'opiat sont de trois livres; les bouteilles d'essence de trente sols, trois livres, six livres, douze livres, & vingt-quatre; & son élixir est de trente sols, & de trois livres,

Ces remèdes se peuvent transporter dans les pays étrangers, sans se corrompre jamais.

Il donne la manière facile de se servir des remèdes ci-dessus.

Sa demeure & son enseigne sont, rue S. Honoré, au Caffé des Beaux Arts, vis-à-vis l'Opéra, (au coin de la rue Fromenteau, place du Palais royal.

Il n'y a que chez l'Auteur que lesdits remèdes se distribuent.

A P P R O B A T I O N.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure de Juillet, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Juin 1755.

GUIROY,

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V ers à M. l'Abbé de *** , par Madame de *** ,	page 5
Le Philosophe militaire ,	7
Lettre à l'Auteur du Mercure , sur le projet d'un nouveau Dictionnaire plus utile que tous les autres ,	9
L'Ours & le Rat , ou l'Ours philosophe , fable ,	21
Epître à Eglé , par Mademoiselle Loiseau ,	23
Il eut tort. Histoire vraisemblable ,	26
Eloge du mensonge à Damon ,	33
Portraits de cinq fameux Peintres d'Italie ,	44
Dialogue par M. de Bastide ,	47
La naissance de l'ennui , conte traduit de l'anglais ,	52
Lettre apologétique d'un Gentilhomme italien , à M. l'Abbé Prévôt ,	56
Mots de l'Enigme & du Logogryphe du second volume du Mercure de Juin ,	68
Epigme & Logogryphe ,	69
Chanson ,	70

ART. II. NOUVELLES LITTERAIRES.

Extraits , Précis ou Indications des Livres nouveaux ,	71
Suite d'une discussion sur la nature du goût ,	90

ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

<i>Algèbre.</i> Réflexions sur la méthode employée par M. G. pour résoudre le problème qu'il a proposé dans le Mercure du mois de Mai dernier. Par M. Bezout ,	109
--	-----

<i>Histoire naturelle.</i> Lettre à l'Auteur du Mercure , au sujet de la Lettre de M. l'Abbé Jacquin sur les pétrifications d'Albert ,	113
<i>Médecine.</i> Lettre de M. Dequen , sur un accident arrivé dans le cuvage de M. le Comte de la Queuille ,	115
Lettre à l'Auteur du Mercure sur la possibilité de connoître par l'ouverture des cadavres les causes des maladies ,	128
<i>Chirurgie.</i> Lettre écrite à M. ... au sujet d'une fistule considérable ,	131
<i>Mécanique.</i> Nouvelles machines pour curer les ports de mer ,	142

ART. IV. BEAUX ARTS.

<i>Musique.</i> Recueil d'airs , &c.	143
Lettre du P. Castel à M. Rondet , au sujet du clavessin des couleurs ,	144
<i>Architecture.</i> Mercure du mois de Juin de l'année 2355 ,	159
Nouveau projet de décoration pour les théâtres ,	172
<i>Horlogerie.</i> Lettre du sieur Caron fils , à l'Auteur du Mercure ,	177
Remarques de M. de Lalande , de l'Académie des Sciences , sur un ouvrage d'Horlogerie ,	183

ART. V. SPECTACLES.

Comédie Française ,	193
Comédie Italienne ,	194

ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères ,	195
Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	208
Bénéfices donnés ,	214
Mariages & Morts ,	216
Arrêts notables ,	229
Avis divers ,	234

La Chanson notée doit regarder la page 70.

